SOUVENIR MAISONNEUVE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/souvenirdemaison00comi

Hommage du Comité.

Le Président,

S. Papineau.

Le Secrétaire,

Vte de La Barthe.

Montréal, le 1er Mai 1896.

SOUVENIR MAISONNEUVE

PAUL DE CHOMEDEY, SIEUR DE MAISONNEUVE

HC
C7337s

SOUVENIR

DE MAISONNEUVE

ESQUISSE HISTORIQUE DE LA

VILLE DE MONTRÉAL

...ET...

SÉANCE D'INAUGURATION DU MONUMENT DE M. DE MAISONNEUVE

LE 1er JUILLET, 1895

PUBLIÉ POUR LE COMITÉ PAR DESBARATS & CIE, MONTREAL

1896

304909
18 · 10 · 34

LE succès qui a couronné les efforts du *Comité du Monument de Maisonneuve*, a laissé dans la caisse, après la fête du 1er juillet 1895, toutes dépenses payées, une somme relativement considérable. Ce surplus a été consacré à continuer la glorification de M. de Maisonneuve, fondateur de cette ville, par la publication d'un double *Souvenir :* le livre actuel et une brochure illustrée contenant les discours de la fête d'inauguration, une liste de tous les souscripteurs et quelques autres documents. Le président et le secrétaire, chargés de ces publications, n'ont rien épargné pour les rendre intéressantes et artistiques. La brochure de trente-six pages, ornée de seize gravures hors texte, a été tirée à mille exemplaires pour être distribuée gratuitement à tous les souscripteurs. Le présent volume, à tirage restreint, est destiné aux principaux souscripteurs, et aux bibliothèques publiques du pays et de l'étranger.

Notre œuvre ainsi terminée, il ne nous reste qu'à remercier cordialement le public d'avoir si généreusement secondé nos efforts pour ériger en cette ville un monument digne de la métropole du Canada et de son fondateur.

Armes de M. de Maisonneuve

MONTRÉAL

CHAPITRE I.

FONDATION DE MONTRÉAL

L'ILE de Montréal occupe une superficie de 146,206 arpents. Sa situation est magnifique: placée en effet au confluent de l'Outaouais et du St-Laurent, elle se relie à l'importante ville de New York, par le lac Champlain et par la rivière Hudson.

Elle appartint d'abord à M. de Lauson, qui la céda à MM. Olier, de la Dauversière et de Faucamp, associés sous la raison sociale de: *Compagnie de Notre-Dame de Montréal.* Ce n'était pas sans raison que ces trois hommes, de vertu si éminente, avaient placé leur œuvre sous la protection de Notre-Dame, car ils n'avaient pas en vue la prospérité matérielle d'un établissement terrestre, ils ne songeaient qu'à la conversion des sauvages et à la gloire de la vraie religion.

La Providence leur fit rencontrer Paul de Chomedey, sieur de Maisonneuve, qui avait débuté fort jeune, dans le métier des armes; dès l'âge de treize ans, il guerroyait dans la Hollande.

Le 7 août 1640, M. de Lauzon signa l'abandon aux associés de l'île de Montréal, aux conditions auxquelles il l'avait reçue, avec droits de navigation de passage sur toute l'étendue de la rivière, droits de pêche à deux lieues autour de la propriété, à la charge de payer dix livres de poisson, à simple titre de reconnaissance.

Après quelques légères difficultés, cette cession fut pleinement ratifiée par la Compagnie des Cent Associés.

Au printemps de 1641, deux convois se préparaient pour la colonie, formés, l'un à la Rochelle, et l'autre à Dieppe. Le convoi parti de la Rochelle se composait de deux navires; sur le premier se trouvait M. de Maisonneuve avec 25 hommes; Melle Mance, accompagnée d'une vertueuse fille qui désirait consacrer sa vie à Dieu dans les pays lointains, le père Laplace et douze hommes seulement étaient sur le second. Le troisième vaisseau, équipé à Dieppe, portait dix hommes, dont trois étaient accompagnés de leurs femmes; il arriva le premier à Québec. La recrue se composait de cinquante-trois personnes, dont quarante-huit hommes et cinq femmes.

Melle Mance, née en 1606, d'une famille honorable de la magistrature, allait fonder à Montréal un hôpital qui devait devenir plus tard le magnifique refuge des malades que nous admirons aujourd'hui. Une riche

veuve, Mme de Bullion, dont les largesses devaient, en maintes circonstances, sauver de la ruine la maison des sœurs hospitalières, lui avait remis, pour commencer un hôpital, un premier versement sur une somme de 1200 livres.

Le 24 août 1641, M. de Maisonneuve arriva à Québec : son navire, qui avait essuyé de furieuses tempêtes, avait été séparé de celui de Melle Mance, et avait été obligé de relâcher trois fois en France.

Il était trop tard pour s'établir à Montréal avant l'hiver : on se résigna à attendre le printemps à Québec, où le Gouverneur de Montmagny et les anciens colons firent, mais en vain, les plus vives instances pour les retenir. Pour mieux prouver que sa résolution était bien arrêtée, M. de Maisonneuve voulut reconnaître le poste et en prendre possession. M. de Montmagny céda, et le 15 octobre, le Gouverneur, M. de Maisonneuve, le père Vimont, supérieur des Jésuites, et quelques compagnons, arrivèrent au lieu appelé par Champlain : *Place Royale*, et accomplirent les cérémonies prescrites en semblable circonstance ; ils prirent possession au nom de la Compagnie de Montréal. Cet endroit, où fut ensuite bâti le fort, était situé entre la petite rivière St-Pierre et le fleuve St-Laurent, et c'est là que s'élève aujourd'hui la nouvelle douane.

M. DE LA DAUVERSIÈRE

INSTITUTEUR DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH

ET

PREMIER ET PRINCIPAL AGENT DE LA DIVINE PROVIDENCE POUR LA COLONISATION DE L'ILE DE MONTREAL

INSTIGATEUR INSPIRE DE L'ENTREPRISE ET MOTEUR CACHE DES MOYENS MIS EN USAGE POUR CETTE FIN

De tous les membres de la Compagnie de Montréal, M. de la Dauversière a le premier titre à la propriété de l'île, puisqu'il est partie présente au contrat de cession par M. de Lauzon et qu'il a contribué pour sa seule part au prix d'achat et à la levée de recrues, plus de cinquante mille livres de sa bourse, sans compter de pénibles voyages et de nombreuses démarches auprès des autres associés pour amener le tout à bonne fin.

Ceci admis, M. de la Dauversière est donc l'auteur de deux grandes œuvres, intimement liées l'une à l'autre : Villemarie, et l'Institut des Religieuses destinées à desservir l'hôpital de la nouvelle colonie. Il est même difficile de discerner dans la pensée du fondateur laquelle de ces deux créations est *fin* ou *moyen* : soit un pays colonisé pour y implanter son institut de religieuses ; soit son institut de religieuses pour servir les malades de la colonie. Les deux œuvres ont cru et se sont développées l'une pour l'autre, voir même l'une dans l'autre.

M. de Maisonneuve et ses compagnons passèrent ensuite l'hiver dans les deux fiefs de St-Michel et de Ste-Foye, près de Sillery, qui leur furent généreusement offerts, avec la maison bâtie sur ces terrains, par un vénérable vieillard nommé Pierre Puiseau.

Enfin, le printemps arriva : le 8 mai 1642, deux barques construites à Ste-Foye, auxquelles on avait joint une pinasse et une bagarre, emportèrent MM. de Montmagny, du Puyseau, de Maisonneuve, le père Vimont, Melle Mance, les ouvriers, les soldats, et Mme de la Peltrie, qui voulait établir à Montréal un nouveau monastère des Ursulines. Neuf jours après, le 17, la flottille parut en face de Montréal.

L'enthousiasme des colons éclata par des cris de joie et des cantiques d'allégresse. Ils abordèrent sur une langue de terre formée d'un côté par le fleuve, et de l'autre par une décharge de la rivière St-Pierre. Ce cours d'eau passait tout le long de la rue des Commissaires actuelle, et se jetait dans le fleuve à peu près vis-à-vis de l'ancienne douane. Le père Vimont célébra tout d'abord la Sainte Messe, puis laissa exposé sur l'autel le Saint-Sacrement, devant lequel on suspendit une fiole remplie de ces mouches à feu si brillantes et si communes en Amérique. C'est de ce 18 mai 1642, que date Montréal, dont l'emplacement était autrefois appelé Tiotiaki, par les Iroquois.

UNE RESIDENCE SUR LA RUE SHERBROOKE
L'ASCENSEUR DU PARC MONT-ROYAL

LA PLACE D'ARMES

LE FLEUVE ST-LAURENT, VUE DE L'EGLISE NOTRE-DAME
LE RESERVOIR À HAUTE PRESSION, PARC MONT-ROYAL

LA VILLE DE MONTRÉAL, VUE PRISE DE LA MONTAGNE

Descendus sur une pointe, dénommée en 1686 Pointe à Callière, les colons élevèrent une clôture de palis, puis un fort et une église. Ils étaient protégés contre les surprises des sauvages par le St-Laurent et par la petite rivière dont nous avons parlé. D'ailleurs, M. de Maisonneuve avait peut-être emprunté cette idée aux sauvages qui se servaient autrefois de cet emplacement comme de lieu de campement après le portage du Sault St-Louis, quand ils descendaient le fleuve. Champlain s'y était arrêté en 1603, et l'avait fortifié et cultivé; le terrain y était donc tout préparé, et était protégé par plusieurs îlots contre les glaces de l'hiver; en outre, la petite rivière offrait un port pour les chaloupes et les canots. La palissade élevée, on creusa un fossé autour du camp, et on travailla au fort la moitié de l'été. Une nouvelle recrue de douze hommes, envoyée par les associés de Montréal, arriva dans le courant de l'été, sous la conduite de M. de Repentigny. Un charpentier très pieux, habile et brave, Gilbert Barbier, surnommé Minime, conduisait aussi une grande cargaison d'ornements d'église, de denrées, de munitions de guerre, et même de pièces d'artillerie.

MLLE JEANNE MANCE
FONDATRICE DE L'HÔTEL DIEU

La même année, à Paris, les associés offrirent à Marie le domaine de l'île, adoptèrent pour le sceau de la compagnie, la figure de Notre-Dame, et confirmèrent le nom de Ville-Marie, si heureusement donné à cette terre prédestinée. Déjà, du reste, les associés apprenaient que leur apostolat commençait à porter des fruits: le 28 juillet, Melle Mance et M. de Maisonneuve donnèrent au baptême le nom de Joseph à un enfant de quatre ans, de la nation des Algonquins.

Les travaux du fort furent interrompus brusquement par le débordement de la rivière, et les fossés se remplirent. Dans cette extrémité, M. de Maisonneuve planta au bord des flots une croix de bois, et fit vœu, si Dieu voulait sauver le fort dans lequel se trouvaient les provisions de la colonie, de porter sur ses épaules, une croix semblable, jusqu'au sommet de la montagne. La Providence récompensa cette noble confiance: les eaux s'arrêtèrent, et M. de Maisonneuve accomplit son vœu. Il chargea ses épaules d'une lourde croix, la porta l'espace d'une lieue le long des flancs escarpés de la montagne, jusqu'au sommet, où elle fut solennellement plantée. On y renferma des reliques, et à partir de ce jour, un pélérinage s'établit à la croix de la montagne.

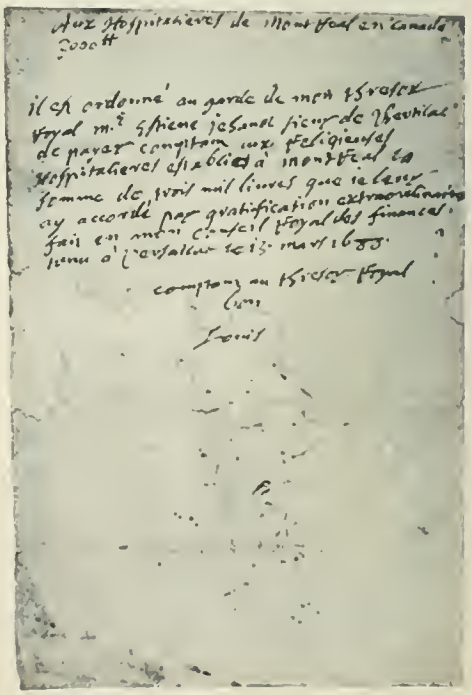

BON POUR 3000 LIVRES
écrit et signé de la main de Louis XIV,
en faveur des Religieuses Hospitalières de St-Joseph,
à Montréal

L'habitation de Montréal ne pouvait pourtant rester longtemps cachée aux Iroquois: une dizaine d'Algonquins, serrés de près par un parti Iroquois, s'enfuirent vers le fort des Français, où les ennemis n'osèrent les poursuivre, mais la place était découverte. Aussi, dans le mois de juin, les Iroquois surprirent à Lachine, près de Ville-Marie, treize canots chargés de pelleteries que les Hurons venaient échanger avec les Européens. Les Hurons, se voyant inférieurs en nombre, firent société avec leurs ennemis, qu'ils engagèrent à attaquer Ville-Marie; les Iroquois acceptèrent avec joie cette

suggestion, et quarante des leurs surprirent, près du fort, six charpentiers occupés à lever le faîte d'une maison.

Les Français se défendirent avec acharnement, mais furent écrasés par le nombre ; trois furent tués et scalpés ; des trois autres, faits prisonniers, un seul parvint à s'échapper. Du fort, on n'avait rien entendu, et le soir, quand M. de Maisonneuve, inquiet de leur absence, fit des recherches, il retrouva les corps de Guillaume Boissier, de Pierre Laforest et de Bertrand Berté, qui furent inhumés dans le cimetière du fort, à l'embouchure de la petite rivière. Les Hurons reçurent la juste punition de leur lâcheté : la nuit suivante, les Iroquois, tombant sur eux à

l'improviste, en tuèrent la moitié ; trente parvinrent à s'enfuir et se réfugièrent à Ville-Marie, où on leur pardonna leur trahison. Une partie des pelleteries enlevées aux Hurons et cachées dans les bois par leurs ravisseurs, fut retrouvée par M. de Maisonneuve, grâce aux indications fournies par le prisonnier français qui avait pu s'évader.

Le secours qu'amena en 1643, sur deux vaisseaux, M. Louis d'Ailleboust de Coulonge, accompagné de sa femme et de sa belle-sœur, fut donc reçu avec joie ; avec lui arrivait aussi, un brave colon, Jean de St-Père, dont nous reparlerons. M. d'Ailleboust remplaça aussitôt la première palissade de pierre par une suite de beaux bastions parfaitement reliés ensemble et avec le principal corps de défense. Le fort avait la forme d'un quadrilatère régulier, et était flanqué de quatre bastions en maçonnerie ; les courtines de deux toises de haut, étaient en bois,

et le tout mesurait trois cent vingt pieds de long. Trois portes y donnaient accès : l'entrée principale ouvrait sur le St-Laurent, les deux autres donnaient, celle du nord sur la petite rivière, celle du sud sur le moulin qui fut construit plus tard, en 1648. Dans son enceinte s'élevaient un bâtiment à deux ailes au centre duquel se trouvait la chapelle, des magasins, servant d'entrepôt, l'hôpital. Enfin, près du fort, on établit le premier cimetière. Le Canada, en y comprenant Québec, ne comptait encore à cette époque que deux cents Européens.

CHAPITRE II.

EXTERMINATION DES HURONS — NOUVELLE CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ DE MONTRÉAL

Il tardait à Melle Mance d'élever, à l'aide des donations de la généreuse Madame de Bullion, les murs de l'hôpital : il fut construit sur la colline qui lui a servi si longtemps d'emplacement, à l'angle nord-est de la rue St-Paul et de la rue St-Joseph (aujourd'hui rue St-Sulpice), là où se trouvent de nos jours les grands magasins des dames de l'Hôtel-Dieu. Les ouvriers travaillèrent avec ardeur, et élevèrent un bâtiment de soixante pieds de long sur vingt-quatre de large ; c'est tout ce qu'on jugea nécessaire pour le commencement.

Les pois et le blé récoltés par les colons, dès la première année, ne suffisaient plus à leurs besoins : M. de Maisonneuve, sur le conseil de M. d'Ailleboust, fit semer du blé au printemps de 1644, et la moisson répondit à ses espérances. En même temps M. Olier envoyait à Ville-Marie, comme missionnaires, les quatre premiers Sulpiciens. Le roi, de son côté, vint en aide aux fondateurs, leur confirma le droit de construire un fort, d'avoir de l'artillerie, et renouvela les pouvoirs de M. de Maisonneuve : plus tard, il fit don à la colonie d'un vaisseau de deux cent cinquante tonneaux, le Notre-Dame de Montréal.

En 1644, Louis XIV, de l'avis de la Reine-Régente, délivrait la colonie de la tutelle vexatoire de la Compagnie des Cent Associés, lui donnait différents privilèges, et autorisait la Société de Montréal à recevoir tout legs ou donation qui serait faite en sa faveur. Dans la suite, la grande compagnie dut renoncer au monopole absolu de la traite des pelleteries, et en étendre le privilège à tous les habitants.

Les baptêmes commençaient à devenir nombreux : 70 à 80 personnes avaient été baptisées en 1643, mais les Iroquois n'allaient pas tarder à découvrir les colons. Leur première attaque échoua : ils furent mis en déroute, et un certain nombre des leurs furent brûlés vifs par les Algonquins.

RUE ST-LAURENT, VUE DE LA RUE CRAIG

Les surprises étaient continuelles : M. de Maisonneuve dut céder aux supplications des colons, et tenta une sortie. Les chiens amenés de France et surtout la chienne Pilotte, rendaient les plus précieux services. Le 30 mars 1644, l'ennemi est éventé par ces fidèles animaux : aussitôt le gouverneur se met à la tête des trente hommes les plus déterminés. On entre dans le bois, mais au lieu de surprendre, on tombe dans une embuscade. Deux cents Iroquois se précipitèrent sur les Français qui font bonne

contenance tant qu'ils ont des munitions : malheureusement elles sont bientôt épuisées, et on se replie sur le fort. De Maisonneuve protège la retraite, et casse la tête du chef sauvage qui s'est élancé pour le saisir. Enfin l'on rentre à l'abri, et dès ce moment, ce fut fini pour les murmures. Ce combat eut lieu à l'endroit où sont bâtis l'ancienne Douane et le Revenu de l'Intérieur.

Quelque temps après, M. de Maisonneuve, rappelé en France pour des affaires de famille, confia le gouvernement de Ville-Marie à M. d'Ailleboust, qui réduisit le fort à quatre bastions

HOTEL-DIEU

réguliers, très bien construits et très solides ; il dura jusqu'en 1672, et fut ruiné par les glaces, après que les colons l'eurent quitté pour s'établir en ville.

Cependant, l'Iroquois, ce farouche ennemi, avait détruit le fort Richelieu, et au loin comme auprès, faisait de nombreuses victimes, soit parmi les alliés, soit parmi les colons. Marie, la femme de Jean-Baptiste, un des chefs Hurons, baptisée à Ville-Marie, n'échappa qu'à grand'peine au supplice du feu. L'établissement du camp volant, composé de quarante hommes, et qui se portait, à la nouvelle de toute attaque des sauvages, sur les points envahis, rendit alors d'inappréciables services ; M. d'Ailleboust, qui venait d'être nommé gouverneur-général, le porta à soixante et dix hommes.

M. de Maisonneuve non plus ne perdait pas son temps : il avait fait construire en forme de fort, avec meurtrières et mâchicoulis, ce fameux moulin de la Pointe à Callière, qui fut longtemps la terreur des Iroquois, et dont on voyait encore les restes glorieux et mutilés, il y a trente ans, là où se trouvent les écluses qui ferment l'entrée du canal de Lachine. Ce qui aida le gouverneur dans le bien qu'il faisait, fut l'élévation de son traitement à quatre mille livres, et les nouveaux règlements des associés, qui défrayaient largement les dépenses de l'Hôtel-Dieu et payaient les soins d'un chirurgien chargé de soigner gratuitement les malades à Montréal.

Mais les Iroquois, voulaient en finir avec les Hurons : en quinze jours, les sept églises que la Société de Jésus avait fondées avec beaucoup de peine, à l'extrémité du lac Supérieur, furent détruites et brûlées avec leurs missionnaires, les pères Daniel, de Brébœuf, Lallemand, Garnier et Chabanel. En 1650, le Père Ragueneau ramena, à Québec, les restes de ces tribus : ce sont les fils des survivants de ces massacres qui habitent aujourd'hui la mission de la Petite Lorette.

Melle Mance eut l'idée d'aller exposer aux associés cette triste situation, et elle arriva chez M. Olier à la fin de l'été 1649. Elle vit de suite que les associés, qui n'étaient plus que neuf, craignaient de se compromettre, et d'engager leurs familles et leur fortune, mais, comptant sur leur dévouement et leur générosité, elle leur demanda de s'avancer bravement, et de donner à la colonie, au lieu d'espérances, des signatures qui rendraient la confiance au pays. Ils s'exécutèrent, reconnurent officiellement M. Olier, comme président de l'œuvre, et acceptèrent la propriété de la colonie, quelque chance qu'elle dût courir, se faisant donation jusqu'au dernier survivant, et excluant leurs héritiers de toute prétention à cet héritage.

Melle Mance revint alors au Canada, accompagnée d'un certain nombre de jeunes filles, destinées au service de l'hôpital. Elle trouva les colons presque découragés par les pertes que leur faisaient subir les attaques sans cesse renouvelées des Iroquois. Jean Boudard et sa femme avaient péri, Chicot avait été scalpé, Archambault avait été tué par les éclats d'un canon : aussi M. de Maisonneuve se décida à aller demander du secours en France. Il en trouva auprès de Mme de Bullion, qui donna vingt mille livres, et auprès des associés, qui fournirent soixante et quinze mille livres. Grâce à ces ressources, le gouverneur de Ville-Marie put lever une nouvelle recrue de cent quinze hommes, qui l'accompagna en Canada.

HOTEL-DE-VILLE

Beaucoup de sang avait été répandu à Montréal, en son absence, car M. de Lauson, qui avait remplacé M. d'Ailleboust, en qualité de gouverneur-général, n'y avait envoyé que dix pauvres soldats dépourvus de tout et qui y arrivèrent presque mourants. Le major Closse avait bien infligé deux rudes défaites aux Iroquois, en 1652 et en 1853 ; une paix de courte durée avait bien été conclue avec ces terribles ennemis ; les colons n'en demeuraient pas moins, en songeant à leur nombre de plus en plus restreint, dans une anxiété continuelle. Enfin, M. de Maisonneuve arriva !

CHAPITRE III.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS — DOLLARD

M. de Maisonneuve était accompagné de la Sœur Marguerite Bourgeois, qui venait instruire les enfants. Une épidémie, qui avait éclaté pendant la traversée, avait déjà donné un aliment au zèle de la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

ST PATRICE
STE-CUNEGONDE
BONSECOURS

ST-JACQUES
LA CATHEDRALE
STE BRIGIDE

LIBERE
NOTRE-DAME

GROUPE DES ENTERIEURS DE QUELQUES EGLISES DE MONTREAL

Cependant la paix conclue avec deux cantons iroquois, puis momentanément rompue, avait été rétablie, grâce aux bons soins donnés par Melle Mance, à un chef sauvage, blessé et fait prisonnier. Parmi les captifs rendus aux Français, à cette occasion, se trouvaient les deux demoiselles Moyen, Elizabeth, qui épousa plus tard le major Closse, et Marie, qui épousa en 1767, Sidrac du Gué, sieur de Boisbriant. Michel, sieur de St-Michel, Gilles Trottier, les deux filles de M. Macart, et un nommé La Perle, qui avait été pris à Trois-Rivières, furent également rendus.

L'heureuse conclusion de cette affaire donna un moment de répit à Montréal, et M. de Maisonneuve en profita pour retourner en France demander des Sulpiciens à M. Olier. Il réussit dans sa demande, et MM. Souart, Galinier et d'Allet, sous la direction de leur supérieur, M. Gabriel de Thubière de Léry-Queylus, abbé de Loc-Dieu, furent envoyés au Canada par M. Olier, qui mourut peu après. Ils reçurent, à Ville-Marie, l'accueil le plus cordial : Melle Mance leur céda une chambre de l'hôpital, et plus tard, en 1659, ils occupèrent la résidence de M. de Maisonneuve. M. Souart fut désigné comme curé de Ville-Marie, M. Galinier eut la charge de former un village de sauvages et de l'évangéliser, et M. d'Allet devait servir de secrétaire à M. de Queylus.

Le 21 novembre 1657, en assemblée générale, les habitants élirent les trois premiers marguilliers : Louis Prudhomme, Jean Cervaise, et Gilbert Barbier.

M. de Queylus, qui avait reçu de l'archevêque de Rouen les pouvoirs de grand-vicaire et d'official en Canada, exerça d'abord, durant près de onze mois, les devoirs de sa charge à Québec ; il y fit germer la dévotion envers Ste-Anne, en l'honneur de laquelle, grâce à la générosité de M. de Lessart, il bâtit une chapelle sur la côte Beaupré. Plus tard, ses pouvoirs furent restreints à l'île de Montréal, et il vint résider à Ville-Marie en 1658.

Dès son arrivée, M. de Queylus dut arrêter la construction de la chapelle de Bonsecours, qui avait été commencée l'année précédente (1657) par la sœur Bourgeois, car il ne voulait pas avoir à la mener de front avec l'établissement de l'église paroissiale. Les travaux de cette dernière avaient été commencés dès 1656, avec le produit de dons volontaires, offerts par les habitants, et le revenu des amendes imposées aux transgresseurs des lois ; ces ressources ne furent pas assez fortes, et la plus grande partie de l'édifice fut élevée aux frais des seigneurs. Le nouveau temple, bâti au coin de la rue St-Paul et de la rue St-Joseph

(St-Sulpice), était de dimensions fort modestes, et lorsqu'en 1672 fut construite une église plus vaste sur la Place d'Armes, il fut destiné au service exclusif des hospitalières et de leurs malades, aussi reçut-il d'abord le modeste vocable de St-Joseph.

Marguerite Bourgeoys n'abandonnait pas sa chapelle Bonsecours, elle partit pour Paris. Elle obtient d'abord de deux anciens associés de Montréal, une statuette de la Vierge, autrefois la propriété du R. P. Léonard, provincial des Capucins, et qui était faite du bois miraculeux de Montagu ; M. de Fancamp contribue à ce présent par le don d'une châsse de la plus merveilleuse richesse. De pieuses personnes offrent de l'argent, et la sœur Bourgeoys repart pour le Canada.

JARDIN VIGER

Un appentis de bois, en forme de chapelle, fut élevé près de la maison des sœurs, et devint provisoirement le sanctuaire de la statue miraculeuse. Deux ans plus tard, le 29 juin, eut lieu la pose de la première pierre. L'église de Notre-Dame de Bonsecours a été transformée deux fois : construite d'abord en chêne, sur fondements en pierre, elle avait quarante pieds de long sur trente de large. En 1676, on remplaça cette construction par un édifice en pierre de soixante-et-quinze pieds de long sur quarante de large, qui fut incendié, en 1754, avec une partie de la ville. En 1772, on rebâtit la chapelle telle qu'elle existe maintenant, et on lui donna cent deux pieds de longueur, sur quarante-six pieds de largeur.

La générosité des fidèles rivalisait d'ardeur, les dons affluaient. M. de Maisonneuve offrit un canon, dont M. Souart fit faire une cloche à ses frais. Deux mille livres fournies par la piété des habitants, cent louis par la sœur Bourgeoys et ses filles, aidèrent la fondatrice à mener son œuvre à bonne fin : la nouvelle chapelle deviendra une annexe inséparable de la paroisse de Villemarie, célèbrera sa fête principale le jour de l'Assomption ; par contre, l'évêque de Québec imposa au curé l'obligation d'y faire célébrer la sainte messe le jour de la Visitation, et d'y aller en procession, le jour de l'Assomption. Depuis, la paroisse a été rattachée au séminaire de Montréal, et chaque jour deux ecclésiastiques de St-Sulpice y offrent le Saint Sacrifice.

Lorsqu'on songea à célébrer le deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal, M. l'abbé Lenoir, qui a fait de la restauration de Bonsecours un des buts de sa vie, applaudit au projet de l'érection d'une statue au fondateur de notre belle cité, mais il crut opportun de donner à la fête son cachet religieux. Il voulut dresser, au-dessus de la vieille chapelle, une statue colossale de la Vierge, dont le piédestal pût faire façade du côté du St-Laurent, de manière à satisfaire en même temps le coup d'œil et l'idée symbolique. Il s'adressa, pour l'exécution de son projet, à M. Edouard Meloche, dont l'œuvre est remarquable : le campanile imaginé par notre artiste canadien, aussi bon architecte que peintre décorateur éminent, s'élève droit au-dessus des murs polygones qui forment l'abside de la chapelle ; il est de style renaissance, et est couronné par une statue de la Vierge, haute de trente pieds, et flanqué de deux tourelles carrées, avec lanternes, surmontées chacune d'un ange aux ailes éployées. Ce campanile est largement ajouré, et assez vaste pour qu'on y puisse dire la messe.

Mais la population croissait dans la colonie, il était temps d'ouvrir une école. M. de

Maisonneuve fit concession à la sœur Bourgeoys, le 22 janvier 1658, d'un bâtiment en pierre qui s'élevait en face de l'Hôtel-Dieu, et qui avait servi d'étable et de colombier ; cette construction avait trente-six pieds de long, dix-huit pieds de large, et un terrain de trente-huit perches y était joint. M. le curé Souart, de son côté, ouvrit au séminaire une classe pour les garçons, et fut le premier instituteur de Montréal.

Durant l'automne de 1657 était arrivé un funeste évènement, la mort de trois colons, fort estimés, Nicholas Godé, Jean St-Père et Jacques Noël. Ils avaient eu l'imprudence de recevoir quelques Onneïouts qui battaient le voisinage, et de leur donner à diner dans une maison de la Pointe St-Charles qu'ils étaient en train de construire. Après le repas, les Français remontèrent sans armes sur la maison pour en assujettir le toit : aussitôt leurs hôtes tirèrent lâchement sur eux, et les trois victimes tombèrent sur le sol ; ils scalpèrent Godé et Noël, et tranchèrent la tête à Jean St-Père, qui avait une très belle chevelure. En représailles, M. d'Ailleboust ordonna de saisir tous les Iroquois qui se présenteraient aux habitations : douze furent faits prisonniers, et deux renvoyés aux chefs des cantons pour leur annoncer cette capture.

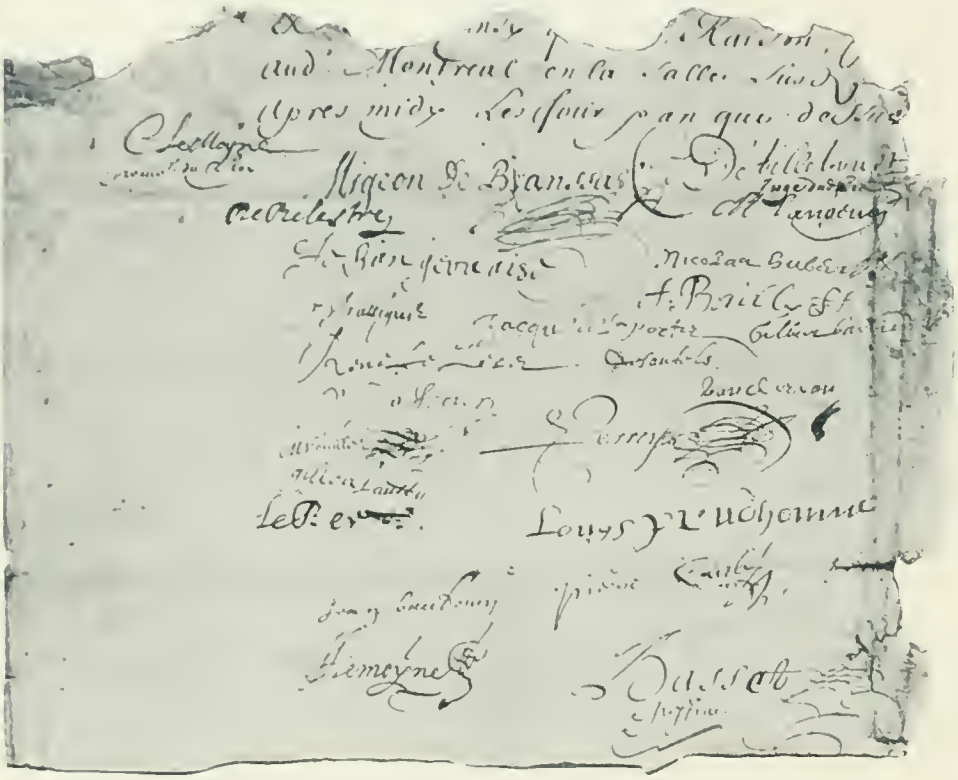

SIGNATURES AUTOGRAPHES APPOSÉES A LA REQUÊTE DES CITOYENS DE VILLEMARIE, SUPPLIANT LE ROI LOUIS XIV D'ACCORDER DES LETTRES D'ÉTABLISSEMENT A LA COMMUNAUTÉ DE RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE ST-JOSEPH À MONTREAL, 1667

Les cinq nations s'assemblèrent en conseil ; on traita de la délivrance des prisonniers, on promit la paix, mais on se prépara à la guerre. D'après leur plan, les Iroquois devaient tomber en masse sur une colonie de cinquante-cinq Français, commandée par le capitaine Dupuis, et établie, à peu de distance, à Gannentaha. Les Français furent prévenus secrètement, et échappèrent à une terrible mort : après treize jours de navigation et de fatigues, ils arrivaient à Montréal, n'ayant perdu que trois hommes noyés pendant le trajet. M. Dupuis fut aussitôt chargé, par M. de Maisonneuve, de remplacer le major Closse dans la direction des forces militaires de Montréal.

Les Iroquois étaient joués, mais non désarmés : douze cents guerriers sauvages allaient se réunir à la Roche-Fendue, aux environs de Montréal, pour se jeter sur la ville, et de là devaient aller détruire Québec. Les habitants de Québec apprirent ce danger par un prisonnier Iroquois : aussitôt ils apportèrent à leur défense une fiévreuse activité. Les habitations étaient tellement éloignées les unes des autres, qu'elles s'étendaient à près de dix lieues : on les abandonna. Tous se réfugièrent à l'évêché, au fort, chez les Ursulines ou les Jésuites ; on éleva des redoutes, on creusa des meurtrières, on établit des patrouilles.

A Villemarie, le gouverneur fit entourer d'une palissade, d'un fossé et de quatre bastions bien retranchés, un moulin qu'il avait fait élever en 1658 sur une éminence du Côteau St-Louis, et qui, appelé d'abord moulin du Côteau, devint la citadelle. M. de Queylus conservait dans ce

moulin, et dans une ferme à la Pointe St-Charles, beaucoup d'engagés aussi bons cultivateurs que braves soldats. De son côté le major Closse qui, à l'arrivée de M. Dupuis, s'était retiré dans son fief d'environ cent arpents de terre sur lesquels s'élève aujourd'hui l'hôpital Anglais, fortifia sa demeure. Enfin, en prévision d'un siège, deux puits furent creusés, l'un dans le fort, l'autre près de l'hôpital.

Mais Dieu suscita pour le salut du Canada, un martyr du patriotisme. Un matin du mois de juillet 1660, Dollard, accompagné de seize braves, quitta Villemarie à l'issue de la messe: après une marche fatigante, ils arrivèrent au pied du Long-Sault, sur la rive gauche de l'Outaouais. Le point précis où ils s'arrêtèrent est probablement Greece's Point, à cinq ou six milles au-dessus de Carillon, par où ils savaient que les Iroquois passaient, au retour de leurs chasses. Ils s'installèrent dans un misérable fort de palissades, où ils furent rejoints par deux chefs sauvages qui, s'étant lancé un défi sur le courage, cherchaient une occasion de se surpasser en valeur: c'était Anahotaha, à la tête de quarante Hurons, et Métiomègue, accompagné de quatre Algonquins.

Une bande d'Iroquois parut bientôt, mais chaudement reçue, elle courut prévenir une bande de trois cents autres sauvages, dont elle s'était détachée. Ils se jetèrent tous vainement sur les Français qui, à l'abri de leurs faibles palissades, en couronnaient les pieux des têtes des ennemis, au fur et à mesure qu'ils les abattaient. Exaspéré par cet échec inattendu, les Iroquois firent demander de l'aide à une bande de cinq cents des leurs, campée aux îles Richelieu. Huit cents hommes s'élancèrent alors sur les palissades. Inutiles efforts! les balles font dans leurs rangs de terribles ravages, et ils reculent de nouveau.

Cependant, l'eau manquait aux assiégés, que la soif torturait; ils faisaient, de temps en temps, des sorties pour s'en procurer, et n'en pouvaient rapporter, dans des vases insuffisants, que quelques gouttes achetées au prix des plus grands dangers. Les Iroquois en profitèrent pour offrir la vie et leur amitié aux Indiens qui se rendraient à eux. Les Hurons profitèrent lâchement de cette offre, et soudain trente d'entre eux suivirent La Mouche, propre neveu du chef Huron, et bondirent par-dessus les palissades. Le brave Anahotaha tira un coup de pistolet sur son neveu, mais le manqua. Les Algonquins restèrent fidèles, et moururent bravement à leur poste.

Les Iroquois apprirent, par ces transfuges, le nombre réel de leurs ennemis, et exaspérés d'être ainsi tenus en échec par quelques hommes, jurèrent de vaincre ou de mourir. Les plus braves se firent une sorte de bouclier avec des bûches liées ensemble, et se mettant devant leurs compagnons, se lancèrent sur les palissades en s'efforçant de les arracher.

Le moment de la lutte suprême est venu: Dollard charge à mitraille un mousquet qui doit éclater en tombant, et le lance avec force; malheureusement une branche d'arbre arrête, au passage, le terrible engin de destruction qui retombe sur les Français, et fait une sanglante trouée parmi eux: "Rends-toi!" criait La Mouche à Anahotaha: "J'ai donné ma parole aux Français, je mourrai avec eux," répondit l'intrépide chef.

Les pieux étaient arrachés; les Français criblés de blessures, résistaient jusqu'au dernier soupir et succombaient un à un. Un seul fut sauvé par les

UN RENDEZ-VOUS DE RAQUETTES

terribles sauvages, qui le livrèrent au bûcher, mais il résista héroïquement aux raffinements de la cruauté la plus barbare ; pas une faiblesse ne lui échappa, et il ne cessa de prier pour ses bourreaux.

Les misérables Hurons eurent le sort qu'ils avaient mérité : ils furent brûlés dans les différentes bourgades ; cinq échappèrent, et c'est par leurs récits qu'on apprit les détails de cet exploit qui sauva le Canada. En effet, les Iroquois, songeant à ce que dix-sept braves seulement avaient accompli, crurent qu'une attaque de front, contre de semblables hommes, ne pouvait qu'échouer misérablement ; ils changèrent de tactique, et recommencèrent leur guerre de surprises et de guet-apens.

Le 24 juin 1661, M. Lemaître, économe du séminaire, fut massacré par les Iroquois, à St-Gabriel, et son successeur, M. Vignal, fut tué à l'île à la Pierre, appelée aujourd'hui l'île Verte, qui se trouve au-dessus de l'île Ste-Hélène. LeBer Duchesne, et J. B. Moyen, subirent le même sort ; Cuillerier et Jacques Dufresne furent emmenés prisonniers, et Brigeart mourut dans les tortures.

LES VIEILLES TOURS

Un nouveau deuil vint bientôt plonger la colonie dans l'affliction : le brave major Closse périt le 6 février 1662, en courant au secours de quelques colons attaqués par une bande de sauvages. Trois mois après, une occasion s'offrit aux colons de venger leur chef regretté : cinquante Iroquois qui attaquèrent une redoute voisine du fort Ste-Marie, furent repoussés avec perte, et quelques semaines plus tard les colons en firent une quinzaine prisonniers.

Un autre jour c'était Jouaneaux qui, travaillant aux champs avec quatre ouvriers, était attaqué subitement : des cinq travailleurs, Rollin fut tué, Jérôme blessé à mort, Petit et Mentor fait prisonniers, et Jouaneaux échappa seul aux ennemis en se barricadant dans une grange.

CHAPITRE IV.

L'ILE DE MONTRÉAL PASSE À ST-SULPICE.—ARRIVÉE DU RÉGIMENT DE CARIGNAN

L'année 1663 ouvrit une ère toute nouvelle pour le Canada. Le gouverneur, M. d'Avaugour, à la suite de difficultés avec Mgr. de Laval, au sujet de la traite de l'eau-de-vie, fut révoqué par le roi et remplacé par M. de Mézy, mais il avait avant son départ convaincu le gouvernement de la nécessité qui s'imposait dans l'intérêt même du Canada, de dissoudre la Compagnie des Cent Associés, alors réduite à quarante-cinq membres, et d'établir une administration judiciaire. La compagnie remit au roi ses privilèges et ses possessions, le 24 février. Sur l'avis d'un commissaire royal, M. Gaudais-Dupont, le roi créa un conseil fixe, appelé *Conseil Souverain de Québec*, qui reçut le pouvoir d'établir, à Montréal et aux Trois-Rivières, des cours de justice inférieures.

Les changements furent aussi importants dans l'administration religieuse : le 29 mars la Société de Montréal substitua à sa place le séminaire de St-Sulpice, lui abandonnant par pur don, tout son domaine, seigneurie, fonds, métairies et autres droits sur l'île. Le contrat de cette donation fut ratifié en mai 1677, par le roi Louis XIV., et enregistré à Québec le 20 septembre de la même année. La communauté de St-Sulpice devenait donc seigneuresse de l'île de Montréal.

Il y eut dès lors trois gouvernements, portant les noms de leurs chefs-lieux : Québec, Montréal et Trois-Rivières ; chacun possédait une organisation civile et judiciaire, de telle sorte que le gouverneur ou le conseil souverain n'avaient à s'occuper de la marche des choses qu'en cas d'appel à leur autorité.

Montréal continuait à progresser : de 1642 à 1654, il y eut dans cette ville vingt-six mariages et soixante naissances ; plus tard on y comptait une centaine de ménages. Grâce à Louis XIV et à Colbert, chaque année, un certain nombre de jeunes filles sorties d'un orphelinat à Paris, étaient envoyées en Canada, et recevaient en dot du roi une maison toute bâtie et des vivres pour huit mois. Plus tard, le monarque accorda aux jeunes ménages une prime de trois cents livres ; il gratifia de plus d'une pension annuelle de trois cents livres les pères de familles qui avaient dix enfants, et de quatre cents livres ceux qui en avaient douze ; il réserva de plus le privilège exclusif de la chasse, de la pêche et de la traite, aux hommes mariés.

On voulut aussi, dans les commencements, envoyer aux officiers des épouses d'une naissance plus distinguée ; les couvents de France choisissaient pour le Canada des jeunes filles pauvres, mais vertueuses et de bonne maison. En 1665 il en arriva une quarantaine, qui trouvèrent aisément de bons partis.

COLLEGE DE MONTREAL

Quoique dans les dix premières années tous les enfants fussent morts en bas-âge, la population, de 72 personnes qu'elle était en 1642, était montée à 196 en 1650, à 372 en 1660, à 525 en 1665, à 830 en 1672. On avait dû, en 1654, ouvrir un deuxième cimetière au lieu où se croisent actuellement les rues Notre-Dame et St-Sulpice. De 1650 à 1672, on construisit à Montréal quatre-vingt-quatorze maisons : des sentiers de huit à douze pieds de large y conduisaient. En 1672, Bénigne Basset, premier arpenteur, notaire et greffier de la justice, à Montréal, traça les premières rues de la ville : voilà comment le premier sentier, ouvert en 1645 et menant du fort à l'Hôtel-Dieu, fut remplacé en 1674 par la rue St-Paul ; un autre, ouvert en 1655, et conduisant du fort à la rue St-Jean-Baptiste, se transforma en la rue St-Jean-Baptiste, en 1684 ; un troisième tracé en 1664, et allant du fort à la côte de la Place d'Armes, devint la rue St-Dizier en 1691 ; un autre encore, datant de 1668, du fort à la rue St-Pierre, fut remplacé en 1689 par la rue St-Vincent. Bénigne Basset avait commencé l'exécution de ces voies de communication par la rue Notre-Dame qu'il fit percer, en 1672, sur la partie la plus élevée du terrain : commençant à un puits creusé en face du portail de l'église en construction, elle venait aboutir au moulin à vent servant de redoute, qui avait été élevé en 1656 sur le terrain compris aujourd'hui entre la rue Bonsecours et la place Dalhousie. Ce terrain était un petit tertre d'environ cinquante pieds d'élévation ; on ajouta à la redoute, en 1658, des petits bastions avec des retranchements garnis de chevaux de frise, et le moulin primitif devint la citadelle de Montréal. La Place d'Armes avait été ouverte en 1650.

Les seigneuries se multipliaient. En 1664, soixante-et-cinq fiefs importants avaient été

concédés dans la Nouvelle-France, dont les suivants dans le gouvernement de Montréal : la Citière, l'île de Montréal, Lanoraie, l'île Jésus, St-Sulpice, Laprairie, Lachenaie, Longueuil et l'île St-Paul.

Le 5 février 1663, le Canada fut éprouvé par un terrible tremblement de terre, dont les secousses se firent sentir plus de six mois ; dans l'île de Montréal, le désastre fut moins grand que dans les districts de Québec et de Trois-Rivières.

MELLE MANCE EN DANGER
Attaque par les Iroquois, sur les colons de Villemarie en 1650

Enfin, arriva en Canada le renfort depuis si longtemps attendu : M. le marquis de Tracy, chargé d'informer contre M. de Mézy, débarqua à Québec avec quelques compagnies du régiment de Carignan-Salières. Le reste du régiment, moins quelques compagnies, arriva avec le colonel sur une escadre portant le nouveau gouverneur M. de Courcelles, M. Talon, l'intendant, beaucoup de familles, enfin des bœufs, des moutons et des chevaux.

Un des premiers actes d'autorité de M. de Tracy causa une véritable affliction dans Montréal : sans avoir entendu les explications qu'aurait pu donner M. de Chomedey, avant même que M. de Courcelles fût débarqué, il destitua M. de Maisonneuve et nomma M. Dupuis à sa place comme gouverneur de Villemarie. Nous devons rendre cette justice au vice-roi, qu'il apporta des formes dans cet acte de rigueur, rendant ainsi implicitement hommage au mérite de cet homme de bien.

Par sa position, M. de Maisonneuve, obligé de défendre les droits des seigneurs de Montréal, n'avait pu éviter de froisser souvent les gouverneurs généraux. A peine le séminaire fut-il en possession de sa seigneurie, qu'on voulut lui enlever le droit de justice et la faculté de nommer le gouverneur de Villemarie, quoique ces privilèges eussent été accordés en 1644 à la Compagnie de Montréal par lettres-patentes royales. M. de Mézy nomma M. de Sailly, juge, Charles le Moyne, procureur du roi, et Bénigne Basset, greffier et notaire. Le Conseil Souverain confirma ces nominations.

Le séminaire protesta, forma une sénéchaussée royale à côté de celle du Conseil Souverain, créa juge M. Ch. d'Ailleboust des Musseaux, et conserva Bénigne Basset dans son office de greffier. M. de Mézy ne céda point : il révoqua Bénigne Basset de la charge de notaire royal, et nomma à sa place Nicholas de Mouchy, et de plus, deux sergents royaux, Aniceet et Ragnideau. En même temps, il s'arrogeait le droit de nommer le gouverneur de Montréal, et attribua ces fonctions à M. de Maisonneuve. Celui-ci, toujours prudent, répondit qu'il acceptait la commission, mais sans préjudice des droits des seigneurs. Il rendit compte de la mesure à M. Souart, représentant des seigneurs au Canada. M. Souart protesta aussitôt, et le Conseil l'ajourna à huit mois pour lui permettre de faire venir de France ses titres de propriété et les lettres patentes du roi.

La sénéchaussée du Conseil Souverain continua, mais sans procédure judiciaire, de rendre la justice jusqu'à la fin de 1665 ; dans le même temps, les cinq juges de police nommés dans une assemblée de tous les habitants de l'île, convoquée sur l'ordre du gouverneur-général, par une ordonnance de M. de Maisonneuve, du 15 février 1664, siégeaient aussi à Montréal. Les juges

élus furent Louis Prud'homme, Jacques LeMoyne, Gabriel Lesel sieur du Clos, Jacques Picot sieur de la Brie, et Jean Ledue.

Ces démêlés durèrent trois ans, au bout desquels la fermeté du séminaire l'emporta : le roi maintint la Société de St-Sulpice dans ses droits à rendre la justice à Villemarie et à nommer le gouverneur de cette ville.

Cette résistance de M. de Chomedey blessa M. de Mézy, qui nomma le capitaine Pezard de la Touche au gouvernement de Montréal, mais cette nomination, qui ne précéda que de quelques jours la mort de M. de Mézy, resta lettre morte. M. de Maisonneuve n'en était pas moins sacrifié : il fut révoqué et retourna à Paris, où il mourut le 9 septembre 1676.

Un autre évènement funeste, la capture de Charles le Moyne par les Iroquois, vint plonger dans le deuil la petite colonie. Il était père de quatorze enfants, tous restés célèbres par leur valeur : c'étaient les sieurs de Longueuil, de Ste-Hélène, d'Iberville, de Maricourt, de Bienville, de Sérigny, de Chateauguay. Né à Dieppe, en Normandie, le 2 août 1626, il était venu, à 15 ans, rejoindre son oncle, Adrien Duchesne, établi à Québec. Il rendit de tels services à la colonie par sa valeur et sa connaissance des langues sauvages, que le roi lui accorda plus tard des lettres de noblesse, et les titres de sieur de Longueuil et de Chateauguay. C'est dans une excursion de chasse, à l'île Ste-Thérèse, qu'il fut fait prisonnier. Au bout de trois mois, il fut renvoyé à Montréal,et il y mourut en 1685. Il fut enterré dans l'église Notre-Dame.

Pendant ce temps le Canada était concédé à la Compagnie des Indes Occidentales, et les trois forts de Chambly, de Sorel et de Ste-Thérèse étaient élevés par l'ordre du marquis de Tracy. Trois des cinq cantons, intimidés par les préparatifs sérieux qui se faisaient contre eux, demandèrent la paix et l'obtinrent : les deux autres cantons Iroquois allaient être châtiés. Le 14 septembre 1666, M. de Tracy se mit en route à la tête de six cents soldats, de six cents Canadiens, dont cent dix de Montréal, commandés par Charles le Moyne et son lieutenant Picoté de Belestre, et de cent Hurons et Algonquins. La marche fut extrêmement pénible et le but de l'expédition ne fut guère atteint, car les Agniers, prévenus du danger qu'ils couraient, avaient évacué leurs villages ; on livra aux flammes leurs cabanes avec les immenses quantités de provisions qu'on y trouva.

Durant l'hiver de 1666 à 1667, quarante soldats sur soixante dont se composait la garnison du fort Ste-Anne, furent atteints du scorbut. Ceux dont l'état le permit furent transportés à l'hôpital de Montréal.

Le vice-roi eut, avant son départ pour l'Europe, le plaisir de faire la paix avec les Iroquois ; il réduisit aussi au vingt-sixième la dîme que l'évêque de Pétrée, dans son zèle pour le bien de l'Église, avait portée au treizième. Dès l'ouverture de la navigation, six compagnies du régiment de Carignan partirent pour la France avec M. de Tracy, mais il en revint six autres, deux ans après, rejoindre celles qui étaient demeurées et s'étaient fixées au Canada. Les officiers obtinrent des terres en fief et seigneurie, et dès ce moment on commença à établir, sur les représentations de l'inten-

PREMIER INCENDIE DE L'HOTEL-DIEU

A la présence du Très-Saint-Sacrement, le vent changeant tout à coup de direction, la ville de Montréal fut préservée d'une conflagration générale.

dant Talon, plutôt des groupements de population que des établissements nombreux mais trop faibles. On réunit en bourgade, au Sault St-Louis, les Indiens qui voulaient embrasser le christianisme; les Jésuites fondèrent à Laprairie, en 1670, un village où purent résider ceux qui voulaient se soustraire au vice de l'ivrognerie, et vingt-cinq seigneuries furent concédées de 1675 à 1680.

M. Talon, rappelé momentanément en France en 1668, et revenu dès l'année suivante, eut le plaisir de voir, en 1670, son neveu par alliance M. Perrot, nommé par le séminaire, gouverneur de Montréal, en remplacement du sieur de la Frédière; celui-ci avait remplacé M. Pierre de St-Paul, sieur de Lamothe, qui lui-même avait succédé à M. Dupuis durant l'hiver de 1668 à 1669. M. de la Frédière avait tellement abusé de son pouvoir qu'il avait été révoqué sur la demande de l'intendant Talon. Durant ce temps, la paix avec les Iroquois faillit être troublée par l'avidité de quelques mauvais soldats qui, dans le but de lui voler ses fourrures, assassinèrent un chef Iroquois. M. de Courcelles sauva la situation par son énergie: il dédommagea la famille de la victime, et fit passer par les armes les trois meurtriers; mais peu après, les Iroquois et les Outaouais étant sur le point de recommencer leurs hostilités, il leur fit signifier qu'il ne tolèrerait pas qu'ils troublassent le repos des nations; sur la réponse arrogante des Iroquois, il partit lui-même de Montréal le 2 juin 1671 avec cinquante-six braves montés dans un bateau construit à cet effet, et dans treize canots d'écorce. Il arriva à l'embouchure du lac Ontario, et épouvanta tellement les Iroquois par son audace, que les Outaouais implorèrent la paix. Il profita de leur effroi pour obtenir leur approbation à son projet de construire un fort à Cataracoui. Ce fort, devenu aujourd'hui Kingston, fut élevé par le comte de Frontenac, et appelé Frontenac, du nom de ce gouverneur, qui venait relever M. de Courcelles de ses fonctions.

Environ deux ans avant le départ de M. de Courcelles, en 1670, Mgr. de Laval fut nommé évêque de Québec. Cette même année la petite vérole décima les sauvages, et quinze cents Indiens furent enlevés par le fléau.

CHAPITRE V.

L'ÉGLISE PAROISSIALE.—MASSACRE DE LACHINE

Louis de Buade, comte de Frontenac, débarqua à Québec en 1672, et poussa avec activité les travaux du fort Cataracoui. Ce lieu n'est pas le seul qui eût été fortifié à cette époque: au fort Verdun construit en 1662 au pied des rapides de Lachine, au fort Rolland bâti en 1670 près de l'endroit où s'élève aujourd'hui la gare du Grand Tronc, on ajouta en 1671 le fort Remy, à Lachine. Trois ans après, on bâtit près de la montée Dorval, le fort Gentilly ou la Présentation; enfin on éleva en 1676 le fort Cuillerier, en 1677 le fort de la Montagne, dont deux tours subsistent encore en face du Collège de Montréal, et en 1683 le fort de Ste-Anne de Bellevue à la tête du rapide de ce nom. Tous ces ouvrages de défense furent érigés en bois, sauf cinq qui furent faits en pierre: ceux de la Montagne, de Cataracoui, de Senneville (1692), de Longueuil (1690) et du lac des Deux-Montagnes (1721). Celui de la Présentation fut établi par le séminaire pour protéger sa mission de Gentilly, fondée pour l'instruction des petits Indiens au-dessus de Lachine. C'est encore St-Sulpice qui se chargea du fort Remy. Robert René Cavalier de la Salle avait obtenu en 1666, du séminaire, la première concession en censive de Lachine; placée à la tête des rapides, elle appartient aujourd'hui à M. Ed. Preston Wilgress, qui habite la maison la plus ancienne peut-être de l'île de Montréal. Trois ans après, la soif des voyages pousse de la Salle à rétrocéder sa terre à St-Sulpice, moins quatre cent vingt arpents qu'il vend à Jean Millot. Celui-ci y construit un moulin à vent en maçonnerie de la forme d'une tour "pour servir de redoute." Il l'entoura d'une palissade de pieux et y dépensa mille écus. En 1673 le séminaire le lui acheta et l'appela le fort Remy.

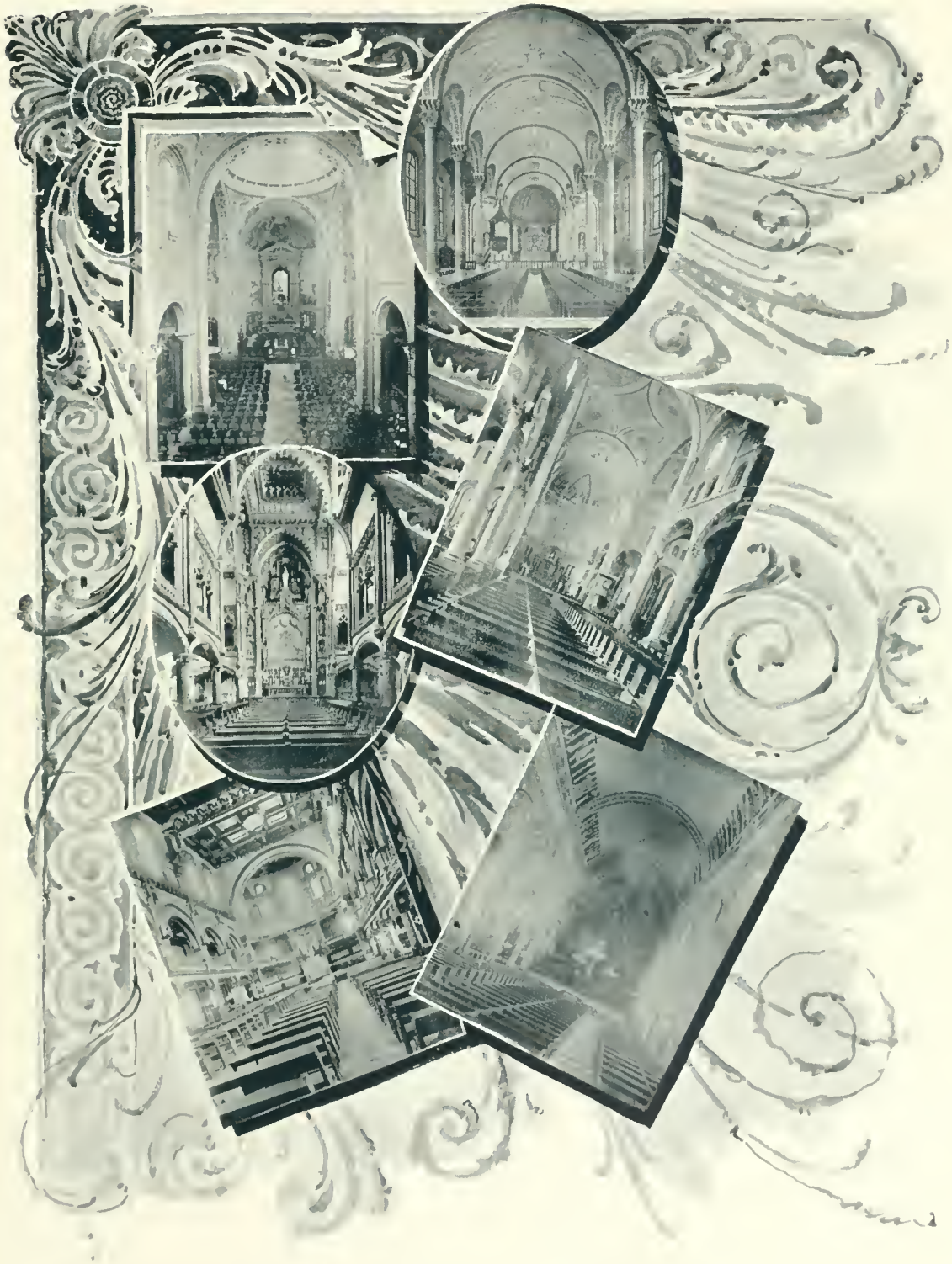

NOTRE-DAME DE LOURDES
CHAPELLE DE NOTRE-DAME DU SACRE COUR
ÉGLISE DE LA NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE

ST JEAN-BAPTISTE
ÉGLISE DU GESU
ST VINCENT DE PAUL

INTÉRIEUR DE QUELQUES ÉGLISES DE MONTRÉAL

C'est vers cette époque que s'éleva l'église paroissiale. Le séminaire offrit pour cette fondation une somme de trois mille livres tournois, payable en trois ans, et des terrains situés derrière sa maison sur la hauteur de la rue Notre-Dame : ces propositions furent acceptées le 19 juin 1672, dans une assemblée de tous les habitants, et François Bailli, maître maçon, fut chargé de la conduite du bâtiment. Le 30 du même mois, furent posées les cinq premières pierres. Le cœur de Melle Mance, qui mourut l'année suivante, devait être placé dans le temple sacré, mais il fut consumé lors de l'incendie qui dévora l'hôpital, où il avait été momentanément déposé.

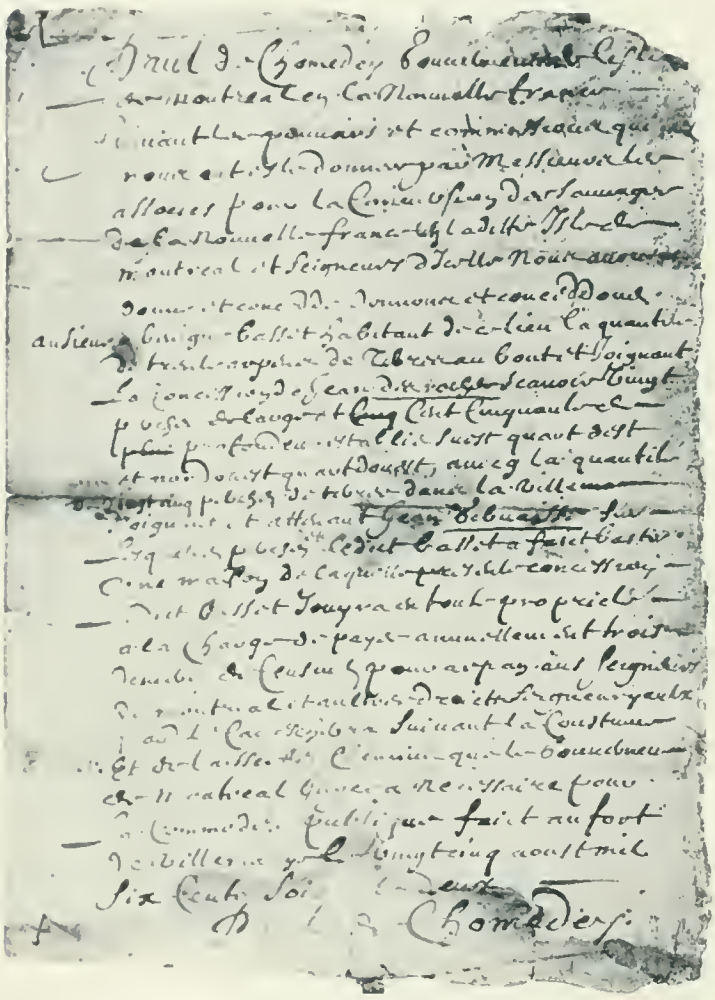

Acte de Concession de deux lopins de terre au sieur Benigne Basset, Notaire. L'un de ces terrains est devenu le site actuel de l'Hôtel-Dieu, fait partie du Parc de Montréal et du terrain de l'Exposition. L'acte est écrit et signé de la main de Paul de Chomedey, en date du 25 août 1662

Cependant, quoique tous voulussent contribuer à la poursuite des travaux, l'ouvrage traîna quelques années à cause de la pauvreté des colons, et ne fut terminé qu'en 1678. " L'église avait, dit M. Morin, la forme d'une croix latine, avec bas-côtés terminés par une abside circulaire ; son portail, construit en pierre de taille, se composait de deux ordonnances, l'une toscane et l'autre dorique ; cette dernière ordonnance était couronnée par un fronton triangulaire. Ce beau portail, élevé en 1722 sur les dessins de Chaussegros de Léry, ingénieur du roi, était flanqué au côté droit, d'une tour carrée, surmontée d'un campanile, au sommet duquel s'élevait une belle croix fleurdelisée, haute de 24 pieds. Cette église était bâtie dans l'axe de la rue Notre-Dame, et une partie sur la Place d'Armes ; elle mesurait, hors d'œuvre, cent quarante pieds de longueur et quatre-vingt-seize pieds de largeur, la tour cent quarante-quatre pieds de hauteur. Elle fut rasée en 1830, et la tour abattue en 1843."

Les Sulpiciens élevèrent pour eux-mêmes une nouvelle demeure mesurant cent soixante-et-dix-huit pieds de front sur quatre-vingt-quatre de profondeur : ces vieux murs ne méritent aujourd'hui l'attention du touriste que par leur antiquité, la beauté du jardin qui s'étend derrière eux, et la vieille horloge qu'ils supportent.

Le gouverneur de Montréal, M. Perrot, neveu de l'intendant Talon, ne vit pas leur achèvement : ayant désobéi à M. de Frontenac, ayant poussé l'audace jusqu'à faire jeter en prison le sieur Bizard, lieutenant des gardes du gouverneur-général, il fut enfermé durant un an au château St-Louis, et remplacé dans le commandement de la ville par le sieur de la Naudière. Rétabli dans ses fonctions par le roi, qui lui avait fait toutefois subir trois semaines de détention à la Bastille, il fut placé plus tard à la tête de l'Acadie, et perdit la vie, dans la suite, à la Martinique. Son sort n'est pas digne de compassion, car il profitait des facilités que lui procurait sa position, pour s'enrichir par un trafic illégal des pelleteries avec les sauvages, et protégeait ouvertement les coureurs des bois.

La discorde s'établit aussi entre M. de Frontenac et l'intendant Duchesneau, qui furent remplacés, le premier par M. de la Barre, le second par M. de Meules. Mgr. de Laval céda

également son évêché à Mgr. de St-Valier (1689) ; le digne prélat avait ramené avec lui, dans son dernier voyage au Canada, six Récollets qui s'établirent à l'entrée de Villemarie. En 1692 ils achetèrent, pour y ouvrir une école, un vaste terrain sur la rue Notre-Dame ; leur monastère et leur église, situés entre les rues Notre-Dame, des Récollets, Ste-Hélène et St-Pierre, furent construits de 1695 à 1700, et démolis en 1787. Quelques années auparavant, le roi avait établi la fixité des cures. Le souverain avait aussi envoyé au Canada un renfort de 200 soldats pour la guerre qui se rallumait avec les Iroquois, mais de la Barre eut la faiblesse de se laisser jouer par les sauvages : il fut aussitôt rappelé, et remplacé par le colonel marquis de Denonville.

M. de Denonville commença par amasser des provisions et des munitions au fort Cataraconi, puis fortifia Montréal et lui donna le chevalier de Callières comme gouverneur. Au printemps de 1685, il employa six cents hommes sous la direction de M. du Luth, ingénieur royal, à élever une palissade. Ces défenses en bois ne furent pas durables, et il fallut les réparer chaque année. Il venait de recevoir huit cents hommes de mauvaises recrues, sous le commandement du chevalier de Vaudreuil ; dès lors il se trouva prêt pour son expédition.

BUREAU DE POSTE ET BANQUE DE MONTRÉAL

Une partie de ce renfort fut envoyé aussitôt à Montréal, où M. de Callières rassembla deux mille hommes dans l'île Ste-Hélène. Avec cette supériorité de forces, de Denonville eut pourtant la malheureuse idée de commettre un acte qui déshonora le nom français chez les sauvages : il fit saisir des députés iroquois et les envoya en France pour servir à bord des galères royales. Louis XIV désapprouva hautement cette trahison et renvoya les prisonniers au Canada.

L'armée partit le 13 juin 1687 sur quatre cents embarcations. Rejointe plus loin par six cents hommes de Détroit, elle repoussa au sortir d'un défilé huit cents ennemis embusqués dans un ruisseau et leur tua quarante-cinq hommes. Elle brûla ensuite une immense quantité de maïs aux Tsonnontouans, et leur tua un nombre prodigieux de cochons. En revenant de son expédition, de Denonville fonda un fort à Niagara, et y laissa cent hommes qui succombèrent tous sous les coups d'une maladie inconnue, probablement le scorbut. Les Iroquois voulurent se venger : vers la fin de l'été ils ravagèrent tout l'ouest de la colonie ; une bande de deux cents guerriers incendia quelques maisons dans l'île de Montréal et tua plusieurs personnes.

La paix était vivement désirée par les colons : elle allait être conclue, quand les négociations furent brusquement arrêtées par la perfidie de Koudiaronk (le Rat), chef des Hurons Michillimakinacs. Mécontent de n'avoir pas été consulté en cette occurrence, il se met en embuscade avec sa troupe à l'anse de la Famine, tombe sur les députés iroquois qui se rendaient à Montréal, en tue un certain nombre et fait les autres prisonniers. Sur l'observation de ceux-ci qu'ils allaient en

ambassade à Villemarie, il feint la surprise, et prétend avoir agi sur l'ordre du grand chef français, puis les relâche. Il n'y avait plus qu'à se préparer à la lutte. Du reste, la guerre allait se rallumer avec l'Angleterre à l'occasion du détrônement de Jacques II., et M. de Frontenac, chargé de l'exécution du plan proposé par M. de Callières, pour la conquête de la Nouvelle-Angleterre, allait venir remplacer M. de Denonville.

L'année 1688 s'était passée dans la paix : aussi les colons se relâchaient-ils de leur vigilance, pendant que les sauvages se préparaient. Le chevalier de Vaudreuil commandait à Villemarie en l'absence de M. de Callières, alors en France. Dans la nuit du 4 au 5 août 1689, tout reposait dans les habitations de l'île de Montréal, pendant qu'au dehors la pluie et la grêle faisaient rage, et que quinze cents Iroquois traversaient le lac St-Louis dans leurs canots d'écorce. Ils abordent en silence sur la côte de Lachine, se divisent en plusieurs pelotons, et entourent toutes les maisons dans un rayon de plusieurs lieues. Soudain le signal est donné par les chefs : une horrible clameur déchire les airs. Les portes sont enfoncées, et les demeures dans lesquelles les Iroquois ne peuvent pénétrer sont livrées aux flammes, mais les malheureux qui en sortent affolés pour échapper aux tourments du feu, sont livrés à des tourments encore plus épouvantables. Les bourreaux tuèrent les bestiaux, brûlèrent les habitations, empalèrent des femmes, forcèrent des pères à jeter dans les flammes leurs enfants, mirent à la broche d'autres petits êtres tout vivants, et contraignirent les mères à les retourner dans le feu pour les faire rôtir.

RUE NOTRE-DAME

Tout fut brûlé et pillé, excepté les forts qui ne furent même pas attaqués ; deux cents personnes de tout âge et de tout sexe périrent dans les supplices, et une cinquantaine emmenées dans les villages pour être torturées. Quelques colons s'échappèrent toutefois, en se réfugiant dans les forts ou dans les bois.

A cette terrible nouvelle, M. de Denonville, alors à Montréal, donne au chevalier de Vaudreuil l'ordre de se jeter dans le fort Rolland avec ses troupes et une centaine de volontaires : M. de Vaudreuil y court accompagné de M. de Subercase et d'autres officiers. En arrivant au fort Rolland, ils apprennent que l'ennemi se trouve à une demi-lieue plus haut et ne se trouve séparé d'eux que par un bois assez épais. M. de Subercase, à la tête de ses volontaires, accourt, mais il est aussitôt arrêté par M. de Vaudreuil, qui allègue l'ordre formel de M. de Denonville de ne rien risquer, et l'on passe la nuit au fort. Le lendemain cent volontaires sont détachés sous le commandement de M. de St-Jean, et poussent jusqu'aux décombres d'une maison incendiée, où ils se retranchent et échangent quelques coups de fusil avec les Iroquois. Ils aperçoivent bientôt un parti de Français et d'Indiens amis qui, sorti du fort Remy, se dirigent vers eux, en grand danger d'être enveloppés par les ennemis. Les volontaires veulent s'élancer au devant de ce renfort, mais leur commandant, alléguant toujours ses instructions, les retient. Ce qu'on pouvait prévoir arriva : le détachement du fort Remy, envoyé par de Denonville au secours de M. de Vaudreuil, et composé de cinquante soldats et de trente sauvages alliés, fut exterminé : le baron de Longueuil eut un bras cassé, mais fut sauvé par quatre des meilleurs coureurs d'entre les sauvages amis qui l'emportèrent au fort Remy. Les officiers St-Pierre, Denis, Villedonné, Laplante et de la Rabeyre,

furent pris et emmenés aux villages des Iroquois : tous parvinrent à s'échapper durant la route, sauf de la Rabeyre, qui fut attaché au poteau de torture et périt dans les supplices. En lisant ces détails, on ne peut s'expliquer l'inactivité des autorités en face des sauvages ; il semble vraiment qu'elles eussent perdu la tête.

A la suite de ce désastre, les troupes rentrèrent dans les forts, et les environs, abandonnés ainsi, furent ravagés. Sur la rive opposée, les Iroquois massacrèrent une partie des soixante-et-douze habitants de Lachenaye, et emmenèrent le reste. Ils ne se retirèrent qu'à l'automne, emmenant avec eux près de deux cents captifs.

CHAPITRE VI.

Siège de Québec.—Fortifications de Montréal

M. de Frontenac apprit la sinistre nouvelle à son arrivée à Québec (12 octobre.) Il déploya aussitôt la plus grande activité. Le plan de M. de Callières ayant échoué par le retard apporté par les vents aux vaisseaux de M. de la Caffinière, il prépara trois partis de guerre, qui tombèrent sur la Nouvelle-Angleterre, dans l'hiver de 1690, par trois endroits à la fois : deux cents hommes, commandés par d'Ailleboust de Mantet et Le Moyne de Ste-Hélène, enlevèrent Corlaer (Schenectady); cinquante-deux Canadiens et sauvages, sous les ordres de François Hertel, détruisirent Salmon-Falls, et battirent en revenant deux cents Anglais qui voulaient les arrêter ; enfin, M. de Portneuf prit et rasa Casco.

Les Anglais voulurent avoir leur tour : l'amiral Phipps enleva Port-Royal, et se déshonora en manquant à la parole donnée : au mépris de la capitulation, les habitations furent pillées, et la garnison faite prisonnière.

Cette iniquité fut châtiée par le ciel : Phipps envoyé avec une flotte imposante pour assiéger Québec, fut repoussé. Pour comble d'infortune, ses vaisseaux furent assaillis dans le bas du fleuve par une terrible tempête ; plusieurs navires se perdirent corps et biens. L'armée de Winthrop, composée de trois mille hommes, devait dans le même temps marcher sur Montréal : désorganisée par la maladie et la discorde, elle dut se disperser.

Non découragés encore, six cents Anglais commandés par le major Schuyler, marchèrent au mois d'août, sur Laprairie. M. de Callières court occuper ce lieu avec huit cents Canadiens, soldats et sauvages, et envoie le capitaine de Varennes avec trois cents hommes barrer la route de Chambly. Les Anglais réussirent pourtant à passer, et profitant des ténèbres, se glissèrent, dans la nuit du 10 août, le long de la hauteur sur laquelle le fort était construit. Par une négligence impardonnable, le quartier des milices avait été laissé dégarni cette nuit-là : les Anglais s'y jetèrent. Une sentinelle les aperçut et prévint M. de St-Cirque, qui remplaçait M. de Callières, malade. M. de St-Cirque s'avance aussitôt avec son bataillon pour explorer les lieux, à peine a-t-il fait quelques pas, qu'une décharge de mousqueterie

CARRÉ ST LOUIS

éclate : il tombe blessé à mort, et dix-huit de ses compagnons sont tués, parmi lesquels le capitaine Dosta, le lieutenant Domergue, et le brave Jean LeBer Duchesne.

En voyant accourir de la Chassaigne avec le second bataillon, les ennemis cèdent le terrain, mais pied à pied, jusqu'à ce que, par l'arrivée de M. de Varennes, accouru de Chambly au bruit de la fusillade, ils soient pris entre deux feux. Dès ce moment ils étaient vaincus, mais ils se rallièrent deux fois encore : ils perdirent quatre-vingt-dix hommes dans ce combat. Les Français eurent à déplorer la perte de trente-sept des leurs.

Les Iroquois inquiétaient aussi toujours les environs de la colonie ; ils furent taillés en pièces à Boucherville, et sur les bords des lacs St-François, Champlain et des Deux-Montagnes. De Frontenac leur infligea en outre une rude leçon : parti de l'île Perrot le 7 juillet 1696, avec trois mille hommes, il ravagea les deux cantons des Onnontagués et des Onneïouts. Cette longue guerre se termina par le traité de Ryswick en 1697 : M. de Frontenac mourut l'année suivante à l'âge de soixante-et-dix-huit ans ; il fut remplacé par M. de Callières, qui lui-même céda les fonctions de gouverneur de Montréal à M. de Vaudreuil.

CLUB CANADIEN

C'est alors que M. de Vaudreuil acheta de Charles d'Ailleboust des Musseaux et d'autres, les terrains près de la place Jacques-Cartier et tout l'espace compris entre les rues St-Vincent, St-Charles, Notre-Dame et St-Paul. "En 1702, ajoute Benjamin Sulte, il obtint la seigneurie de Vaudreuil. La mort de M. de Callières l'appela à Québec en 1704 pour être gouverneur-général. Plusieurs années après, sa femme posa (1723) la pierre angulaire du château Vaudreuil, un bel édifice de pierre qui faisait face à la rue St-Paul ou plutôt au fleuve, car en 1721 il avait acquis les lots de ce côté. Le pauvre marquis n'eut pas la satisfaction d'habiter cette demeure somptueuse, il mourut en 1725. En 1763 son fils vendit la propriété à M. de Lotbinière." Enfin, occupé comme collége le 1er octobre 1773, le château de Vaudreuil devint la proie des flammes le 6 juin 1803.

La même incendie dévora le couvent des Jésuites qui, bâti en 1692, était situé en face de la place Jacques-Cartier, en partie, dit Morin, sur le terrain occupé par le Palais de Justice et le Champ de Mars. Il avait été construit en 1692 et se composait d'un corps-de-logis principal, d'une église et d'une chapelle. C'est aussi dans les dernières années du XVIIe siècle que fut construit le palais de l'Intendance (1698) près de la rue St-Victor et entre les rues St-Paul et des Commissaires. Il était le siège de l'administration de la cité, de l'île tout entière et des environs ; il fut rasé en 1793.

A peine en possession de son administration, M. de Callières songea à conclure la paix avec les Iroquois : il y réussit. Les préliminaires du traité furent signés en 1700 et ratifiés le 4 août 1701 dans une assemblée imposante tenue sous les murs de Montréal. Trente-huit députés y assistèrent et signèrent le traité définitif : la cérémonie fut attristée par la mort du chef Kondiaronk, devenu l'allié fidèle des Français. Il fut enterré à Montréal avec une grande pompe.

M. de Callières mourut deux ans après, au moment où la guerre avec l'Angleterre venait de se rallumer. Le marquis de Vaudreuil lui succéda, et fut remplacé dans le gouvernement de Montréal par Claude de Ramesay. M. de Vaudreuil parvint à maintenir la paix avec les Indiens, mais, à la suite de la capture par les Anglais des provisions apportées au Canada par le vaisseau de M. de Maupeou, la vie devint fort chère à Montréal : la pénurie des vêtements attira pourtant un avantage à la colonie, celui de pouvoir fabriquer de la toile.

Les colonies anglaises avaient formé le projet d'envoyer une flotte attaquer Québec, pendant

NOUVELLE BATISSE DE LA BANQUE DU PEUPLE, RUE ST JACQUES

que quatre mille hommes, arrivant par le lac Champlain, enlèveraient Montréal. On fortifia aussitôt Chambly, et tous les habitants du gouvernement de Montréal furent obligés d'y donner chacun huit jours de corvée. Comme on craignait toujours à Québec l'arrivée de la flotte ennemie, M. de Ramesay y descendit avec toutes ses troupes, laissant M. de Longueuil à Montréal pour y commander. Mais les vaisseaux ennemis ne devaient pas parvenir jusqu'au Cap Diamant : la flotte de l'amiral Walker, composée de quatre-vingt-huit vaisseaux et transports, fut surprise dans le St-Laurent par une tempête, et perdit huit navires avec neuf cents hommes (1711). Cet échec ne laissa à Nicholson, qui s'avançait sur Montréal, avec quatre mille six cents hommes, d'autre alternative que celle de battre en retraite.

PONT ST-LAURENT DU CHEMIN DE FER PACIFIC CANADIEN, LACHINE

Le traité d'Utrecht termina cette guerre (1713). Louis XIV cédait à l'Angleterre l'Acadie, Terreneuve, la Baie d'Hudson, et le pays des Iroquois. La France profita de la paix qui suivit pour élever les fortifications de Louisbourg, dans l'île Royale (Cap Breton).

Alors Montréal prospéra : la population de l'île était, en 1740, d'environ huit mille âmes, et celle de tout le Canada atteignait le chiffre de cinquante mille habitants. On créa dans la ville, en 1717, une Bourse pour la réunion des négociants, et en 1721 un système de poste et de messageries pour le transport des lettres et des voyageurs, entre Montréal et Québec. Mais les fortifications n'étaient encore qu'ébauchées : en 1716, le régent imposa à la ville, dans le but de les élever, une contribution de six mille livres, dont deux mille devaient être versées par le séminaire. Les fortifications ne furent commencées qu'en 1722, sous la direction de M. Chaussegros de Léry, mais ne furent jamais complétées : on les démolit en 1804, et c'est de cette époque que date l'extension des faubourgs St-Laurent, des Récollets et de Québec. Les murailles en pierre brute, garnies de barbacanes, avaient dix-huit pieds de haut : elles présentaient treize bastions, et on pénétrait dans la ville par huit portes et huit poternes.

L'instruction des habitants resta beaucoup plus en retard : même dans les villes, dit Garneau, on se contentait des connaissances nécessaires pour le courant des emplois. La maison établie en 1688, par Jean-François Charron, Pierre LeBer et Jean Fredin, dans le but de soigner les malades et de former des instituteurs pour les écoles de campagne, ne réussit pas : les membres de la communauté se dispersèrent les uns après les autres. M. Charron ne perdit pas courage : en 1692, il consacra sa grande fortune à la fondation d'un hôpital et d'une école, et reçut des dons nombreux de personnes charitables, six *frères hospitaliers de St-Joseph de la Croix*, vulgairement appelés *Frères Charron*, prirent l'habit en 1701 et prononcèrent des vœux en 1704. L'hôpital tomba, mais, en 1718, François Charron obtint du régent une subvention annuelle de trois mille francs pour la formation de maîtres d'école. Son institut, après différentes alternatives de succès et d'insuccès, s'éteignit en 1745, et la communauté des Sœurs de la Charité (Sœurs Grises) fondée par Mme d'Youville, entra dans ses bâtiments pour y soigner les malades (1747). Ces religieuses, à la suite de l'incendie du 12 juin 1721, qui dévora l'Hôtel-Dieu et les deux tiers de la ville, reçurent dans les murs de l'Hôpital-Général les Sœurs de St-Joseph avec leurs malades.

l'Hôtel-Dieu, qui avait déjà été une première fois la proie des flammes en 1695, fut rebâti en 1723. Le feu le consuma une troisième fois le 10 avril 1734, mais on le reconstruisit la même année.

CHAPITRE VII.

CAPITULATION DE MONTRÉAL.—TRAITÉ DE PARIS

Sur les pressantes instances du gouverneur-général, l'indolent Louis XV s'était décidé à envoyer du renfort au Canada : le vaisseau le " Chameau " amena deux cent cinquante passagers. Au moment où ils atteignaient le terme d'un si long voyage, une tempête les jeta sur les écueils de l'île du Cap Breton, et tous périrent (1725). Le marquis de Vaudreuil ne survécut guère à ce désastre : il mourut à Québec le 10 octobre suivant. Le gouverneur de Montréal, M. de Longueuil prit temporairement l'administration du pays, jusqu'à l'arrivée du marquis de Beauharnais.

Aussitôt débarqué, le nouveau gouverneur-général songea à exterminer les Outagamis, qui avaient recommencé leurs brigandages. M. de Ligneris partit de Montréal dans l'été de 1728 avec quatre cent cinquante Canadiens et huit cents sauvages, et rencontra les Malhomines, qu'il mit en déroute sur les bords du lac Michigan. A cette nouvelle, les Outagamis et leurs alliés prirent la fuite, et on ne put les atteindre. On dut se contenter de brûler leurs villages, leurs provisions de maïs et leurs moissons. Leurs vainqueurs allaient être également éprouvés, en 1729 par la famine, l'année suivante par des inondations et des tremblements de terre, et en 1733 par la petite vérole qui enleva, outre le gouverneur de Montréal M. de la Chassagne, neuf cents personnes dans le gouvernement de Montréal seulement.

Le Canada n'avait pas cessé de donner des arrhes à la justice divine ; en 1744 se fit sentir un nouveau tremblement de terre tellement violent que des maisons furent renversées, et que des habitants furent tués. Il fut suivi d'une famine et d'une épidémie qui, durant trois années consécutives, exercèrent de terribles ravages parmi les blancs, mais plus encore chez les Indiens ; les hôpitaux furent continuellement remplis durant ces années de deuil. Malgré tout, la population s'accroissait : en 1721, on comptait vingt-cinq mille habitants dans la Nouvelle-France, on y comptait cinquante mille âmes en 1744.

Un autre fléau allait se joindre à tous les autres : la guerre de la succession d'Autriche éclata. Les armes françaises y gagnèrent un nouvel éclat : faut-il rappeler la bataille de Fontenoy gagnée par le maréchal de Saxe sur les Anglais, les Autrichiens et les Hollandais ? la victoire de Grand-Pré remportée par M. de Ramezay en Acadie ? Malheureusement, après 49 jours d'héroïque défense M. Duchambon dut rendre Louisbourg, la flotte envoyée pour reprendre cette place fut dispersée par une tempête, et le nouveau gouverneur-général du Canada, M. de la Jonquière, chargé, avec trente bâtiments de ligne, d'escorter trente bâtiments de transport chargés de troupes et de provisions, tomba dans une flotte anglaise de dix-sept

PONT VICTORIA CHEMIN DE FER DE GRAND PRONC

c

navires de guerre ; après une lutte longue et acharnée, il fut obligé de se rendre avec ses vaisseaux. Le comte de la Galissonnière, nommé gouverneur par intérim, construisit une suite de forts du Canada à la Louisiane, porta la milice à douze mille hommes, et envoya trois cents soldats occuper la vallée de l'Ohio.

Le traité d'Aix-la-Chapelle termina cette guerre, et M. de la Jonquière fut rendu à la liberté ; la corruption commença à s'étaler dans son administration au Canada, mais le gouvernement suivant celui du marquis Duquesne de Menneville, rétablit l'ordre dans les finances. Ce dernier envoya M. de Contrecœur chasser les habits rouges de la vallée de l'Ohio. DeJumonville, chargé de sommer les Anglais de se retirer du territoire contesté fut cerné avec trente-quatre hommes par les troupes du major Washington, et tué avec neuf des siens, quoiqu'il eût dû être protégé par les plis de son drapeau parlementaire. Un tel outrage au droit des gens va être vengé ; M. de Villiers, frère de de Jumonville, avec sept cents hommes, enlève le fort Nécessité, défendu par cinq cents Anglais et neuf canons.

LA GARE WINDSOR DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE CANADIEN

Les commissaires de la Grande-Bretagne étaient encore à Paris, mais de fait la paix était déjà rompue ; déjà même Braddock avait été nommé général des forces britanniques dans le Nouveau-Monde. La guerre de sept ans allait s'ouvrir, mais la disproportion des forces était grande ; la population du Canada et de la Louisiane atteignait à peine quatre-vingt mille âmes, tandis que celle de la Nouvelle-Angleterre dépassait douze cent mille habitants. Le baron de Dieskau reçut le commandement des troupes françaises, et M. de Vaudreuil fut nommé gouverneur. Le début de la campagne fut malheureux ; deux navires, portant M. Rigaud de Vaudreuil et huit compagnies de troupes furent enveloppés et pris par la flotte ennemie, malgré une vigoureuse résistance.

En 1755, les Anglais attaquèrent par trois points : Moncton attira honteusement les Acadiens dans un piège à Grand-Pré, les embarqua pêle-mêle dans ses vaisseaux, et les dispersa sur les côtes des colonies anglaises. Braddock, avec mille deux cents hommes, se fit battre sur les bords de la rivière Monongahéla par les deux cent cinquante Canadiens, et les six cents sauvages de Beaujeu, qui fut tué au commencement du combat. Enfin Johnson s'était avancé avec six mille hommes sur le fort St-Frédéric ; un détachement de mille deux cents soldats qu'il avait envoyé en avant fut mis en déroute par Dieskau, mais le général français, ayant voulu, malgré la fatigue de ses soldats, enlever ensuite les retranchements de Johnson, fut repoussé, perdit huit cents des siens, et tomba lui-même grièvement blessé au pouvoir de l'ennemi.

Le marquis de Montcalm nommé pour le remplacer, débarqua au printemps de 1756 avec

de Lévis, Bourlamarque, Bougainville, et mille quatre cents soldats. En 1756, Montcalm enleva Oswego, où il fit mille six cents prisonniers ; en 1757, il s'empara du fort William-Henry, que Monroe défendit vaillamment durant six jours ; malheureusement sa victoire fut ternie par les sauvages alliés qui tombèrent sur les vaincus à leur sortie du fort et en massacrèrent un certain nombre. Cette année la récolte manqua, et les souffrances du peuple furent grandes ; l'infâme intendant Bigot n'arrêtait pas pour si peu les invitations à ses fêtes, et l'on jouait jusque chez M. de Vaudreuil. Bigot avait des imitateurs : à Montréal, le commissaire Varin poussa si loin ses exactions qu'il fut relevé de ses fonctions et remplacé par le sieur Martel, frère du garde-magasin du même nom en cette ville. Ce même garde-magasin Martel avait été l'associé de Varin, et tous deux avaient établi à Montréal une maison dirigée par Pénissault et surnommée par le mépris populaire la Friponne ; elle causait le plus grand tort au commerce local, car seule elle approvisionnait tous les postes de traite des environs.

L'année 1758 s'ouvrit par la prise de Louisbourg, admirablement défendue par M. de Drucour. Avec six mille hommes de troupes seulement, Montcalm devait lutter contre huit mille envahisseurs ; il n'en remporta pas moins sur Abercomby une éclatante victoire à Carillon ; pendant sept heures consécutives, Montcalm, Lévis, Bourlamarque, à la tête de trois mille héros, repoussèrent le choc de seize mille Anglais. Six fois Abercromby revient à la charge, six fois il est forcé de reculer, et il laisse cinq mille des siens sur le champ de bataille. En se retirant sur le fort Edouard, le général anglais envoya le colonel Bradstreet détruire le fort Frontenac, défendu par soixante-dix soldats ; le colonel Forbes s'empara aussi du fort Duquesne, qui fut réparé par les Anglais, et prit le nom de Pittsbourg.

La lutte suprême allait s'engager : en 1759, Wolfe vint assiéger Québec avec onze mille hommes, Amherst lui amenant douze mille hommes par le lac Champlain, et Prideaux devait le rejoindre par le lac Ontario, Niagara et Montréal.

La flotte de Wolfe, guidée par un traître, Denis de Vitré, arrive devant Québec le 27 juin : le général anglais, ne pouvant réussir à faire sortir Montcalm de ses retranchements, bombarde inutilement la ville. Il tente alors près de la côte du Saut Montmorency une attaque qui échoue et lui coûte six cents hommes.

Quoique l'ennemi eût enlevé Niagara, la campagne semblait terminée, car l'on était arrivé au 12 septembre, et quelques compagnies étaient même parties pour faire la moisson, lorsque le 13, à une heure du matin, par une nuit fort noire, Wolfe surprit le poste de l'anse au Foulon, et les troupes anglaises, avant le lever du soleil, couvrirent les plaines d'Abraham. Montcalm, accouru de Beauport avec quatre mille cinq cents hommes voulut engager le combat avant que l'ennemi eût le temps de se retrancher.

DESCENTE DANS LES RAPIDES DE LACHINE

Les Anglais essuyèrent sans

s'ébranler la première décharge. Wolfe avait commandé à ses soldats de mettre deux balles dans leurs fusils, et de ne tirer que quand les Français seraient à vingt pas. L'ordre fut exécuté ponctuellement, et cette terrible décharge, suivie par une charge à la baïonnette, mit les Français en déroute. Wolfe et Montcalm furent tués tous les deux ; les Français perdirent dans cette fatale journée près de mille hommes, y compris deux cent cinquante prisonniers ; la perte des Anglais s'éleva à sept cents hommes environ. A cette nouvelle, de Lévis accourut de Montréal où il avait été envoyé pour surveiller les travaux de défense, et ordonna aux troupes qui se retiraient sur Trois-Rivières, de revenir sur Québec. Mais avec une indignation patriotique, il apprit que M. de Ramezay, à qui le gouverneur avait confié Québec, venait de rendre la place. Le mal était irrémédiable : M. de Lévis se retira sur la rivière Jacques-Cartier, où il prit ses quartiers d'hiver, et les miliciens se dispersèrent pour faire les récoltes. Le général Murray, avec ses huit mille hommes, passa l'hiver à Québec, où il fut laissé comme gouverneur.

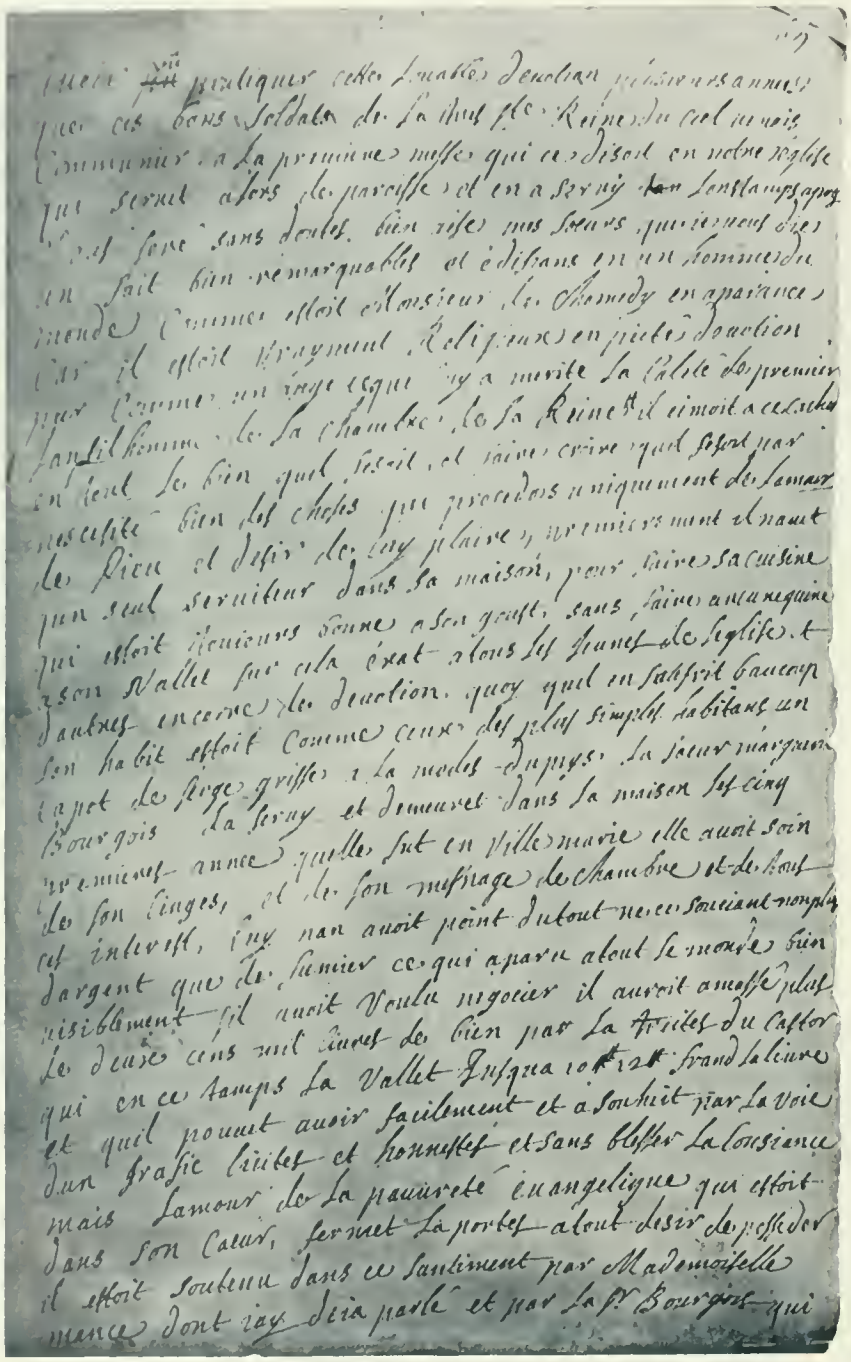

PAGE AUTOGRAPHE DES ANNALES DE L'HÔTEL-DIEU, PAR LA SŒUR MORIN, (1697) Contemporaine de Monsieur de Maisonneuve, et témoin oculaire de ce qu'elle écrit à la louange du premier gouverneur de l'île de Montréal

Dès que le printemps fut arrivé, de Lévis, qui était parvenu à équiper tant bien que mal près de sept mille hommes, marcha sur Québec, et vint offrir le combat à Murray dans les plaines de Ste. Foye, le 28 avril 1760. Après une lutte terrible et acharnée, durant laquelle nos miliciens, particulièrement ceux de Montréal, commandés par M. de Repentigny, firent des prodiges de valeur, les Anglais retraitèrent en désordre : mille des leurs restèrent sur le champ de bataille. Lévis investit Québec, mais il ne pouvait prendre la place qu'en recevant du renfort : ce furent des vaisseaux anglais qui en amenèrent au contraire à l'ennemi ! Il ne lui restait qu'à se replier sur Montréal.

Enveloppé par vingt mille Anglais, il consentit à se rendre, mais en réclamant pour ses troupes les honneurs de la guerre : cette demande si légitime fut repoussée. Indigné de ce refus, de Lévis se retire avec ses deux mille compagnons d'armes dans l'île Ste. Hélène, résolu à y vendre chèrement sa vie. Sur l'ordre formel de M. de Vaudreuil, il se décide à capituler, mais

du moins l'Anglais, qui n'a pas eu la générosité de rendre honneur au courage, n'aura pas ses drapeaux : les flammes dévorent ces étendards glorieux. Le 8 septembre 1760, le général Amherst signait la capitulation de Montréal ; le même jour, les Anglais prirent possession de la ville, et le gouverneur, le général de Lévis, les troupes et les fonctionnaires s'embarquèrent pour la mère-patrie. Les deux dernières frégates françaises, presque dépourvues d'artillerie et d'équipage, avaient été obligées de se rendre, après un héroïque combat soutenu par M. de Vauquelin.

La population de Montréal dépassait à cette époque huit mille habitants. Ses fortifications, démolies et restaurées plusieurs fois, et améliorées par M. de Léry, ne pouvaient guère servir que contre les attaques des tribus aborigènes, aussi les laissa-t-on peu à peu tomber en ruines. Elles s'étendraient aujourd'hui, approximativement, de la rue McGill à la place Dalhousie, et de la rue des Fortifications à celle des Commissaires. Trente-et-une rues et quatre ruelles étaient ouvertes dans ce temps-là : la principale, la rue Notre-Dame, traversait toute la ville. On y remarquait le monastère et l'église des Récollets : lors de la cession, cette propriété tomba entre les mains du gouvernement britannique, qui la céda à l'hon. Charles Grant en échange de l'île Ste. Hélène, ainsi nommée en l'honneur de la femme de Champlain, Hélène Boulé. Plus tard, cette ancienne propriété des Récollets fut vendue à la fabrique de la paroisse de Montréal. Au coin de la rue St-François-Xavier se trouvaient les tribunaux et le greffe : en face le séminaire et l'église paroissiale : le cimetière était contigu à l'église. Un peu plus loin on remarquait la prison, et vis-à-vis, sur l'emplacement où elle est aujourd'hui, la chapelle de la Congrégation, appelée plus tard N. D. de Pitié, qui fut incendiée en 1768 et rebâtie ainsi que la chapelle de N. D. des Victoires plusieurs années après.

RUE ST-DÉNIS

En face de la place Jacques-Cartier, était la maison des Jésuites brûlée en 1803, et non loin la chapelle N. D. de Bonsecours, détruite par l'incendie de 1754. L'Hotel-Dieu, de fort vastes dimensions, s'élevait sur la rue St-Paul ; un couvent, une église, et un grand jardin y attenaient. On voyait, sur la rue où ils se trouvent encore, les bâtiments de la Congrégation, et en face de la place Jacques-Cartier, le château Vaudreuil. La fabrique en 1773 acheta ce château dix mille neuf cents louis ; elle en fit un collège nommé St. Raphaël, qui reçut la première année cinquante-deux pensionnaires et autant d'externes : les études qu'on y faisait allaient jusqu'à la rhétorique.

Entre les rues St. Paul et des Commissaires s'élevait le palais de l'Intendance. Près de la rue St. Paul, sur le terrain où l'on voit aujourd'hui les magasins Frothingham, était construite l'antique résidence de M. de Maisonneuve, qui fut d'abord le premier séminaire de Montréal. A l'extrémité ouest de la rue St. Jacques, on remarquait la poudrière, et à côté le cimetière de la poudrière, établie vers 1750. En face, était installée la fabrique.

Les maisons étaient couvertes en bois : aussi la ville fut-elle maintes fois incendiée : le feu dévora le 19 juin 1721 l'Hôtel-Dieu et cent soixante habitations, le 10 avril 1834, le même édifice et quarante-six maisons, en 1754 l'église Bonsecours et toutes les constructions voisines, en 1765 presque toute la partie occidentale de la cité, en 1768, une centaine de maisons.

La capitulation de Montréal avait spécifié que les habitants et les communautés conserveraient

leur religion et tous leurs biens ; néanmoins un grand nombre de familles à l'aise reprirent le chemin de la vieille France. Le général Amherst divisa le Canada en trois gouvernements correspondant aux anciennes divisions : Thomas Gage fut nommé gouverneur de Montréal, et prit comme secrétaire un Suisse français, M. G. Mathurin. Il établit des tribunaux, et permit aux Canadiens de prendre part à l'administration de la justice, en qualité de juges. En 1761, le gouvernement de Montréal fut divisé en cinq arrondissements ayant chacun une chambre de justice. A Montréal siégeait une fois par mois un conseil d'officiers des troupes devant lequel pouvaient appeler des décisions de leur chambre de justice les habitants des environs ; on pouvait finalement en appeler au gouverneur général, qui jugeait en dernier ressort. Ainsi fut établi le régime militaire, au mépris de la capitulation.

COUVENT DE VILLA-MARIA (DÉTRUIT PAR UN INCENDIE EN 1893)

A la suite du traité de Paris (1763) qui cédait presque toutes les colonies françaises, y compris le Canada, à l'Angleterre, douze cents personnes quittèrent la Nouvelle-France. De huit mille trois cents âmes qu'il y avait à Montréal en 1760, la population tomba en 1765 à cinq mille sept cent trente-trois habitants.

En 1763, Burton, gouverneur de Trois-Rivières, remplaça à Montréal le général Gage nommé à la place de Jeffrey Amherst. L'année suivante, Murray fut nommé gouverneur de la province de Québec, à laquelle on imposa les lois criminelles anglaises ; on voulut aussi obliger les Canadiens à prêter le serment d'allégeance et introduire chez eux les lois civiles anglaises, mais en présence de l'opposition que souleva cette mesure, Murray décida que dans les actions relatives à la tenure des terres, aux droits d'héritage, etc., on suivrait les anciennes lois du pays.

Les Canadiens n'étaient pas non plus satisfaits des magistrats et des officiers publics tarés qu'on leur imposa : ils avaient en outre à se plaindre de la conduite que tenaient les troupes d'occupation. Enfin, en 1774, sous le gouvernement de Carleton, le Canada obtint l'*Acte de Québec*, qui assurait aux habitants le libre exercice de leur religion, les dispensait du serment du test, rétablissait l'usage des lois civiles françaises, et créait un conseil législatif. Les Anglais habitant Montréal s'assemblèrent pour protester contre les concessions faites par l'Angleterre, mais la Grande-Bretagne redoutait plus à ce moment une alliance des Canadiens-Français avec les Américains qui s'agitaient et allaient se soulever, que le mécontentement injustifiable de quelques-uns de ses sujets.

CHAPITRE VIII.

L'INVASION AMÉRICAINE.—EXTENSION DE MONTRÉAL

Dans la lutte engagée entre l'Angleterre et ses colonies, le peuple canadien eût volontiers soutenu le parti des Etats-Unis, mais le clergé et la noblesse parvinrent à lui faire garder la neutralité, aussi le manifeste adressé par le congrès de Philadelphie aux habitants de notre pays et répandu à profusion dans les villes et les campagnes ne produisit que peu d'effet.

En février 1775, une assemblée des commerçants anglais, convoquée par des délégués envoyés *incognito* par le congrès, se tint à Montréal ; bientôt la ville fut remplie d'espions. Un grand nombre de marchands anglais, dit Sanguinet, se montrèrent publiquement dévoués en faveur des Bostonnais par leurs discours. On les accusa même d'être les auteurs d'une insulte faite dans la nuit du 1er mai à la statue du roi d'Angleterre, au cou de laquelle avait été suspendue, au bout d'un collier de pommes de terre, une croix portant ces mots : Voilà le pape du Canada et le sot anglais. Les coupables restèrent introuvables.

Dès ce moment les évènements allaient se précipiter : les Américains enlevèrent successivement Carillon, St-Frédéric et St-Jean ; ce dernier fort leur fut repris par le major Preston. Le 26 mai, le gouverneur Carleton fit son entrée à Montréal, et lança, pour mettre les milices sur pied, une proclamation qui rétablissait la loi martiale en Canada. M. Duffy-Desaulniers fut nommé colonel, M. Neveu-Sevestre lieutenant-colonel, et M. St. George Dupré major des milices de la ville. En septembre, un parti de Yankees fut mis en déroute auprès de St. Jean par quatre-vingts sauvages ; à cette nouvelle, environ deux cents volontaires canadiens partirent en avant sous la conduite de M. de Longueuil. La ville était relativement tranquille ; les habitants étaient néanmoins inquiétés par les préparatifs de départ du général Carleton "qui faisait embarquer dans les navires mouillés devant la ville, tous les vivres du Roy, le bagage des troupes qui étaient à St-Jean." Beaucoup d'officiers américains pénétrèrent peu à peu dans la place, en se faisant passer pour marchands.

Le 24 septembre Allen traversa de Longueuil au courant Ste-Marie, avec cent cinquante hommes ; un nommé Jacques Roussin lui prêta des canots pour amener les autres Yankees qui étaient restés dans le fort de Longueuil. Aussitôt trois cents Canadiens et trente marchands anglais s'armèrent, et sortirent de Montréal sous les ordres du major Campbell ; ils repoussèrent les Américains au bout d'une heure de combat, et leur firent une trentaine de prisonniers, entre autres Allen et quelques Canadiens rebelles. Le major Carden et Alexander Paterson furent mortellement blessés. Cette victoire décida les gens de la campagne, et il se trouva dans la ville plus de douze cents habitants des villages environnants, joints à plus de six cents de la ville, et à une centaine de sauvages. Mais l'inaction du gouverneur lassa leur patience, et beaucoup regagnèrent leurs foyers.

Il ne sortit de sa torpeur que le 29 octobre, en apprenant l'entrée des Américains dans le fort Chambly. Avec huit cents Canadiens, cent trente soldats et quatre-vingts sauvages il s'embarqua dans quarante chaloupes. Arrivé à trois quarts de lieue audessus du fort, la flottille essuya des coups de feu, et se promena ensuite devant Longueuil, hors de la portée des fusils des rebelles. "Enfin fatigué de se promener, le général descendit

LE MONUMENT NATIONAL

dans l'île Ste-Hélène, et quelques Canadiens avec les Sauvages mirent pied à terre sur les battures, et commencèrent à fusiller sur les Bostonnais qui ripostèrent : tout le reste fut spectateur. M. de Montigny, l'aîné, qui conduisait un des bateaux sur lequel il y avait un canon, demanda au général ce qu'il fallait faire ; il lui répondit qu'il fallait aller souper en ville. Sur les cinq heures du soir, les Bostonnais amenèrent une pièce de canon, qu'ils avaient reçue le matin du fort de Chambly, et qui commença à tirer sur notre petite armée, alors le général revint en ville avec tout son monde." Trois sauvages furent tués, deux autres et trois Canadiens furent faits prisonniers.

Les Américains enlevèrent ensuite le fort St-Jean, et vinrent camper au fort Laprairie. Carleton battit aussitôt en retraite vers Québec avec cent trente hommes de troupes et ceux des habitants qui voulurent l'accompagner, sur des vaisseaux dont trois étaient armés en guerre. C'était le 11 novembre : le lendemain dimanche, vers minuit, Montréal se rendait à Montgomery.

La flottille de onze bâtiments qui transportait Carleton et sa suite fut prise à Sorel ; seuls le gouverneur, son aide-de-camp de Lanaudière et le sergent Bouthillier s'échappèrent dans un canot, à la faveur des ténèbres. Les onze embarcations avec leur équipage furent ramenés à Montréal, et le 23 novembre, Prescott et ses troupes se rendirent aux Américains, et furent détenus au fort Chambly. Montgomery marcha aussitôt sur Québec ; on sait qu'il fut repoussé avec perte, et que lui-même périt devant la ville. A cette nouvelle David Wooster, qui gouvernait Montréal d'une manière fort vexatoire pour les citoyens restés fidèles au drapeau anglais, ordonna aux officiers de milice de lui remettre leurs commissions : ils refusèrent. La punition fut immédiate : il envoya quatre officiers supérieurs en captivité au fort Chambly. Le 20 mars, il alla rejoindre l'armée américaine devant Québec, et fut remplacé comme commandant de Montréal par Moïse Hazen.

Le 29 avril suivant, arriva à Montréal une commission composée de Benjamin Franklin, Samuel Chase et Charles Carroll ; elle était chargée par le congrès de pousser les Canadiens à la révolte, et elle amenait aussi dans ce but un imprimeur Joseph Fleury Mesplet, qui s'installa dans le vieux château, rue Notre-Dame, où il imprima des affiches et manifestes. La commission échoua, mais l'imprimeur demeura, se fixa à Québec, revint encore à Montréal où il publia le premier livre qui ait paru à Montréal ; plus tard encore il lança le premier numéro de la *Gazette de Montréal.*

A la suite de leur défaite auprès de Québec, les Américains avaient dû abandonner Montréal, qu'ils avaient occupée sept mois et sept jours. Ils furent encore battus le 11 octobre sur le lac Champlain. Mais ils prirent leur revanche l'année suivante : à Saratoga ils forcèrent Burgoyne à se rendre avec son armée composée de cinq mille huit cents hommes. La guerre se termina en 1783 par un traité qui reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis, et leur abandonnait le lac Champlain.

Le gouverneur Carleton n'avait cessé de mécontenter durant cette guerre les Canadiens par les mesures arbitraires qu'il avait prises : le régime de son successeur Haldimand fut plus tyrannique encore : il maintint l'ordonnance par laquelle Carleton décrétait que tout habitant était assujetti au service militaire pendant un laps de temps illimité. Une foule de personnes étaient emprisonnées sous de futiles prétextes, et un riche commerçant de Montréal, M. du Calvet fut conduit en prison à Québec, et resta dans les fers durant près de trois ans, sans qu'il pût savoir de quel crime il était accusé.

En 1789 on créa une chaire de philosophie et une classe de langue anglaise au collège St-Raphaël, et dans le même temps on applaudissait les poésies d'un Français, Joseph Quesnel, qui s'était marié à Montréal et établi à Boucherville.

Cependant l'Angleterre se décida à souscrire au vœu des Canadiens, et à leur accorder en 1791, une constitution qui divisait le pays en deux provinces, à chacune desquelles étaient donnés

un conseil législatif et une assemblée représentative. Un certain nombre de jeunes gens, réunis dans un banquet à Montréal pour célébrer cette joyeuse nouvelle, burent à l'abolition de la tenure féodale, à la liberté civile, à la liberté religieuse, à la liberté de la presse, à la révolution française, car la grande révolution étendait ses commotions jusqu'à notre pays.

Quelques années auparavant, en 1783, avait été établie une loterie dont les produits devaient être consacrés au payement des frais de construction d'une nouvelle prison. Il y avait vers cette époque dans le district de Montréal neuf mille sept cent quatre-vingt-quatorze maisons et cinquante-cinq mille six cent trente-quatre habitants, dont deux cent douze esclaves. L'esclavage existait encore alors dans le Canada, où son abolition officielle ne date que de 1833. Le nombre des protestants s'était accru considérablement par l'immigration des United Empire Loyalists, c'est-à-dire des familles qui, lors de la reconnaissance par la Grande-Bretagne de l'indépendance des Etats-Unis, transportèrent au Canada leurs tentes pour qu'elles demeurassent sous les plis du drapeau anglais. En 1786, après l'administration provisoire de Henry Hamilton et du colonel Hope, Carleton, devenu lord Dorchester, était revenu prendre les fonctions de gouverneur-général. Deux ans après Fleury Mesplets fonda la *Gazette Littéraire*; l'infortuné journal ne vécut que dix-huit mois, il fut supprimé par Carleton à cause de ses tendances annexionistes. En 1790, Montréal avait dix-huit mille habitants, Québec n'en comptait que quatorze mille.

L'ILE STE-HÉLÈNE

C'est sous l'administrateur Alured Clarke, succédant momentanément à lord Dorchester, que la constitution de 1791 fut mise en vigueur : le Bas-Canada fut divisé en comtés, cités et bourgs, et le nombre des représentants fut fixé à cinquante. Montréal fut partagé en quartiers Est et Ouest, et eut le droit d'élire deux députés par quartier. En juin 1792, les députés élus furent pour le quartier Ouest James McGill et J. B. Durocher ; pour le quartier Est Joseph Frobisher et John Richardson ; pour le comté, Papineau et James Walker.

Le 20 décembre de la même année, la *Gazette de Québec* publia un avis annonçant le premier départ de la malle postale entre Montréal et les Etats voisins ; ce service devait être bi-mensuel, et il était hebdomadaire entre cette ville et Québec. En 1792 fut construite l'église écossaise St-Gabriel qui existe encore aujourd'hui, et une dizaine d'années plus tard la ville fut autorisée par un acte de la législature, à construire un palais de justice à la condition que cette dépense n'excédât pas cinq mille louis. On nomma aussi un inspecteur chargé de dresser le plan

de la ville et des terrains adjacents, et de veiller à l'ouverture des rues ; on commença aussi en 1804 la démolition des fortifications, qui disparurent complètement en 1877.

Une question vitale pour la ville était celle de la distribution de l'eau : en 1801 se forma dans ce but une compagnie, dont le plan était d'utiliser l'eau d'une source située en arrière de la montagne. Des tuyaux de bois furent posés, mais le débit de la source était si modéré qu'il ne pouvait suffire aux besoins de la cité. Aussi la charte de cette compagnie fut-elle vendue à d'autres personnes en 1816. La population de la ville était alors d'environ vingt mille âmes, et il n'y avait guère que trois ou quatre épiciers et un magasin de nouveautés sur la rue Notre-Dame. Sur la rue St-Jacques se voyaient les résidences des principaux citoyens ; les maisons de commerce étaient presque toutes élevées sur la rue St-Paul ; on remarquait cependant sur la rue St-Laurent quelques cabarets tenus par des Allemands et quelques petites épiceries.

JACQUES VIGER, PREMIER MAIRE DE MONTRÉAL

Le premier essai d'éclairage des rues fut tenté en 1815 par S. Dawson et d'autres, qui firent placer, à cinquante-quatre pieds l'une de l'autre, vingt-deux lampes dans une partie de la rue St-Paul ; la rue Notre-Dame suivit cet exemple ; l'année suivante, le parlement adopta un acte pourvoyant à la pose de lampes dans les rues et à la création d'une garde de nuit. On choisit vingt-quatre hommes chargés d'entretenir les lumières et de faire la police.

Dès l'année 1799, pour cause de salubrité publique, on avait abandonné les cimetières de l'Hôpital et de la Poudrière pour en ouvrir un nouveau sur l'emplacement du square Dominion actuel, et plus tard le cimetière fut étendu sur le site de la nouvelle cathédrale. En 1799 également les protestants, désireux de posséder un lieu de repos séparé, achetèrent une pièce de terre sur la rue Dorchester ; en 1816, ils en ouvrirent un nouveau sur le chemin Papineau.

Les édifices allaient se multiplier dès le commencement du siècle : le collège St-Raphaël, détruit par un incendie en 1803, en même temps que l'église des Jésuites, et une partie de la prison, fut réouvert dans une construction de la rue du Collège ; une nouvelle prison fut bâtie en 1808 ; l'église St. André fut terminée en 1805 sur la rue St-Pierre ; le marché de la place Jacques-Cartier, renfermant quarante étaux, fut ouvert en 1808 ; la colonne Nelson fut érigée en 1809.

Dans notre siècle adorateur du veau d'or, on ne pouvait se passer de banques : la première, la Banque de Montréal, dont le capital s'élève aujourd'hui à douze millions de dollars, fut fondée en 1817 par plusieurs marchands opulents avec un capital de quatre-vingt-sept mille cinq cents piastres ; elle fut incorporée l'année suivante ; elle s'amalgama plus tard avec la Banque du Canada établie avec un capital de un million cinq cent mille piastres. La City Bank, fondée en 1821, fut moins heureuse ; elle éprouva des revers qui la firent tomber.

Les progrès de l'instruction furent plus lents : l'école des Récollets se maintint jusqu'en 1826, mais l'Institution Royale, fondée en 1803 dans le but d'anglifier le pays, ne put réussir auprès des

Canadiens-Français, qui refusèrent d'envoyer leurs enfants à ces écoles protestantes, et établirent des écoles paroissiales. Un Ecossais demeurant à Montréal, l'honorable James McGill donna à cette institution une propriété de quarante-sept acres de terrain située près de cette ville, et sur laquelle se trouvaient plusieurs constructions ; il lui léguait en outre dix mille livres en argent.

Les communications avec les environs devenaient plus faciles ; vers 1740, la sœur d'Youville avait placé un passeur qui faisait avec une embarcation le service entre Longueuil et Montréal. Le 30 avril 1801, un service de bateaux traversiers fut établi entre les deux rives par Alexis Patenaude, et cette traverse régulière ne fut remplacée que vers 1830 par les horse-boats, c'est-à-dire les bateaux mûs par des chevaux ; peut-être même y eut-il en 1825 et 1826 une traverse tenue par un bateau à vapeur appelé *le Jérémie*. Le premier bâtiment à vapeur construit en Canada, appartenait à un brasseur écossais John Molson, et se nommait l'*Accommodation*. Lancé le 3 novembre 1809, il arrivait soixante-et-six heures plus tard à Québec : dix ans plus tard, sept bateaux naviguaient entre Québec et Montréal. Déjà en 1789, on avait commencé, pour éviter les rapides de Lachine, à creuser un canal de deux pieds et demi d'eau, en utilisant la rivière St-Pierre.

La justice n'en avançait pas moins d'un pas boîteux : le fouet était fort en honneur. La peine du pilori, appliquée sur la place du marché, fut transportée plus tard au pied de la colonne Nelson. La Cour du Banc du Roi, à Montréal, commença à siéger le 1er septembre 1802 : durant cette session fut jugé le premier cas de meurtre rapporté dans l'histoire de la ville, et le condamné fut pendu. Il n'était pas rare à cette époque de voir de simples vols punis de la peine de mort ; en revanche, la justice faisait parfois preuve d'une clémence extraordinaire en faveur des assassins.

CHAPITRE IX.

GUERRE DE 1812.—LE CHOLÉRA.—SOULÈVEMENT DE 1837

Dans les premières années de ce siècle, on ne relève d'évènements un peu saillants que la confiscation des biens des Jésuites par l'assemblée, et l'adoption de l'acte des prisons, en 1805, qui imposait certains droits sur les thés, les spiritueux et les sirops dans le but de couvrir les dépenses occasionnées par la construction des prisons de Montréal et de Québec : les députés de Montréal protestèrent vainement contre cet acte. Ils allaient avoir bien d'autres difficultés sous James Craig, qui arriva en 1807.

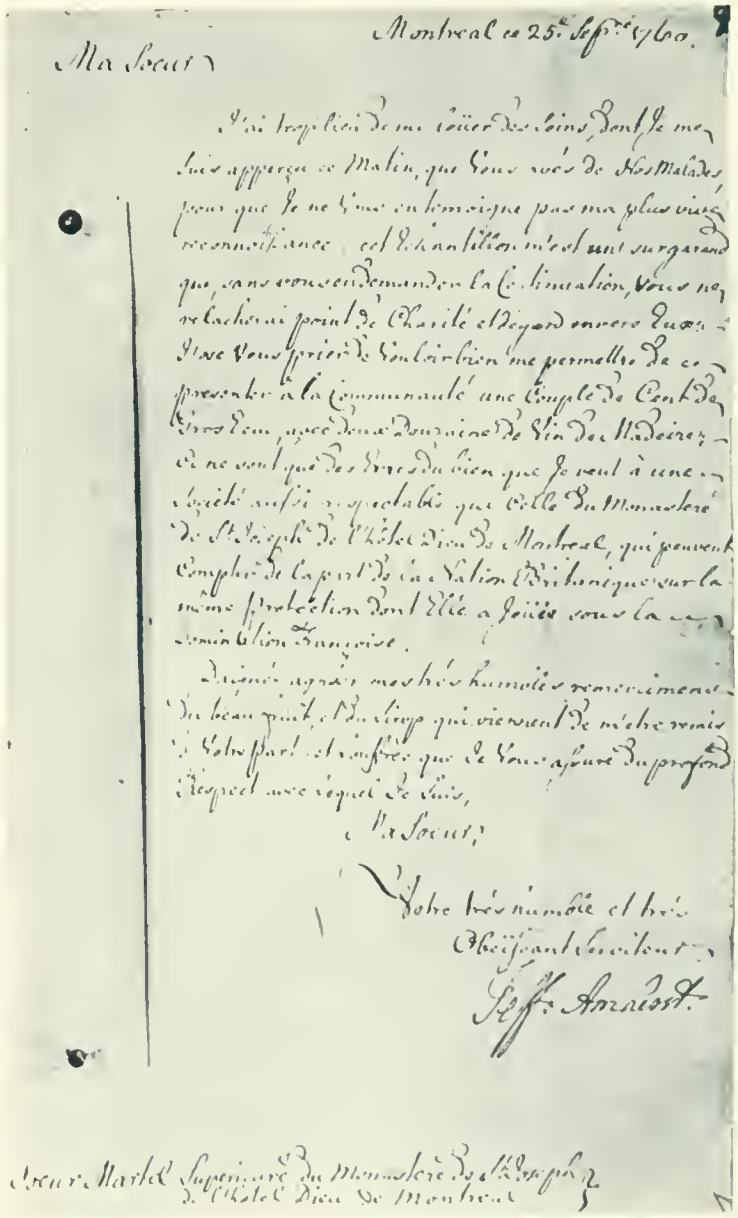
Montreal ce 25e Sept. 1800.

Ma Sœur,

J'ai trop lieu de me louer des soins dont je me suis apperçu ce Matin, que vous avez de Nos Malades pour que je ne vous en témoigne pas ma plus vive reconnaissance. cet Etablissement est aussi surprenant que sans vous en demander la Continuation, vous ne vous relachez au point de Charité et Degoût envers Eux. J'ose vous prier de Vouloir bien me permettre de vous presenter à la Communauté une Compte de Cent Livres Tournois, que Dans un Domaine De Sta Des Madeines, et ne sont que des Traits du bien que je veut à une Société aussi respectable que celle du Monastère De St Joseph De l'Hôtel Dieu De Montreal, qui peuvent Compter de la part De la Nation Britannique sur la même protection dont elle a joüie sous la Domination Françoise.

Daignez agréer mes très humbles remerciements du beau point et du Linge qui vient de m'être remis à Votre part et croyez que je vous assure du profond Respect avec lequel je suis,

Ma Sœur,

Votre très humble et très Obéissant Serviteur,

Jeffy Amherst.

Sœur Marie Superieure du Monastère de St Joseph de l'Hôtel Dieu de Montreal

LETTRE AUTOGRAPHE DU GÉNÉRAL AMHERST A SŒUR MARIE Supérieure du monastère de St Joseph de l'Hôtel Dieu de Montréal le 25 septembre

et dont l'administration tyrannique fut qualifiée de Règne de la Terreur ; il se produisit même à Montréal un mouvement de révolte contre son autorité. Des articles violents parurent dans le *Canadien* ; il y répondit en saisissant le journal, en faisant jeter en prison l'imprimeur M. Lefrançois, et MM. Bédard, Blanchet, Taschereau, à Québec, et P. Papineau, Corbeil et Laforce à Montréal. Il dut bientôt les relâcher, et comme l'Angleterre allait se mesurer avec les Etats-Unis, elle voulut ménager les Canadiens, et remplaça Craig par Sir George Prévost.

La guerre de 1812 était ouverte : Montréal fournit beaucoup d'officiers qui servirent dans la milice et dans les compagnies de volontaires. Les Américains, battus sur trois points en 1812, furent plus heureux l'année suivante, mais durent cependant battre en retraite par suite de leurs défaites à Chrystler's Farm et à Chateauguay. En 1814, la Grande Bretagne envoya au Canada quinze mille hommes de troupes, qui guerroyèrent principalement dans le Haut-Canada. Enfin la paix fut conclue en 1815.

C'est l'année suivante que Sherbrooke, devenu gouverneur, acheta l'île Ste-Hélène pour le gouvernement anglais, de l'honorable W. Grant, baron de Longueil, moyennant quinze mille louis sterling, payable par trois terrains situés dans la ville.

Au milieu des préoccupations de la guerre, les Canadiens s'occupaient de littérature : le *Spectateur*, auquel collaborèrent Bibaud, Viger et Mermet, naquit en 1813 ; l'*Abeille Canadienne*, l'*Aurore*, le *Montreal Herald* suivirent de près le *Spectateur*. Tous, ainsi que le *Canadian Times*, le *Canadian Spectator* et la *Minerve*, prirent une part active à l'agitation qui se manifesta dans le pays et particulièrement à Montréal, à l'occasion du projet de l'union des deux Canadas. Les Anglais rêvaient depuis longtemps ce changement, qui fut pourtant momentanément abandonné, par suite de l'opposition énergique des Canadiens-Français.

D'autres difficultés, qui ne firent que s'aggraver avec le temps, s'étaient élevées entre les députés de l'assemblée législative et le gouvernement à propos des subsides dont ce dernier voulait avoir exclusivement la distribution ; le parlement, maintes fois prorogé, maintenait toujours ses revendications avec la même énergie.

La ville continuait à s'étendre ; la première pierre de la nouvelle église Notre-Dame fut bénite le 3 septembre 1824 ; les frais de construction de ce beau monument furent couverts par une souscription. L'ancien temple fut démoli en 1830, mais la vieille tour et le clocher sud subsistèrent jusqu'en 1843.

Monseigneur Lartigue acheva en 1825 la construction du premier palais épiscopal et de la cathédrale commencée en 1822, sur la rue St-Denis, entre les rues Ste-Catherine et Mignonne. Jusqu'alors la "Ladies' Benevolent Society" avait secouru les émigrants ou les malheureux affaiblis par leur voyage en mer. En 1818, on affecta un fonds de mille deux cents louis au soulagement des indigents, et un peu plus tard on établit pour les malades pauvres une espèce de sanitarium, qui céda la place en 1822, à l'Hôpital Général fondé par souscriptions.

Parmi les édifices qui s'élevèrent vers 1830, il faut citer encore : le palais de justice, la nouvelle prison du district, érigée sur l'emplacement de celle qui avait été détruite par le feu en 1803, l'orphelinat pour les filles irlandaises, l'hôpital des Sœurs Grises et l'asile de la Providence.

A la place de la vieille citadelle, sur la rue Notre-Dame, on avait créé un square assez élégant, le square Dalhousie ; de jolies résidences en pierre s'élevaient de toutes parts, et la rivière St-Pierre, canalisée jusqu'au faubourg Québec, pouvait recevoir les bateaux sans difficulté ; on avait agrandi le Champ-de-Mars, et on y avait placé des bancs et planté des arbres. On termina en 1825 le canal Lachine, dont les travaux avaient coûté cinq cent mille piastres et qui a une longueur de huit milles et un quart ; enfin on commença en 1830, sur le bord du St-Laurent, la construction des quais.

Montréal progressait aussi au point de vue intellectuel : les avocats fondèrent en 1828 une bibliothèque d'ouvrages de droit, et les disciples d'Esculape, outre leur bibliothèque de livres

traitant de médecine et de chirurgie, voulurent avoir un collège médical. La bibliothèque publique comptait huit mille volumes dès 1822 ; M. Viger donnait des lectures ou des leçons de droit civil. En 1827 on remarquait dans la ville, qui comptait trente-deux mille âmes : les collèges de Montréal et McGill, l'Institut Médical, les sociétés d'Histoire Naturelle et d'Horticulture, trois bibliothèques, l'Hôpital-Général, l'Hôtel-Dieu, et plusieurs sociétés de bienfaisance ou autres. Enfin, Bibaud publiait la *Bibliothèque Canadienne*, et l'honorable Morin, qui la cédait bientôt à M. L. Duvernay, fondait la *Minerve*.

L'heure avait sonné pourtant où le Canadien-Français opprimé et sevré de ses plus légitimes libertés allait s'étreindre avec le colosse anglo-saxon ; il ne s'était pas laissé éblouir par les concessions illusoires offertes par lord Aylmer, et la presse le soutenait noblement ; Duvernay et Tracey, les rédacteurs de la *Minerve* et du *Vindicator*, furent même incarcérés, mais à leur sortie de prison, le peuple montréalais les reçut triomphalement. Les premiers troubles éclatèrent à Montréal en mai 1832, à l'occasion de l'élection d'un représentant pour le quartier Ouest, et la même année que l'incorporation de Montréal accordée le 12 avril 1832, et proclamée le 5 juin suivant ; jusqu'alors les affaires municipales avaient été administrées par les juges de paix, siégeant dans ce but en sessions spéciales. La première assemblée de la corporation eut lieu le 5 juin 1833 : M. Jacques Viger fut nommé maire, et il garda cet honorable poste jusqu'en 1836.

CARRÉ VICTORIA

Dans l'élection de Montréal-Ouest, deux candidats étaient sur les rangs : M. Tracey, dont nous avons parlé plus haut, et un riche marchand, M. Stanley Bagg. L'élection fut longue et tumultueuse : pendant trois semaines il y eut des rixes continuelles. Le 21 mai une démonstration populaire se changea en émeute, les soldats tirèrent sur la foule, et trois Canadiens-Français furent tués. Une enquête eut lieu, à la suite de laquelle le colonel Mackintosh et le capitaine Temple furent arrêtés, mais le grand jury rejeta l'accusation. Le Dr Tracey fut finalement élu par trois voix de majorité, mais le choléra, qui enleva en 1832 six pour cent de la population de la ville, l'emporta avant qu'il eût pu occuper son siège à la chambre ; le terrible fléau avait été importé de Dublin par des passagers du "Carricks."

L'épidémie n'arrêtait pas l'agitation : la chambre d'assemblée adopta les quatre-vingt douze résolutions qui furent envoyées à Londres en même temps que des pétitions signées par les marchands anglais demandant le maintien de la constitution. Les Canadiens-Français comprenaient la nécessité de l'union : le 24 juin 1834, M. Ludger Duvernay fonda en notre ville l'association St-Jean-Baptiste. Les élections de cette année furent agitées, et le choléra sévit encore, quoique avec moins de violence ; en huit semaines neuf cent treize personnes descendirent dans la tombe.

Quelques mois après débarquait à Québec, accompagné de trois commissaires, le nouveau gouverneur, lord Gosford, chargé de régler sur-le-champ toutes les questions importantes en Canada, son rapport fut défavorable aux Canadiens-Français, et le bureau des colonies ordonna le paiement des fonctionnaires sur les deniers publics, sans l'assentiment de la législature. Le *Populaire* créé à Montréal dans le but d'apaiser les esprits, échoua dans ses tentatives : à la suite d'une interdiction des réunions publiques, de la destitution de juges de paix et de grand nombre d'officiers de milice, particulièrement de M. Papineau, une grande assemblée de ceux qui prêchaient la revendication des droits par la force ouverte, eut lieu à St-Charles, sous la présidence de Wolfred Nelson ; des propositions adoptées à cette assemblée naquit un appel au peuple, qui fut répandu à profusion. Le clergé, par la voix du premier évêque de Montréal, Mgr Lartigue, tenta vainement d'enrayer le mouvement, et le gouvernement, sérieusement alarmé, fit venir des troupes du Nouveau-Brunswick.

Le lundi 6 novembre, vers deux heures de l'après-midi, les Fils de la Liberté se réunirent, malgré la défense publiée par le gouvernement, dans la cour de la taverne Bonacina, en face de l'église presbytérienne américaine. Ils poursuivirent quelques loyaux sur la rue St-Jacques et brisèrent quelques fenêtres, mais furent à leur tour mis en fuite par les membres du *Doric Club* et d'autres. Les troupes rétablirent l'ordre et durent disperser encore dans la soirée une foule de loyaux qui commençaient à saccager la maison de Papineau. Dans la même soirée des partisans trop zélés du gouvernement brisèrent les presses du *Vindicator*, et maltraitèrent tellement le général des Fils de la Liberté T. S. Brown, qu'il en perdit un œil. Sir John Colborne, alors à Sorel, vint fixer le 9 novembre ses quartiers généraux à Montréal.

A la suite de ce mouvement de révolte, le gouvernement lança des mandats d'arrestation, et promit de fortes récompenses pour la capture de vingt-six insurgés, parmi lesquels Papineau, Morin, W. Nelson. Le juge de paix Turton Penn signa l'ordre d'incarcération de Ch. A. Leblanc, qui devint plus tard shérif de la ville, de L. M. Viger, surnommé le Beau Viger, de Georges de Boucherville, et de plusieurs autres.

Le 22 novembre, les Patriotes, armés de quelques vieux fusils, de fourches, de lances, de bâtons, et possédant en fait d'artillerie, un canon de bois, repoussèrent les troupes régulières dans les plaines de St-Denis. Ce fut leur seule victoire : trois jours après ils furent mis en déroute à St-Charles, où ils perdirent une centaine de tués, et une trentaine de prisonniers. Les prisons regorgèrent alors de patriotes ; la loi martiale fut proclamée dans le district de Montréal, et les banquiers firent transporter leurs fonds dans la citadelle. On construisit même, par mesure de prudence, de solides barricades aux extrémités des rues menant hors de la ville. Dans le même temps Sir John Colborne écrasait Chénier à St-Eustache, et en guise de feu de joie pour célébrer sa facile victoire, il promenait la torche incendiaire de St-Eustache à St-Benoit.

L'ordre régna à Varsovie. Le 27 mai 1838, lord Durham, remplaçant lord Gosford, débarquait à Québec. Il pardonna dans une proclamation à tous les prisonniers, sauf à huit, qui furent déportés aux îles Bermudes, où il restèrent jusqu'à l'annulation de la proclamation de lord Durham par l'Angleterre, et défendit sous peine de mort l'accès du pays à L. J. Papineau et à une douzaine d'autres patriotes. Le gouverneur-général, froissé du blâme infligé par le ministère anglais à la décision qu'il avait prise, donna sa démission, et retourna en Europe, Sir John Colborne le remplaça : aussitôt l'agitation recommença. Sur plusieurs points de la province, il y eut des escarmouches où les patriotes furent écrasés ; un grand nombre d'entre les prisonniers passèrent devant des conseils de guerre en même temps que les principaux Canadiens-Français de cette ville et de la campagne arrêtés, la plupart sans motif.

Le 23 novembre la cour martiale de Montréal commença le procès de douze patriotes, en condamna quatre à mort, six à la déportation, et en acquitta deux : des quatre réservés à la peine capitale, deux furent exécutés : Cardinal et Duquette, qui furent pendus le 21 décembre, à neuf

heures du matin. D'autres exécutions suivirent encore malheureusement : le 10 janvier 1839, Joseph Robert, A. Sanguinet, Chs. Sanguinet, F. X. Hamelin, P. Pinsonneau, Th. Robert et Jac. Longtin furent condamnés à mort et pendus ainsi que Decoigne, le 18 du même mois. Le 15 février suivant, cinq autres patriotes furent livrés au bourreau ; c'étaient Narbonne, Daunais, Nicolas, le Français Hinderlang et le chevalier de Lorimier, qui fut exécuté le dernier. Le capitaine Jalbert, accusé d'avoir tué le lieutenant Weir, de complicité avec J. B. Maillet, Joseph Pratte et Louis Lussier, qui avait pu s'enfuir aux Etats-Unis, n'échappa à la corde fatale que parce que les jurés ne purent s'entendre sur le verdict ; l'issue du procès Jalbert créa des mécontents, et plusieurs membres du jury furent attaqués, mais l'ordre fut promptement rétabli par les troupes. Enfin le 27 du même mois, J. Word, commandant le *Buffalo*, reçut à son bord 58 condamnés à la déportation : ces malheureux furent transportés à Sydney (Australie), d'où ils ne revinrent qu'en 1845.

CHAPITRE X.

MONTRÉAL DE 1830 JUSQU'À NOS JOURS

Semblable au sauvage enfant des bois qui, en luttant contre ses ennemis, se baisse soudain au milieu du combat pour ramasser un objet de verroterie dont il ornera sa tête, la ville de Montréal, quoique en proie aux horreurs de la guerre intestine, poursuivait ses améliorations et ses agrandissements. En 1830, on vota une certaine somme pour ériger une prison et pour faire entourer le port de quais en pierre de taille. Les protestants élevèrent successivement la chapelle des Baptistes, sur la rue Ste-Hélène (1831) ; sur la rue Wellington un temple (1833) qui fut brûlé en 1845 ; au coin des rues St-Pierre et St-Jacques, une chapelle à l'usage de la secte Unitarian ; enfin en 1834, sur la rue Ste-Hélène une église presbytérienne, qui fut démolie en 1867, et sur la rue St-Maurice, un temple pour les Indépendants.

RÉSERVOIR À HAUTE PRESSION, PARC MONT ROYAL

Le service entre Montréal et Longueuil s'améliorait rapidement : le 15 juillet 1834, avait eu lieu le premier voyage du bateau traversier l'Union Canadienne, construit par une société de cultivateurs de Longueuil. Deux ans après, le système des *horse-boats* entreprit la traverse entre Longueuil et Hochelaga, et la

société Jodoin-Lespérance remplaça, en 1843, ce service par des bateaux à vapeur. Le premier bateau à vapeur entre ces deux localités, le *Longueuil*, avait été établi par le gouvernement en 1842. La société Jodoin-Lespérance, sagement conduite, resta longtemps propriétaire des bateaux traversiers; elle vint à se dissoudre, et M. Ed. Lespérance, s'associant avec M. Is. Hurteau, la nouvelle Compagnie de Navigation de Longueuil se fit incorporer. Le capitaine Lespérance mourut en 1868; M. Hurteau resta seul, et fut remplacé, en 1879, par M. Ov. Dufresne. Le chemin de fer le Sud-Est, qui avait son terminus à Longueuil obtint, par l'achat de la majeure partie des actions, le contrôle de la compagnie, et fit construire le *South Eastern* qui transporta pendant cinq ans les chars entre Longueuil et Hochelaga, jusqu'à ce que, en 1887, le Pacifique Canadien, qui administrait aussi le chemin de fer le Sud-Est eût terminé son pont à Lachine. Depuis 1886, la Compagnie de Navigation du Richelieu a acheté presque toutes les actions de la Compagnie de Longueuil et en est devenue la maîtresse presque absolue.

La ville de Montréal acheta en 1836, des sulpiciens, le carré de la Place d'Armes, et donna, en 1832, à M. J. Hay, le privilège d'alimenter d'eau la population par une machine de la force de quarante chevaux-vapeur. L'eau, amenée du St-Laurent, était mise en réserve dans deux citernes contenant deux cent cinquante mille gallons et élevées seulement de vingt-sept pieds au-dessus du niveau de la rue Notre-Dame, de sorte qu'une grande partie des habitants devaient recourir aux porteurs d'eau. En 1849 on construisit ailleurs un réservoir de vingt-cinq pieds de haut contenant deux cent huit mille pieds cubes.

D'autres banques ouvraient leurs bureaux: la *City Bank* rue St-Paul, en 1833; la Banque du Peuple, en 1835, rue St-François-Xavier.

L'instruction du peuple ne pouvait être négligée: les Frères de la Doctrine Chrétienne ouvrirent deux classes en 1837, et une troisième l'année suivante, vis-à-vis du séminaire. Les Sulpiciens leur donnèrent deux ans plus tard, pour les fins de l'éducation, le terrain de la rue Cotté, et cette même année, 1839, vit le retour, dans le pays, des Jésuites qui s'installèrent, en 1848, sur la rue Bleury. Deux ans plus tard arrivaient les Pères Oblats.

La population s'accroissait; elle était déjà de vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-dix-sept âmes en 1837, et de quarante mille en 1841, mais le fléau de l'ivrognerie exerçait ses ravages parmi elle. Les Anglais luttèrent contre lui par la "Young Men's Temperance Society," la "Montreal Society for the Promotion of Temperance," la "Montreal Temperance Society," et Mgr. Bourget, de son côté, érigea canoniquement la Société de Tempérance du Diocèse de Montréal.

Cependant la Grande Bretagne, malgré l'opposition faite par le clergé et le peuple canadien-français, avait uni les deux Canadas en 1840, et lord Sydenham, gouverneur-général, avait appliqué la mesure dès l'année suivante. Il attacha son nom à un autre acte important: le 25 juin 1840, il signait l'acte d'incorporation de Montréal, qui remplaçait celui de 1832. Cet acte constituait le maire, les échevins et les citoyens en un corps politique, et divisait la ville en six quartiers: Est, Ouest, Centre, de la Reine, St-Laurent, Ste-Marie; il permettait encore au gouvernement de la province, de nommer, pour le temps d'alors, le premier maire de la cité, et dix-huit échevins. L'hon. C. M. McGill fut nommé maire, et J. P. Sexton, greffier de la cité. Dans les élections de 1841, les réformistes emportèrent vingt-six sièges, et leurs adversaires seize seulement. Le choix de la ville se porta sur l'hon. G. Moffatt, marchand, et sur Benj. Holmes, caissier de la Banque de Montréal, et le comté élut A. M. Delisle. Les journaux étaient alors la *Minerve*, qui avait un moment suspendu sa publication, l'*Aurore des Canadas*, le *Herald*, le *Courrier*, la *Gazette*, les *Mélanges Religieux*, le *Morning Courrier*, le *Canada Times*, le *Commercial Messenger*, le *Transcript*, et le *Times and Commercial Advertiser*.

La première voie ferrée du Canada fut menée en 1839 de la rive sud du St-Laurent en face de la ville, jusqu'à St-Jean, et en 1847 celle de Montréal à Lachine commença à transporter les voyageurs.

Dans le même temps la Société St-Jean-Baptiste était réorganisée, et Montréal devenait la capitale du Canada en 1843.

Les années qui suivirent n'offrent d'autres faits saillants que les élections de 1844, dans lesquelles un nommé Johnson fut tué dans une émeute de peu d'importance, et l'incendie du Palais de Justice, embrasé par un jeune homme, Carolus Lepage, qui fut condamné à quinze ans de reclusion ; mais en 1847, sous l'administration de lord Elgin, le typhus apporté par des émigrants irlandais, se déclara à Montréal. On dut parquer les malheureux sur les bords du fleuve, à la Pointe St-Charles : 3682 Irlandais, victimes de l'épidémie, furent inhumés dans une fosse commune sur la rive gauche du St-Laurent ; une énorme pierre, sur laquelle est gravée une modeste inscription, s'élève sur leur tombe.

Les libéraux l'emportèrent dans les élections générales de 1847-48 ; MM. Lafontaine et Holmes furent élus à Montréal par une forte majorité, mais la lutte avait été acharnée : " Les émeutiers," dit L. O. David, " s'étaient emparés, dès le matin, d'un poll qui se trouvait près des brasseries Molson, sur la rue Ste-Marie, soixante Canadiens-Français partirent pour les déloger. MM. Coursol et Euclide Roy, à cheval, marchaient à la tête de la colonne. La troupe cheminait tranquillement, lorsque soudain, en passant devant un hôtel, le ' Royal Oak Inn,' elle fut assaillie par une grêle de balles parties des fenêtres de cette maison. C'étaient les Glengary qui, à l'abri des murs, tiraient à bout portant sur la petite troupe ; MM. Coursol, Roy, Papin et quelques autres, qui étaient armés, firent le siège de l'hôtel à coups de pistolet, et en chassèrent les Glengary, qui eurent deux hommes tués et plusieurs blessés."

LE HAVRE DE MONTRÉAL.

Vers la fin de cette année, les échevins votèrent £200 pour l'embellissement du jardin Viger, et autorisèrent le maire à émettre des actions pour l'achat d'un terrain et l'érection d'un nouveau réservoir à la Côte à Baron.

L'année 1849 devait laisser de tristes souvenirs dans la mémoire des Montréalais ; elle débuta par de nouveaux ravages du choléra et par des scènes de désordre à l'occasion de l'indemnité votée par la chambre en faveur des Canadiens-Français éprouvés par la révolte de 1837. Le jour même (25 avril) où le gouverneur sanctionna cet acte, un ramassis de fanatiques envahit la chambre des représentants du peuple, et mit le feu à l'édifice : les archives de la province et les deux bibliothèques, renfermant trente mille volumes, devinrent la proie des flammes. Les pertes furent évaluées à quatre cent mille piastres. Aussitôt après les émeutiers allèrent porter la torche incendiaire chez MM. Lafontaine, Hincks, Holmes, Nelson, et Wilson. Quatre personnes influentes, comprises dans ces troubles, furent arrêtées, puis acquittées. Un certain nombre de gens, assemblés sur le Champ-de-Mars deux jours après, protestèrent contre la loi de l'indemnité, tout en blâmant les troubles, et l'assemblée donna au gouverneur l'assurance de son appui pour toute mesure relative

au maintien de l'ordre. Le calme en effet était loin d'être rétabli, et le sang-froid seul du colonel Gugy sauva la ville des horreurs d'une lutte fratricide. Le gouverneur-général fut insulté dans les rues; il transféra alors le siège du gouvernement à Toronto, jusqu'à la clôture du parlement, et à Québec pendant les quatre années subséquentes.

A la suite de ces désordres, plusieurs personnes furent arrêtées le 15 août; dans la soirée de ce jour, les émeutiers essuyèrent une décharge faite par les troupes, et un nommé Mason fut tué. Durant l'enquête à ce sujet, le feu éclata dans la maison de M. Lafontaine qui se rendit à l'hôtel du gouvernement sous la protection d'une escorte de soldats. Quelques jours auparavant, l'hôtel Donegani était devenu la proie des flammes.

Le feu allait exercer bien d'autres ravages dans notre ville; les flammes dévorèrent, le 15 juin 1850, l'église St. Stephens et plus de deux cents demeures; le 23 août de la même année, près de cent cinquante habitations; le 7 juin 1852 tout le pâté de maisons compris entre les rues St-Pierre et St-François d'un côté, et entre les rues St-Sacrement et St-Paul de l'autre. Enfin le 8 juillet un incendie consuma tout ce qui se trouverait aujourd'hui entre les rues St-Laurent, Mignonne, St-Denis et Craig, soit le palais épiscopal, la cathédrale au coin de la rue Ste-Catherine, l'entrepôt de foin, onze cents maisons; huit mille personnes restèrent sans abri.

La ville adopta aussitôt des plans pour la reconstruction du réservoir qui fonctionne encore aujourd'hui sur le penchant du Mont-Royal; il peut contenir vingt-quatre millions de gallons impériaux, et débite journellement dix millions de gallons d'eau. L'incorporation de la Compagnie du Grand-Tronc date de la même époque.

En 1850 fut érigé l'évêché anglican de Montréal, dont le premier titulaire fut le Rév. Dr. Fulford, et le 29 juin 1854, fut bénite, par Mgr. Bourget, la pierre angulaire de la cathédrale St-Pierre. Citons parmi les édifices élevés depuis: le Théâtre Royal de la rue Cotté, le couvent de Villa-Maria, et plus tard le magnifique noviciat du même nom qui vient d'être la proie des flammes, le Grand Séminaire de St-Sulpice (1850), le collège de Montréal, la banque Molson (1853), l'église St-Jacques (1860), le monument érigé sur la tombe des victimes politiques de 1837-38, le *Drill Shed*, l'église du Gésu et une foule d'autres.

Parmi les autres fondations, nous remarquons l'établissement du cimetière Mont-Royal (1853), l'ouverture des deux écoles normales Jacques-Cartier et McGill (1857), la création de la Société Historique de Montréal (1857), l'érection d'un édifice permanent pour les expositions et du bassin que l'on voit encore entre le palais de justice et l'hôtel-de-ville, l'inauguration, au milieu de grandes fêtes, du pont Victoria par le prince de Galles, et celle des lignes de tramways, l'incorporation des banques des Marchands et Jacques-Cartier, la construction d'un immense égout dans la rue McGill, etc.

Les chemins de fer et les compagnies de navigation se multipliaient: en 1853, fut incorporée la première ligne faisant un service régulier entre l'Angleterre et Montréal, elle prit le nom de "Canadian Steam Navigation Company." La ligne ferrée de Montréal à Portland fut inaugurée la même année, et celle du Grand-Tronc, de Montréal à Brockville, le 19 novembre 1855. La multiplication des voies de communication est l'indice évident de l'accroissement de la population: elle était en effet à Montréal de cinquante-sept mille sept cent quinze âmes en 1852, de quatre-vingt mille en 1858, de quatre-vingt-onze mille cent soixante-neuf en 1861, de cent soixante-dix mille en 1870. Différents fléaux l'éprouvèrent dans la dernière partie de ce siècle; une émeute au sujet de l'apostat Gavazzi, dans laquelle un certain nombre de gens turbulents, rassemblés dans le but d'assaillir l'apostat, osèrent tirer sur les troupes envoyées pour rétablir l'ordre, et comptèrent quarante des leurs tués ou blessés par la riposte; une nouvelle invasion, en 1854, du choléra, qui enleva mille cent quatre-vingt-six personnes en moins de dix semaines; une explosion de l'usine à gaz qui tua plusieurs hommes le 6 avril 1856; l'explosion de la chaudière du bateau traversier qui faisait le service entre Montréal et Longueuil, occasionnant la mort d'une cinquantaine de passa-

gers ; un incendie qui, éclatant à bord d'un bateau sur le St-Laurent, le 27 juin 1857, coûta la vie à plus de deux cent cinquante personnes ; une inondation qui, en 1861, engloutit trois personnes et beaucoup d'animaux ; un terrible ouragan et deux légères secousses de tremblement de terre, en la même année, causèrent quelques dommages ; enfin la chaleur accablante de l'été 1868 qui tua un assez grand nombre de gens.

Nous ne saurions terminer cette esquisse sans rappeler le chaleureux accueil fait par la population à M. de Belvèze, commandant de la *Capricieuse*, et à son équipage lors de leur visite au Canada, en 1855 ; le même enthousiasme se manifesta lorsque dans le milieu de l'été de l'année suivante, le 39e Régiment, qui s'était vaillamment comporté en Crimée, fut amené dans le port de Montréal par les bateaux à vapeur *John Munn* et *Québec*, et surtout lorsque le prince de Galles en 1860, le prince Albert peu après, et en 1869 le prince Arthur, troisième fils de la reine Victoria, honorèrent Montréal de leur présence. Dans deux circonstances, la guerre faillit éclater avec les États-Unis ; un grand nombre de soldats furent même envoyés d'Angleterre et entassés dans notre ville, et on avait même songé à élever de nouvelles fortifications autour de Montréal, mais ce malheur fut heureusement évité. Cependant le 13 mars 1866, à l'occasion de l'invasion des Féniens, une compagnie et une batterie d'artillerie, composées exclusivement de volontaires, furent dirigées sur la frontière. Les quinze cents Féniens envahisseurs s'empressèrent de repasser la ligne 45e avec une précipitation remarquable.

UNE DÉBACLE, LE PRINTEMPS, DANS LE HAVRE DE MONTRÉAL

Le 22 mai 1867, une proclamation annonçait aux Canadiens la fin de la Constitution de 1840, et le commencement de l'Union Fédérale pour le 1er juillet suivant. L'inauguration de la Confédération fut célébrée avec éclat le 1er juillet. Dans le mois de mai précédent, le conseil de ville, préoccupé de la nécessité de construire, pour les volontaires, une salle d'exercices convenable, avait décidé que le nouvel édifice serait construit sur la rue Craig, en face du Champ-de-Mars.

Les élections de septembre furent accompagnées de scènes de désordre ; un certain nombre de partisans de M. Devlin, apprenant que son adversaire, M. McGee, avait obtenu la majorité des votes, allèrent attaquer le Mechanics' Hall, dans lequel se tenait le comité central de ce dernier ; ils brisèrent les vitres et tentèrent de pénétrer dans l'édifice. Une lutte s'engagea, et les émeutiers, dispersés par un détachement de cavalerie, brisèrent en se retirant beaucoup de vitres aux résidences particulières. Dans le même temps, les zouaves pontificaux partaient en grand nombre pour aller défendre à Rome les droits de l'Église injustement attaqués.

L'année suivante, l'hon. Th. d'Arcy McGee, député de Montréal, était assassiné à Ottawa ;

un nommé Whelan fut accusé de ce crime, jugé et condamné à mort. L'été qui suivit fut exceptionnellement chaud ; durant plusieurs jours le thermomètre marqua de 90 à 100 degrés à l'ombre. Cette chaleur accablante fit périr un assez grand nombre de personnes ; le 17 juillet, on enregistrait dix décès par insolation.

Le développement de la ville s'accomplissait avec rapidité, et la population commençait à se répandre de tous côtés autour de son enceinte, ce qui permettait de prévoir l'annexion de quelques-uns des villages les plus proches. A cette époque, la population atteignait cent soixante et dix mille habitants ; elle s'était accrue de cent soixante et sept mille âmes depuis l'année 1760.

Enfin, le 10 avril 1870, on apprit le retour des Féniens : tous les bataillons furent mis sous les armes, et la cavalerie de Montréal fut envoyée vers la frontière que deux cents Féniens avaient passée. Ils furent attaqués à Cook's Corner et mis en fuite, après une faible résistance ; O'Neil et plusieurs de leurs chefs furent faits prisonniers. Ainsi échoua la deuxième tentative d'invasion fénienne.

Nous arrêtons à cette date de 1870 l'histoire abrégée de notre ville. Les événements qui se sont passés depuis cette époque sont encore trop présents à l'esprit de nos lecteurs pour qu'ils trouvent de l'intérêt à en lire les détails. Qu'on nous permette d'émettre un vœu en terminant : puissent nos arrières-neveux n'avoir pas à faire de comparaison trop défavorable pour nous, si, lors du trois cent cinquantième anniversaire de la fondation de notre cité, on compare dans un ouvrage du genre de celui-ci, notre époque à celle de nos ancêtres !

A. Leblond de Brumath.

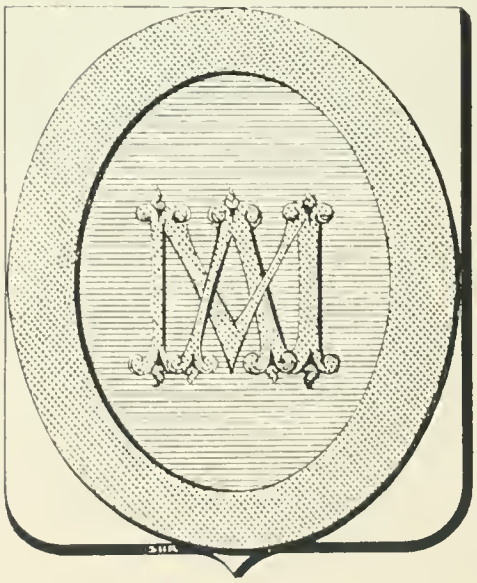

Armes de Ville-Marie

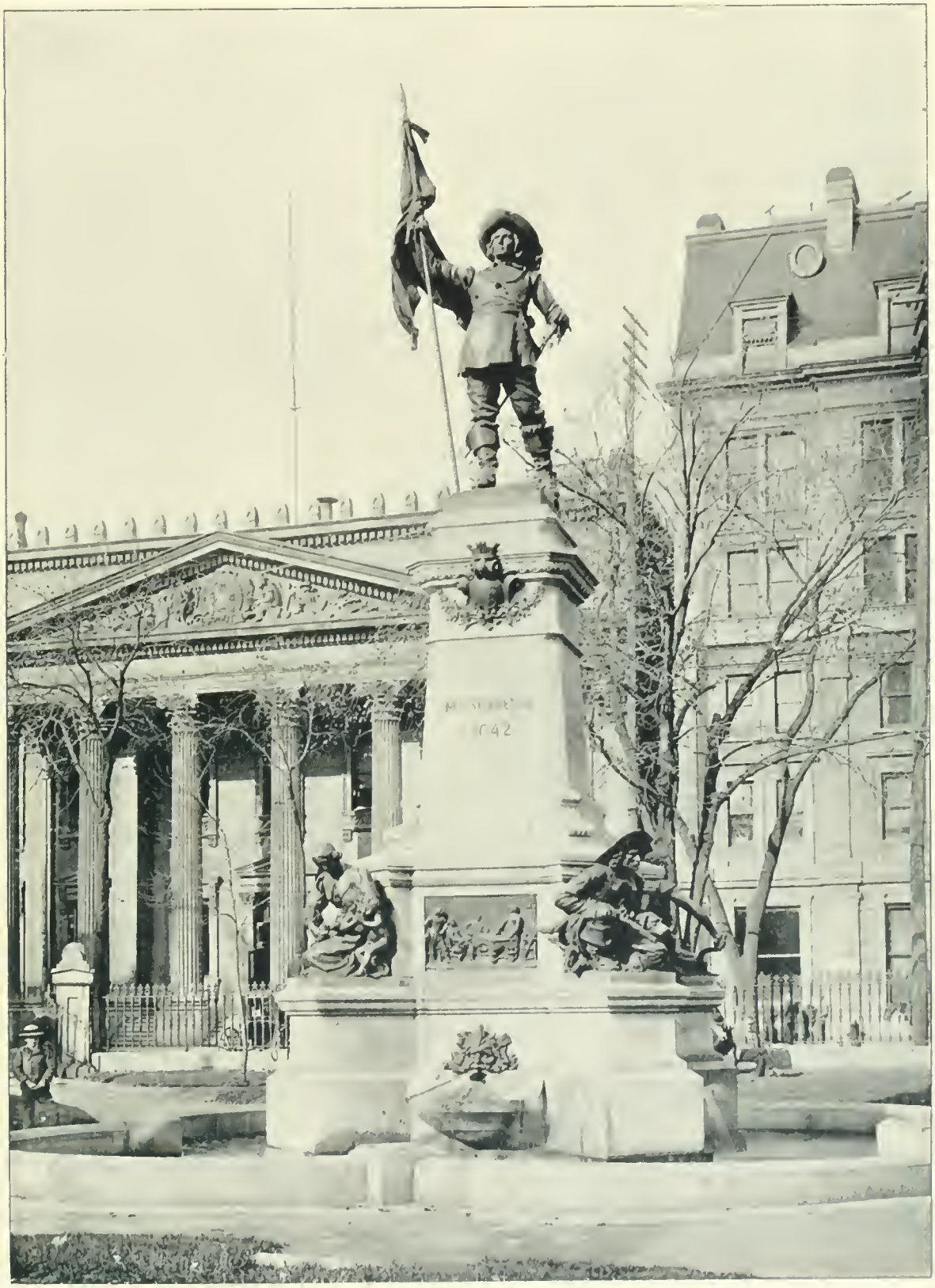

MONUMENT DE MAISONNEUVE, CARRÉ DE LA PLACE D'ARMES

L'ŒUVRE DU COMITÉ DU MONUMENT DE MAISONNEUVE.

Dans le printemps de 1891, une assemblée générale des citoyens de Montréal, présidée par le maire, fut tenue au Mechanics' Hall, pour organiser des fêtes en l'honneur du deux cent cinquantième anniversaire de la fondation de Montréal qui tombait en 1892, la même année que l'exposition de Chicago. Un comité nombreux, choisi par cette assemblée, se réunit à l'hôtel-de-ville dans le mois de mai, et nomma plusieurs comités chargés d'organiser des fêtes générales, civiles, militaires et religieuses, un congrès littéraire et archéologique, etc., etc. C'est à cette assemblée que fut nommé le comité du monument de Maisonneuve, dont l'exécutif se composait des personnes suivantes : L'hon. juge Pagnuelo, président ; J. P. Cleghorn, vice-président ; vicomte H. de la Barthe, secrétaire ; J. D. Rolland et R. White, trésoriers ; J. O. Villeneuve, Dr J. L. Leprohon, R. Préfontaine, M. P., L. G. A. Cressé, J. X. Perrault, le Dr W. H. Hingston, W. D. Lighthall, Jacques Grenier, ancien maire, etc., Le dessin d'un monument préparé, quelques années auparavant, à la demande d'un comité volontaire, par M. P. Hébert, artiste canadien résidant à Paris, fut présenté et trouvé insuffisant. Après discussion, il fut résolu de s'adresser à M. Hébert pour lui demander le modèle d'un monument dont les données principales lui furent envoyées. Deux maquettes en plâtre furent reçues, l'une ayant, outre la statue de Maisonneuve sur le haut d'une colonne, deux statues latérales, et l'autre quatre statues allégoriques posées aux angles du piédestal.

LE VICOMTE H. DE LA BARTHE,
Secrétaire du comité du Monument de Maisonneuve

Sur l'une de ces maquettes on voit une guirlande de fleurs qui entoure le piédestal. Cette guirlande devait être composée de feuilles d'érable, de lis, de rose, de chardon et de trèfle, pour représenter les quatre nationalités qui habitent Montréal. Elle fut définitivement retranchée comme surcharge inutile. L'écusson de la ville de Montréal, du reste, devait représenter toutes les nationalités. Il fut aussi décidé par le comité, de retrancher les figures allégoriques qui ornaient les angles du piédestal, et d'y substituer des statues historiques, qui sont celles de Melle Mance soignant un enfant blessé, celle de Lambert Closse avec la chienne Pilote, celle d'un sauvage et celle d'un colon soldat. Quatre bas-reliefs sont placés sur les quatre côtés du piédestal, et représentent : 1. La réunion à Meudon de MM. Olier, de la Dauversière, le baron de Renty, le baron de Fancamp, signant l'acte de société pour la fondation de Ville-Marie, dont de Maisonneuve devait être le chef ; 2. La célébration de la première messe au débarquement de Maisonneuve sur l'île de Montréal, à la Pointe à Callières ; 3. de Maisonneuve surpris sur la Place d'Armes, et se défendant contre les Iroquois ; 4. La mort de Dollard Désormeaux au combat du Long Sault. Deux ou trois statues de Maisonneuve furent préparées successivement par M. Hébert et transmises au comité. L'une d'elles représentait M. de Maisonneuve plantant son drapeau de la main gauche, et indiquant de la main droite, la terre dont il prenait possession ; une deuxième

représentait de Maisonneuve tenant le drapeau de la main gauche, et la main droite étendue pour prendre possession du pays.

Ces poses furent jugées équivoques, et il fut suggéré de mettre le drapeau dans la main droite et de porter la main gauche sur la garde de l'épée. Plusieurs autres détails attirèrent l'attention du comité, dont la première séance eut lieu le 9 juillet 1891, et dont les autres se suivirent jusqu'à l'été 1892, alors que M. Hébert vint au pays pour s'entendre définitivement sur les derniers détails. Un contrat fut signé, devant le notaire Marin, entre lui, le président et le secrétaire, le 4 juin 1892, pour la somme de $16,000. Ce contrat comprenait les cinq statues, les quatre bas-reliefs en bronze, quatre mascarons jetant l'eau dans le bassin de la fontaine, et l'écusson de la ville.

Le monument devait avoir une hauteur totale d'environ trente pieds, de la ligne d'eau au sommet du chapeau de la statue de Maisonneuve. Cette statue avait dix pieds de hauteur avec le socle, et les statues latérales une hauteur de sept pieds. M. Hébert devait préparer une maquette définitive de quatre pieds de hauteur avec les bassins, et les soumettre au comité dans le mois de septembre suivant. Tous les ouvrages en bronze devaient être faits en bronze Keller, par une maison de première classe de Paris, dont le choix devait être ratifié par le président du comité. C'est la maison Thiébault qui a été choisie.

Comme chargé de la partie artistique du monument et des travaux en bronze, M. Hébert devait préparer les plans et les soumettre à l'approbation du comité. La maquette promise fut envoyée vers le mois d'octobre et acceptée avec quelques légères modifications. La statue et les bas-reliefs arrivèrent à Montréal en septembre 1893.

Dès l'automne de 1891, les fondations du monument avaient été faites sur la Place d'Armes ; elles ont coûté $2,700. Le piédestal en marbre gris a coûté environ $6,000. Ces travaux ont été donnés par soumissions.

Le 4 septembre 1892, eut lieu la cérémonie de la pose de la première pierre du piédestal, en présence d'un grand concours de citoyens, sous la présidence du juge Pagnuelo, président du comité. Une plaque commémorative a été placée sous la première pierre, à l'angle sud. Nous en donnons un fac-simile.

Le monument coûte environ $25,000. La ville de Montréal a souscrit $12,000 ; le supérieur du séminaire de St-Sulpice de Montréal, $2,500 ; le gouvernement provincial, $1,500 ; le gouvernement fédéral, $1,000 ; le gouverneur-général, Lord Aberdeen, $50 ; le lieutenant-gouverneur, l'Hon. J. A. Chapleau, $200 ; Sir Donald Smith, $500 ; Philippe Hébert, $500 ; la Banque de Montréal, $250 ; la Banque d'Épargne, $250 ; la Banque Jacques-Cartier, $200 ; la Banque d'Hochelaga, $200 ; la Banque du Peuple, $200 ; les Religieuses de l'Hôtel-Dieu, $200 ; le gouvernement français,

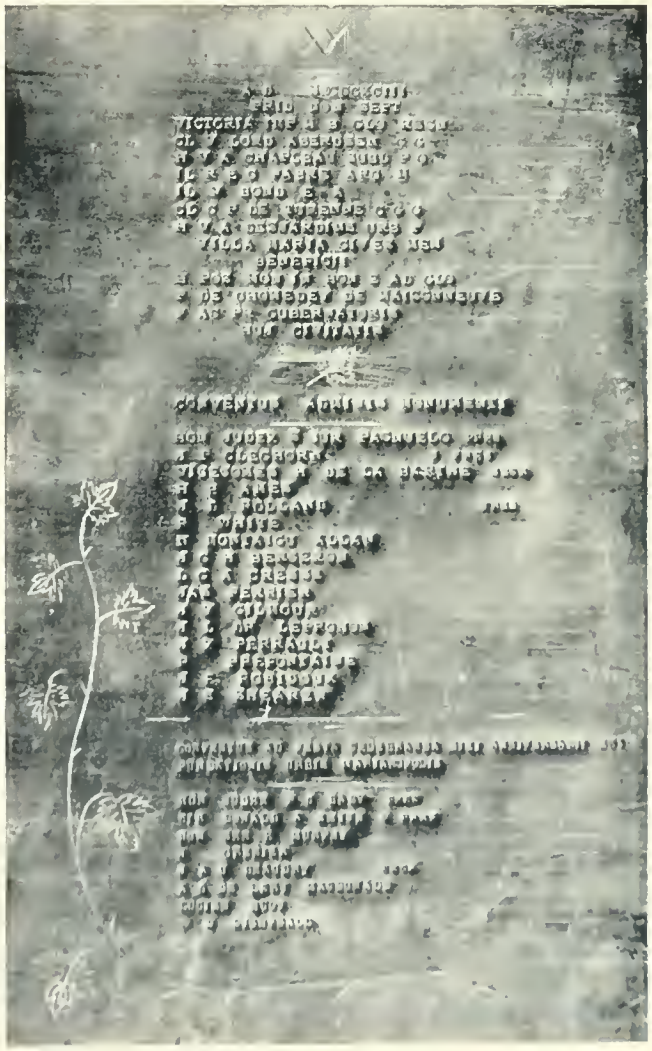

PLAQUE EN PLOMB POSÉE SOUS LE PIEDESTAL DU MONUMENT DE MAISONNEUVE

500 francs. Les souscriptions des citoyens ont couvert la balance et les frais d'inauguration ; il s'est même trouvé un surplus qui a été consacré à conserver le souvenir de la fête d'inauguration par la publication d'une brochure illustrée et du présent volume.

Le succès éclatant qui a couronné cette entreprise importante est dû, en grande partie, aux efforts persévérants du président et du secrétaire.

L'œuvre de M. Hébert a été soumise à la critique des premiers artistes de Paris, tels que Bartholdi, J. Turcan, V. Dalou, Auguste Paris, O. Berthet, qui en ont fait les plus grands éloges.

Bartholdi a fait la statue de la Liberté qui éclaire la baie de New-York ; Dalou est l'auteur du bas-relief qui orne le piédestal sur lequel s'élève la statue de Mirabeau. M. Dalou a également fait le monument du peintre Eugène Delacroix, qui s'élève dans les jardins du Luxembourg, ainsi que ceux de Victor Noir et de Blanqui, au cimetière du Père-Lachaise. Auguste Paris a sculpté le monument élevé à la mémoire du sergent Bobillot qui trouva la mort au Tonquin. Voici des extraits de leurs lettres à M. Hébert :

M. PHILIPPE HÉBERT,
Artiste Sculpteur

" Votre composition offre tous les éléments d'un monument charmant, et je ne doute pas que l'exécution ne les réalise complètement . . . . . BARTHOLDI. "

" Votre esquisse me fait l'effet d'être un tout bien harmonieux. La base, malgré son apparence massive, paraît être très élégante avec ses quatre jolies statues. J. TUSCAN. "

" Non seulement cette œuvre, prise dans son ensemble, fait l'effet le plus agréable à cause de sa symétrie architecturale et sculpturale ; mais de plus, les petites figures, aussi bien que les bas-reliefs, qui sont particulièrement intéressants, contribuent à donner à la base du monument une apparence très imposante. En un mot, les parties secondaires étant d'un dessin entièrement nouveau, ajoutent au charme de votre composition. Pour finir, votre œuvre, j'en suis convaincu, fera le plus grand honneur tant à son auteur qu'au pays où elle doit s'élever. V. DALOU."

" Il y a plusieurs figures et la difficulté de les grouper n'était pas petite ; vous en êtes sorti avec bonheur, mon cher ami, et en vrai maître de l'art. O. BERTHET. "

C'est le 1er juillet 1895 que l'inauguration solennelle du monument a définitivement eu lieu, au milieu d'un immense concours de citoyens, qui couvrait non seulement la Place d'Armes, dans l'enceinte de laquelle deux mille quatre cents invités ont pris place, mais tout le parvis de Notre-Dame et les abords des rues voisines.

CÉRÉMONIE D'INAUGURATION

DE LA STATUE DE MAISONNEUVE

Le 1er juillet 1895

A dix heures et demie, l'Honorable Juge Pagnuelo, président du Comité, est monté sur l'estrade où ont pris place :

Le Lieutenant-Gouverneur, l'Hon. J. A. Chapleau,
M. A. Kleczskowski, Consul Général de France, représentant le Gouvernement français,
Sir Alex. Lacoste, juge en chef de la Cour d'Appel,
Le Très Rév. Abbé Bourgeault, V. G., représentant S. G. Mgr. Fabre, Archevêque de Montréal,
Le Rév. Abbé Colin, Supérieur du Séminaire Saint-Sulpice,
Hon. J. J. Curran, Solliciteur Général,
J. O. Villeneuve, Écuier, Maire de Montréal,
M. Duchastel de Montrouge, Vice-Consul de France,
Vicomte de Saint-Phalle, secrétaire de la Chancellerie du Consulat français,
Le Rév. Chanoine Racicot,
Le Major Sheppard, aide-de-camp du Lieutenant-Gouverneur,
M. Alex. Clément, secrétaire du Lieutenant-Gouverneur ;

et les membres du Comité dont les noms suivent :

Hon. J. Royal, ancien Lieut.-Gouv.,	Ph. Hébert, artiste sculpteur,	J. A. U. Beaudry,
Vicomte H. de la Barthe, secrétaire,	Sir W. H. Hingston,	W. Lighthall,
J. D. Rolland, trésorier,	L. G. A. Cressé,	De Léry McDonald.

Avaient aussi pris place sur l'estrade, aux côtés du Lieutenant-Gouverneur :

Madame Chapleau, Lady Lacoste, Madame Pagnuelo,
Madame Curran, Mlle Villeneuve.

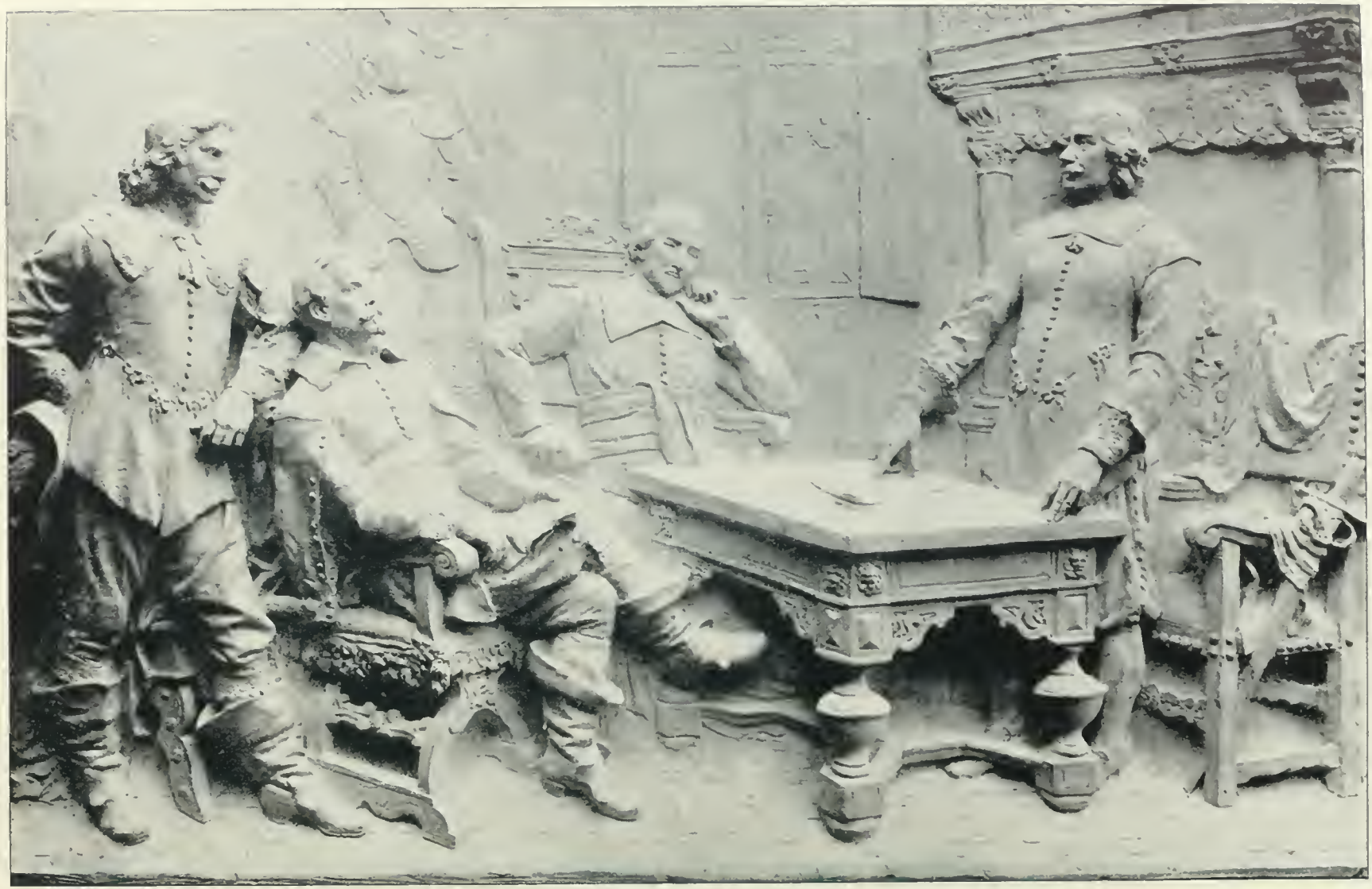

RÉUNION À MEUDON POUR FONDER UNE COLONIE A VILLE-MARIE

DISCOURS DE L'HONORABLE JUGE S. PAGNUELO,

Président du Comité.

Excellence,

Mesdames et Messieurs,

Ce monument rappellera aux générations futures le souvenir des fondateurs de cette ville, M. de Maisonneuve et ses illustres compagnons. Nous espérons qu'il ne sera pas trouvé indigne de ceux qu'il représente et des citoyens de Montréal. L'artiste, à qui un monument tout historique était demandé, n'a pu, dans la composition générale, donner libre carrière à tout son talent en déployant les

L'HONORABLE JUGE PAGNUELO,
Président du comité du Monument de Maisonneuve

ressorts de sa riche imagination. Cependant, par son ensemble et ses proportions, par l'harmonie qui règne entre ses différentes parties architecturales et sculpturales, par la noblesse et la majesté de la pose, par la vie qui anime les personnages, par la variété des attitudes selon le caractère de chacun, par leur groupement, par la simplicité gracieuse du piédestal, cette œuvre d'un compatriote fait honneur à l'artiste et sera l'un des plus beaux ornements de notre ville. Tel est le témoignage qu'en ont rendu les premiers sculpteurs de Paris, dont je suis heureux de me faire l'écho. Une œuvre de cette importance ne pouvait se faire en quelques mois, et nous ne regrettons pas le temps employé à la rendre aussi parfaite que possible.

Ce monument est un poème, le poème des temps héroïques du Canada, non pas chanté en hexamètres homériques, mais reproduit dans le bronze et le granit pour parler aux yeux, et graver à jamais dans le cœur de tout un peuple le souvenir des vertus de cette poignée de braves et de saints, hommes et femmes, qui ont quitté patrie, famille, repos, ont traversé les mers sur de frêles vaisseaux, et se sont plongés dans la forêt, au milieu de peuplades barbares, guerrières et cruelles dans la seule vue de glorifier Dieu et de travailler au soulagement de l'humanité.

Des génies poétiques ont immortalisé des peuples de l'antiquité par leurs chants inspirés où tout n'est que fiction ; mais combien plus grande et plus admirable m'apparaît l'épopée des héros du Canada, héros réels, dont la bravoure indomptable, les souffrances et souvent la mort sur un champ de bataille ignoré ou dans les horreurs de la captivité, dont le dévouement et l'esprit de sacrifice, dont la vie toute entière n'a été qu'une longue suite d'actions magnanimes.

Nous, les héritiers de tant de gloire, qui jouissons dans la paix et l'abondance de l'œuvre qu'ils ont créée, nous, les descendants des Francs chevaleresques, aussi bien que les autres peuples qui habitent le Canada et qui, tous ensemble, sommes appelés à former la nation canadienne, nous saluons avec respect et admiration les Olier, les de la Dauversière, les Fancamp qui, les premiers, ont arrêté de fonder une ville en cet endroit avec leurs seules ressources et celles de leurs amis ; de Maisonneuve, le chef de la colonie, qui a consacré sa fortune, son épée et sa vie, à la réalisation de cette périlleuse aventure ; ces nobles et saintes femmes, Jeanne Mance, qui réclame l'honneur d'être la première sœur de charité, Marguerite Bourgeoys, qui fut la première institutrice ; le major Lambert Closse dont toute l'ambition était de mourir dans les combats au service de Dieu et dont le vœu a été exaucé ; Le Moyne, soldat et laboureur, et les héros du Long-Sault, Dollard et ses seize compagnons, héroïques jeunes gens, qui vont à la rencontre de tous les Iroquois coalisés pour écraser la colonie, martyrs de la patrie, morts au champ d'honneur pour le salut commun; et les Brébeuf, les Lalemant, les Jogue, les Bressiani et tant d'autres dont la vie fut dominée par la religion et la patrie, absorbée en elles, épurée par le sacrifice, les luttes et les souffrances.

Quel peuple peut se vanter d'une origine aussi pure, aussi désintéressée et aussi héroïque ? En contemplant ce monument, nous sentons que ces grandes figures n'ont pas disparu tout entières, que tout ce que l'on voit accompli autour de nous n'est, à proprement parler, que la réalisation des sentiments qui les animaient ; qu'elles ont illuminé les ténèbres qui couvraient autrefois cette contrée, et qu'elles demeurent toujours le foyer lumineux auquel s'éclairent nos destinées.

Je vous remercie, mesdames et messieurs, d'être venus honorer par votre présence cette cérémonie d'inauguration. Je remercie en particulier Son Excellence le lieutenant-gouverneur dont nous aurons bientôt le plaisir d'entendre la parole éloquente et patriotique ; M. le supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice, l'un des premiers et des principaux souscripteurs de notre monument, et qui continue les traditions de générosité de sa maison pour

L'HON. ALPHONSE DESJARDINS,

Maire de Montréal en 1892

tout ce qui intéresse nos œuvres nationales, les beaux-arts et les hautes études.

Il était impossible d'élever un monument au fondateur de Montréal sans rappeler, comme nous l'avons fait, que M. Olier fut l'un de ces hommes dévoués et clairvoyants qui ont conçu le plan de cette ville, et qu'il a consacré à son succès une partie considérable de sa fortune personnelle et de celle du Séminaire.

Enfin, mesdames et messieurs, je suis heureux de vous informer que le gouvernement français, qui a tenu à nous exprimer, par une souscription, ses sympathies pour le monument que nous érigions à la gloire des Français, nos glorieux ancêtres, vient de s'associer de nouveau à notre œuvre en déléguant, pour le représenter à cette cérémonie, M. le consul général de France. C'est pour nous un honneur auquel nous sommes extrêmement sensibles, et je prierai M. le consul général de daigner être, auprès de son gouvernement, l'interprète de notre vive reconnaissance. Le nom de la France fait toujours vibrer le cœur du monde, et il n'est pas un coin de la terre où il trouve un écho plus sympathique qu'au Canada.

JUDGE PAGNUELO'S ENGLISH SPEECH.

This monument will recall to present and future generations the heroic deeds of a handful of brave and pious men and women, who devoted their fortunes and their lives to the work of founding a colony on this island, for the sole purpose of bringing to poor, miserable, heathen indians the light and comfort of christian civilization. History has recorded, and men have read with admiration of their venturesome undertaking, their foresight, devotion, sufferings, constancy of purpose, and for many of these, their glorious death on the battlefield or in the horrors of martyrdom. Their religious feeling was the great fact about them. Using the words of a celebrated English writer on the founders of nations and empires, we may say of the founders of this colony : " The thoughts they had were the parents of the actions they did ; their feelings were the parents of their thoughts. It was the unseen and spiritual in them that determined the outward and actual ; their religion, I say, was the great fact about them."

This monument is a poem — the poem of the heroic times of Canada. Great was the foresight of the Oliers, the de la Dauversières, the Fancamps, who, desiring to reach all the Indians that covered this immense country, from the Rockies and the Mississippi, determined upon this spot as the centralizing point. Great was the brave, pious and desinterested Maisonneuve, the chief of this colony, who devoted his fortune, his sword and his life to the success of this work. Great Jeanne Mance, a young girl longing to be, and who has been, the first Sister of Charity ; and that other zealous Apostle, Marguerite Bourgeoys, the first school teacher ; and Major Lambert Closse, whose only ambition was to die in battle in the service of God, and who attained the death he coveted ; Le Moyne, soldier and plougher ; and Dollard des Ormeaux, the magnanimous, noble Dollard, and his sixteen young companions who heroically devoted themselves to death certain for the salvation of the colony, and who fearlessly and determinedly, died at Long-Sault, after a prolonged and terrible fight against the combined invading hordes of Iroquois, bound to destroy the

colony by a final stroke ; heroes, who by their bravery inspired awe and admiration, and struck terror into the breasts of the warlike indians, forcing them to retrace their steps ; and that host of missionnaries who ventured among the treacherous and cruel indians, through these immense regions, and so often found death at their hands.

We, the citizens of Montreal, nay, of the Dominion, to whatever race or religion we belong, have inherited this estate of land and glory which is common to us all. Maisonneuve and his illustrious companions are properly our forefathers ; they have founded this city and laid the basis for a grand nation ; for, according to the prophetic words of Father Vimont, the small grain of mustard seed has grown up and developed and is covering the whole land, and we enjoy in peace, abundance and contentment the possessions they have acquired for us. All things that we see standing accomplished around us are properly the practical realization, the embodiment of thoughts that were in them. Well may we be proud of our ancestry and grateful for our heritage. No people in the world possesses a fairer, nobler origin ; none enjoys a larger sum of peace, plenty and liberty ; true liberty, I say, founded on the respect of the rights of all and of each ; preserved and safeguarded as much in the heart of the people as in the priceless and glorious constitution of Canada ; rights of minorities, as minorities alone require protection in a democratic country like ours, where the majority rules and will always take care of itself ; but where, considering the different races and religious of the people, the few might be oppressed in a moment of passion and blind prejudice. God forbid that injustice should prevail in the councils of the nation. Let us remember that injustice works disorder, and no nation is stable who disregards the rights of conscience, of a civil and political liberty. But my mind rests easy. The people of this land of ours are so imbued with the spirit of the true liberty that justice is sure to assert its rights and to prevail in the future as it has done in the past.

I will now invite His Excellency, the Lieutenant-Governor, to unveil the statue of the founder of Montreal, the illustrious de Maisonneuve, whose company as that of all great men, is a profitable company ; he will be for us the living light fountain, which it is good and pleasant to be near ; the light which enlightened the darkness of this land and which will enlighten our steps forward.

Ce discours terminé, le Lieutenant Gouverneur, accompagné du président et du secrétaire du comité, se rend au pied du monument et dévoile la statue aux grands applaudissements de la foule. La garde d'honneur présente les armes, et la musique fait entendre un refrain militaire français.

DISCOURS DE L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Vous me saurez gré, j'en suis sûr, de faire précéder les quelques paroles que me suggère cette belle et patriotique démonstration, par la lecture de la lettre que Son

L'HONORABLE J. A. CHAPLEAU,

Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec

Excellence le Gouverneur-Général m'adressait hier, à mon départ de Québec, comme son tribut d'éloges pour celui dont nous inaugurons aujourd'hui la statue.

Citadelle de Québec, le 29 juin 1895.

Mon cher lieutenant-gouverneur,

Diverses causes m'empêchent d'assister, comme je l'aurais voulu, au dévoilement de la statue de Maisonneuve ; mais, je veux offrir mes cordiales félicitations à la population de Montréal qui va inaugurer ce monument en l'honneur de l'illustre fondateur de cette ville.

Maisonneuve est un de ces personnages dont le caractère

s'est imprimé fortement non seulement sur sa propre génération, mais aussi sur les générations qui ont suivi.

Nous savons tous dans quelle large mesure l'établissement de cette colonie a revêtu un caractère religieux. Ce n'est pas à leur profit, mais au profit des autres, que ces pionniers se sont imposé leurs rudes labeurs ; ce qui les poussait n'était pas la soif de l'or, mais la soif des âmes.

Maisonneuve a été l'un des plus dignes apôtres de cette noble croisade. Qui peut dire dans quelle mesure la bienfaisante influence des hautes traditions de son époque s'est perpétuée jusque dans la génération actuelle.

" D'autres hommes ont travaillé, et nous sommes entrés dans leurs travaux," et cela dans un double sens, c'est-à-dire que nous recueillons le fruit de leurs travaux et que nous les continuons dans des conditions différentes, mais avec le même esprit. Et lorsque nous, Anglais, considérons le zèle et le courage des pionniers français, comment n'y trouverions-nous pas un puissant stimulant à coopérer franchement et cordialement au développement de ce magnifique pays, conjointement avec les descendants de ceux qui, les premiers, l'ont découvert et colonisé ? N'est-ce pas à la fois l'héritage et le devoir commun des deux races ?

Encore un mot. Les chroniqueurs du temps nous racontent que de Maisonneuve n'a pas été traité comme il aurait dû l'être par le gouverneur d'alors. Qu'il soit permis au successeur de ce gouverneur d'offrir à l'illustre fondateur de Montréal une réparation tardive, de regretter le manque d'égards dont il a souffert, et de rendre aujourd'hui un hommage solennel à sa vertu et à sa mémoire.

Recevez, cher Monsieur Chapleau,

l'assurance de ma considération très sincère.

ABERDEEN.

Vos applaudissements disent plus hautement et mieux que je ne pourrais le faire, le plaisir que nous devons éprouver en voyant le digne et populaire représentant de Sa Majesté se joindre à notre pensée, en honorant de son témoignage élogieux la mémoire de celui dont je viens de découvrir la statue.

Pour me servir des expressions du noble lord, c'est une réparation justement méritée, un hommage éclatant à l'une des gloires de notre passé.

Quelle gloire plus pure que celle du fondateur de Montréal !

Quelle gloire plus grande que celle qui n'emprunte à personne pour rehausser son éclat, qui s'impose à ceux qui la voient naître et la voient grandir de son propre rayonnement, et qui, disparaissant un jour, dans le même renoncement qui l'avait fait naître, reparaît aujourd'hui dans la splendeur des œuvres accomplies, saluée par les acclamations d'un peuple réparant les oublis du passé !

D'autres vous diront la vocation providentielle de Paul de Chomedey de Maisonneuve, sa rencontre non moins providentielle avec des cœurs ardents et généreux comme le sien ; leurs projets, leurs travaux, leurs épreuves qui touchèrent au découragement, mais n'atteignirent jamais la désespérance.

Je veux me contenter de lui dire aujourd'hui, à ce héros, aussi grand qu'il fut modeste, de lui dire, au nom de tout un peuple dont je me fais en ce moment l'interprète, que son nom vivra dans notre mémoire plus longtemps encore que ses traits ne vivront dans le bronze où l'artiste les a coulés.

Oui, tant que nos cœurs pourront battre au récit de cette grande épopée historique, au travers de laquelle s'est formée de tant de grandeurs, de tant de sacrifices, de tant de douleurs et de tant d'héroïsme, cette nationalité canadienne qui est notre force et notre gloire, la mémoire de Maisonneuve ne périra pas. Ah ! c'est que l'homme meurt, mais le parfum de ses vertus est immortel ; les siècles et les générations ne le vieillissent pas ; on dirait que ce parfum gagne toute sa saveur par son antiquité.

C'est que l'héroïsme touche, par un point, à la Divinité qui lui prête son rayonnement. Tout ce qui naît et vit, passe et disparaît dans la mort. Rien ne renaît de ce qui est immortel. Voilà pourquoi le nom, le souvenir, les œuvres de M. de Maisonneuve, de M. Olier, de M. de la Dauversière, de Mlle Mance, et de Marguerite Bourgeoys renaissent tous les jours dans leurs œuvres, plus vivaces que jamais. C'est à genoux qu'on vénère ces héros, dont le monde ancien aurait fait des dieux, dont l'Église pourrait faire des saints.

Qu'il a été bien inspiré notre poète-lauréat, quand il a dit :

O mon pays, au cours des siècles qui vont naître,
Puissent tes chers enfants ne jamais méconnaître
Ces nobles ouvriers de tes futurs destins.
Ils furent les premiers défricheurs de la lande ;
Qu'on réserve toujours la plus fraîche guirlande
Pour ces vaillants des jours lointains.

On reconnait un peuple à la manière dont il écrit son histoire ; et soyez certains que les peuples qui honorent et glorifient les ancêtres se préparent à eux-mêmes de glorieuses destinées. La Grèce et l'Italie étaient remplies de monuments que la reconnaissance et la fierté nationales avaient élevées à la mémoire des défenseurs de la patrie ; livres ouverts où la jeunesse apprenait ce que valent le courage et la vertu, gages immortels et précieux de la gratitude de leur pays, qui créaient l'émulation la plus noble et la plus fructueuse. L'envie de mériter ces témoignages glorieux, l'espoir de les obtenir, avaient fait, du désir de la véritable gloire et de la patrie, des vertus communes dans les beaux jours de Rome et d'Athènes.

C'est ainsi qu'une nation impose le respect aux autres nations, en apprenant à se respecter elle-même.

N'allez pas croire qu'on jalousera la gloire de vos héros ; bien au contraire ; en voyant les monuments qui redisent les vertus de vos pères, on se dira que la lignée de ces grands hommes doit valoir quelque chose, et qu'il n'est pas prudent de les provoquer. Et la piété filiale, que ces monuments accusent, est déjà pour vous une recommandation auprès de ceux qui vivent à vos côtés.

Non, une statue à Maisonneuve ne rencontrera que de touchantes sympathies chez tous ceux qui connaissent l'histoire de notre pays. Aussi, est-ce avec une véritable satisfaction que je vois dans la liste des promoteurs de l'œuvre que nous inaugurons en ce moment, des noms si divers, sans distinction de classe, de race ou de croyance.

PREMIÈRE MESSE À VILLE-MARIE, LE 18 MAI 1642

M. J. DAMIEN ROLLAND.

M. RICHARD WHITE.

Trésoriers du comité du Monument de Maisonneuve

Maisonneuve fut d'abord un guerrier plein de bravoure. Dans sa jeunesse à la tête du régiment qu'il commandait, il inspirait à tous la confiance et l'affection, ces deux parrains de la victoire pour les troupes qui en sont animées.

Non moins vertueux que brave, il accueillit avec ferveur l'appel qu'on lui fit de mettre son épée, sa fortune et sa vie au service d'une cause qui enrôlait les volontés les plus fières, les intelligences les plus élevées, les caractères les mieux trempés, la conquête de l'Amérique sur la barbarie et l'idolâtrie.

Quelle grandeur naïve, dans sa réponse à M. de la Dauversière, lui proposant l'œuvre de la colonisation de Montréal : " Je suis sans intérêt, dit-il, et j'ai assez de " biens pour mon peu d'ambition. J'emploierai ma for- " tune et ma vie à votre entreprise, sans autre récom- " pense que l'honneur de servir Dieu et mon roi, dans les " armes que j'ai toujours portées."

Au prix de mille sacrifices, de dangers et de luttes sans nombre ; au risque de sa vie, vingt fois exposée pour la protection de sa colonie de Ville-Marie ; tour à tour soldat, législateur, magistrat, ingénieur, architecte et agriculteur, il réussit, après un quart de siècle de travail opiniâtre, à mériter la double couronne que son génie et sa vertu pouvaient envier : celle d'avoir pleinement assuré l'existence de la colonie qu'il avait fondée avec ses nobles collaborateurs, dont il garda toujours l'estime et l'affection, et celle d'encourir la disgrâce de son souverain pour avoir, sans intrigue comme sans faiblesse, résisté aux empiètements et aux exactions dont on faisait souffrir la chère colonie qu'il gouvernait.

Même pour les plus incrédules, la destinée brillante de la cité fondée par Maisonneuve, avait été assurée dès l'origine, par les éléments au milieu desquels ce projet avait germé. Quel cénacle de grandeur et de vertu, que celui qui réunissait des âmes comme celles du fondateur de Saint-Sulpice, de la créatrice de l'Hôtel-Dieu, de la mère illustre de la Congrégation de Notre-Dame, en communion d'idée et de dévouement avec de Maisonneuve, de la Dauversière, Fancamp, Closse et Puiseaux, auxquels se joignaient des apôtres et des martyrs comme Jogue et Lalemant ! Dans un sol formé de si hautes vertus humaines, arrosé de tant de grâces divines, pouvait-il pousser autre chose qu'une moisson incomparable de progrès, de grandeur et de gloire durables ? Aussi, quelles qu'aient été ses traverses et ses épreuves, quelques prédictions mauvaises qu'on ait pu faire contre elle, Ville-Marie n'a jamais connu les défaillances. Fière de son origine, confiante dans la protection suprême que lui gardent ses illustres fondateurs, courageuse dans sa foi, indomptable dans son énergie et sa persévérance, sûre de son avenir, la cité, fondée en l'honneur de Celle que le monde entier reconnait comme le prototype sublime de la vertu, de la tendresse, de la douleur résignée et de la grandeur dans le sacrifice, la cité prédestinée de Ville-Marie, la noble cité de Montréal, grandira encore, grandira toujours, car

EXPLOITS DE M. DE MAISONNEUVE SUR LA PLACE D'ARMES

toujours elle se souviendra de son passé plein de gloire, plein de foi, plein de cette grande charité chrétienne qui a enfanté tous les vrais et durables progrès de l'humanité !

Pour assurer cette grandeur, cet avenir glorieux, à notre métropole, à notre province, il faut marcher sur les traces de nos devanciers, de nos ancêtres. Il faut aller de l'avant, avec une volonté ferme, avec des principes bien compris et bien arrêtés, un grand esprit de justice et une grande tolérance, afin de resserrer et rendre durables les liens qui nous unissent aux autres tronçons de la famille canadienne. Nous n'avons pas besoin, pour cela, de renoncer à nos traditions, à notre histoire. Nous n'avons qu'à consolider l'œuvre déjà faite, " droits égaux et justice égale pour tous."

Nous célébrions, il n'y a que quelques jours, l'inauguration d'une statue élevée en l'honneur d'un homme, qui, pendant plus de quarante ans, a conduit les destinées de ce pays. Toutes les mains se sont unies pour lui tresser des couronnes, toutes les bouches ont chanté à l'unisson l'hymne élogieux de cette étonnante carrière. Pas un son discordant ne s'est fait entendre, bien que les souvenirs des luttes irritantes fussent encore présents à l'esprit de tous. Et cette note harmonieuse dans le concert de louanges des différentes croyances et des diverses races, envers un de nos hommes d'Etat les plus éminents, est consolante pour ceux qui ont charge d'âmes dans la politique de notre pays.

Quant à nous, Canadiens-Français, disons-le hautement : ce n'est pas un peuple à part que nous voulons être dans la patrie commune. Notre unique ambition est d'être libres et respectés dans cette patrie commune. Nous et nos compatriotes français et anglais, nous voulons avoir droits et devoirs égaux. Une allégeance commune nous unit, la même aspiration doit nous diriger dans l'œuvre de la formation d'un peuple libre, heureux et fort. Qu'importe les races, les nationalités et les croyances, le langage, les mœurs et les coutumes. Les mondes se sont faits de couches et d'éléments divers, ce qui en fait la force et la beauté. Le travail latent et puissant de la formation de la patrie canadienne doit se faire, malgré les divergences, malgré les conflits apparents, entre les éléments qui doivent finalement la composer.

La plus profonde comme la plus sublime des traditions humaines est la tradition d'une croyance religieuse. Qui peut renier son Dieu, reniera facilement son Roi. Catholiques par la foi, notre âme canadienne sent sa loyauté à l'aise dans une conscience sereine, dans un cœur haut placé. La loyauté, comme la foi, comme l'honneur et la justice, sont gravés dans l'âme humaine à des hauteurs inaccessibles aux basses jalousies et aux calculs mesquins de la politique. Les appels insidieux, comme les menaces sinistres, sont impuissants contre le sentiment calme et réfléchi du droit et des convictions. Les monuments que nous élevons, comme celui-ci, à nos gloires nationales et religieuses, ne sont pas une protestation contre la destinée qui nous a fait changer d'allégeance, mais sont une garantie que les devoirs nouveaux qu'un changement de régime nous a imposés, il y a près d'un siècle et demi, continueront à être observés avec la fidélité et le scrupuleux honneur qui formaient le caractère distinctif du héros que nous célébrons.

Quant à moi, si je vous dis les choses que je vous dis en ce moment, c'est que j'ai la conviction profonde d'être en accord avec les sentiments de mon auguste Souveraine, en pensant, en disant que la foi religieuse est le complément du patriotisme, qu'elle en est en même temps la sève et le parfum, et que la loyauté et la fidélité que nous avons tous pour cette illustre Souveraine, n'a pas de plus solennelle garantie que l'autorité religieuse à laquelle nous nous sommes soumis.

Et voilà pourquoi je suis orgueilleux et fier, comme le représentant de ma Souveraine, comme le premier magistrat de cette province, d'honorer aujourd'hui un homme qui fut toute sa vie, en même temps le type du catholique croyant et le type du chevalier " sans peur et sans reproche."

DISCOURS DE M. ALFRED KLECZSKOWSKI,

Consul Général de France dans la Puissance du Canada.

Messieurs,

C'est un honneur redoutable d'avoir à prendre la parole après le grand orateur que vous venez d'entendre et que j'ai eu tant de plaisir à pouvoir applaudir avec vous.

Aussi bien n'ai-je pas la prétention de faire un discours. Mon seul désir est de remercier le président, le secrétaire et les membres du comité du monument Maisonneuve, ainsi que tous les souscripteurs qui ont répondu généreusement à leur appel, pour la part qui revient à la France dans les honneurs rendus à un vaillant Français du XVIIe siècle.

Il m'est d'autant plus agréable de m'acquitter de ce devoir de reconnaissance que je ne parle pas seulement en mon nom personnel. Dans un télégramme qui vient de me parvenir, et dont les termes montrent combien ses sympathies sont d'accord avec nos pensées, M. le ministre des Affaires Étrangères a bien voulu me désigner, d'une manière spéciale, pour représenter le gouvernement de la République à cette belle et émouvante cérémonie.

Cette attention que vous apprécierez, j'en suis sûr, ne surprendra pas de la part de M. Hanotaux, qui, en sa double qualité de ministre et d'historien, met au service de la France de son temps, la même ardeur qu'il apporte à étudier et à aimer celle des temps passés.

Messieurs, des hommes de la trempe de Chomedey de Maisonneuve, énergiques et aventureux, toujours animés d'une foi brûlante dans l'idée qui les domine, la France en a produit à toutes les étapes de son histoire. Elle en produit encore, l'Afrique est là pour le proclamer ; il est dans l'essence de son génie qu'elle en produise toujours.

MORT HÉROÏQUE DE DOLLARD ET DE SES SEIZE COMPAGNONS, AU LONG-SAULT

Avec son âme ardente et sans cesse en quête d'horizons inexplorés, avec sa soif d'idéal et son esprit de prosélytisme, la nation française paraît être prédestinée, par une sorte de vocation supérieure, à donner à l'humanité, de siècle en siècle, des pionniers vigoureux pour ouvrir des voies nouvelles à la civilisation, des apôtres intrépides pour répandre dans le monde, en même temps que les croyances qui soutiennent et consolent, toutes les idées de progrès, de justice et de liberté.

Ces deux tendances de la race, fortifiées encore par l'esprit militaire, ont exercé sur l'âme de Maisonneuve

M. ALFRED KLECZSKOWSKI,
Consul Général de France

une action toute-puissante. Soldat, pionnier et apôtre, tel il fut jusqu'à son dernier jour !

Le monument inauguré aujourd'hui, pour perpétuer le souvenir de cette mâle figure, est bien là où vous l'avez mis, Messieurs, au centre de la Place d'Armes, dont le nom fait songer à ces premiers combats, sanglants autant qu'inévitables, qui semblent porter en eux, par l'effet d'une loi mystérieuse, comme la consécration anticipée de toute grande œuvre qui commence.

Elle n'est pas moins heureuse, la coïncidence qui veut que la statue du fondateur de votre magnifique cité s'élève tout près de la maison de Saint-Sulpice, où il devait trouver ses plus dévoués collaborateurs ; en face de cette paroisse de Ville-Marie, aujourd'hui Notre-Dame, où il allait, aux heures de découragement, implorer, pour ses entreprises, la protection de son Dieu !

Notre-Dame ! Saint-Sulpice ! ! Que de choses pour une oreille française dans ces deux noms ! Et avec quelle facilité, une fois prononcés, ils emportent mon esprit, en un vol rapide, des bords du Saint-Laurent jusqu'aux rives de la Seine ! . . . Notre-Dame ! N'est-ce pas le nom de la vieille cathédrale de notre grand Paris, monument délicieux de l'art gothique dans ce qu'il a de plus pur et de plus délicat, expression merveilleuse de la foi du moyen-âge, symphonie de pierre où sept siècles d'histoire de France continuent de chanter leur immortelle chanson ! Saint-Sulpice ! ! Institution austère et grave, sanctuaire de la science théologique, grande école de sérieux, de modestie, de respect, qui a contribué, pour une large part, à la formation de ce clergé national dont nous sommes fiers, et auquel, dans une circonstance récente, M. le Président de la République rendait ce témoignage que " parmi tous les citoyens, les membres du clergé français devâient compter au nombre des meilleurs . . . "

Ah ! pardonnez-moi cette disgression bien involontaire ! Pardonnez-moi encore si, afin d'en laisser le plaisir à d'autres, je m'interdis de vous entretenir des exploits de M. de Maisonneuve ; si même je renonce à louer le mérite, très grand, à coup sûr, de l'œuvre dédiée à sa mémoire, et sur laquelle se concentrent, au moment où je parle, des milliers de regards.

L'auteur de ce beau monument me permettra cependant de rappeler, en ce jour glorieux pour lui, à quelle source il a puisé ses premières connaissances, et quels exemples ont guidé ses premiers pas. Il ne m'en voudra pas non plus, si je dis, comme il le dirait lui-même, tout ce qu'il doit, pour le développement de son talent, au milieu dans lequel il a vécu pendant bien des années, et où il a su se créer des amitiés précieuses qui le suivront toujours !

S'il était permis d'établir une hiérarchie entre les arts plastiques des différents ordres, j'attribuerais, sans hésiter, le premier rang à la sculpture. De par sa nature même, cet art échappe plus complètement que d'autres aux fantaisies de la mode et à l'influence du goût changeant des foules ; et comme il impose presque toujours à ses serviteurs un plus grand désintéressement, il se maintient plus aisément aussi dans ces régions sereines et hautes, d'où l'artiste, sous peine de cesser d'être lui-même, ne doit jamais descendre.

C'est à Paris que le sculpteur Hébert, s'est initié à tous les secrets de sa noble profession. Demandez-lui ce qu'il pense de cette ville entraînante, où il semble, quand on y habite à demeure, qu'une sorte de fluide intellectuel circule dans l'air que nous respirons ; où toute âme, possédée du sentiment du beau, est enveloppée et comme imprégnée d'une atmosphère d'art ; où la recherche anxieuse de la beauté, de la beauté idéale et parfaite,—pour autant qu'il est permis à l'homme d'en approcher—hante, passionne, torture même parfois les plus fières et les plus fortes imaginations d'artistes !—Demandez-lui ce qu'il a vu, ce qu'il a compris, ce qu'il a senti,

LAMBERT CLOSSE

dans ce milieu d'une activité et d'un charme extraordinaire, dont l'équivalent, sous ce rapport, ne peut se rencontrer nulle part ; oui, demandez-le lui, et je sais d'avance ce qu'il vous répondra . . . C'est qu'en effet, messieurs, il faudrait remonter jusqu'à l'époque de la Renaissance pour trouver, dans la sculpture, une floraison de talents comparable à celle qui, dans ce siècle, a ému, en la remplissant d'un sentiment d'orgueil, l'âme frémissante de notre pays !

Rude, Carpeaux, Barrias, Mercié, Falguière, Dalou, Dubois, Chapu, Boucher, Charpentier, Marsoulle, Coutan, Rodin, Pézieux, Bartholdi ! Qu'elle serait longue cette

SIR WILLIAM H. HINGSTON

liste, si elle voulait être complète, et comme un pareil thème mènerait loin, si je m'abandonnais au flot de mon inspiration !

Mais je ne veux pas abuser de votre bienveillance, ni retarder davantage le discours que nous attendons tous de M. le Supérieur de Saint-Sulpice, le vénérable abbé Colin. . . Un mot encore, et j'aurai dit toute ma pensée. . . Si l'Italie a été le grand foyer de lumière artistique de l'Europe au XVIe siècle, la Patrie des Arts, au déclin du nôtre—ce point ne paraît pas pouvoir être contesté—la Patrie des Arts à l'heure actuelle,—eh bien !... c'est la France !

Comment, à propos du XVIIe siècle et de M. de Maisonneuve, ai-je pu m'égarer dans une dissertation artistique, qui, à première vue, semble n'avoir de rapport ni avec le temps ni avec l'homme que nous célébrons ? Comment ? Oh ! messieurs, c'est bien simple ! La pensée de la France est au fond de chacune de mes paroles. Or, qu'il s'agisse de celle d'hier ou de celle d'aujourd'hui, il n'y a pas de malentendu possible pour l'esprit habitué à envisager les choses de l'histoire dans leur majestueux ensemble, et à saisir le lien invisible, qui unit les unes aux autres, et d'âge en âge, les destinées particulières de tous les peuples. . .

" Quand le Français dit du mal de lui, ne le croyez pas, il se vante," a dit un homme d'infiniment d'esprit. Vous ne me reprocherez pas de m'être vanté de cette manière-là.

Mais est-ce ma faute si, dès que je me trouve en contact avec un auditoire canadien, il s'établit, tout de suite, entre moi et ceux qui m'écoutent, un courant de vive sympathie ? Et suis-je vraiment bien coupable, parce qu'en m'adressant à ceux que je considère comme d'anciens compatriotes, je me laisse aller, à dire tout haut, ce que je pense de leur pays d'autrefois—mon pays à moi !—que j'aime d'un tendre amour, que je souhaiterais de voir toujours bien compris, et qu'il est malaisé, je le reconnais, dans certains cas et pour certaines choses, d'apprécier, avec une complète exactitude et en toute équité, quand l'Atlantique s'interpose entre l'observateur et la chose observée !

SIR WILLIAM H. HINGSTON'S SPEECH.

The admirable address of one of Canada's most gifted orators, your own speech, Mr. President, and that of the distinguished representative of France, relieve me of the necessity of saying much on this auspicious occasion. Besides, much of what I intended to say has been said already by previous speakers, and should some thoughts, in a most attenuated form, still remain they will be better crystallized into form by the Reverend gentleman who is going to address you. It is difficult, Mr. President, for the mind to compare with what we see around us to-day, the scenes which surrounded de Maisonneuve, and in which he was chief actor. Then, the place where we now stand was a virgin forest, whose solitude was as yet undisturbed, save by the wing sighing among the tree tops, or by the varied movement of the rich fauna of the country, or perhaps, by the whiz of the red-man's arrow speeding on its mission of death. Now are seen on all sides evidence of wealth and of all wealth can procure wherewith to beautify and adorn this historic spot. Could Paul de Chomedey de Maisonneuve revisit the scene of his daring exploits, he would find at the spot where, alone, he encountered the savage, and where, in self defence, he slew him, fine structures equalling in size and beauty those of any other city in the old world or in the new. He would see around him evidences of wealth and of mechanical industry, to which the world was unaccustomed in his day. He would see bank after bank clustering around the square. One bearing the name of the discoverer of Canada ; another, that of a sister province ; a third, that of old Montreal, when as yet the red man was master ; a fourth, styled Nationale ; a fifth,

JEANNE MANCE

of the Peuple ; a sixth, bearing the name of Canada's most ancient city ; a seventh, bearing the name of our own beloved Montreal, rivalling in point of capital invested every banking institution on this continent, and surpassed in that respect only by the two greatest financial institutions of the world, the Bank of England and the Bank of France. Were we to look around from the spot where we are now assembled, many other important structures, indicating important enterprises, would be seen. All around are grouped other financial institutions of character and name. Here a building demands our interest from the massiveness of its structure, another from the beauty of its design, another from the ambitious height to which it has attained—when filled, as beehives are filled, with human beings engaged in every department of industrial or professional life. All over the slope, from the base of the Montreal mount to the St. Lawrence, palatial residences or humble dwellings, or work-shops or factories, or offices cover the land and give evidence of industry and frugality long continued in security and peace. But he would see much more. He would see what is greater than wealth and all that wealth can procure. He would see around him evidence of the inner life of the people, incomparably more important than all external greatness. Montreal is, emphatically, a city of churches, and a church, Mr. President, dedicated to the living God is, whatever may be its tenets, an outward manifestation of the inner life of those who erected it. In front of this imposing structure to which the face of de Maisonneuve is turned, I cannot help admiring the lot, hard in the beginning, softened as time wore on, of the descendants of those early, those intrepid pioneers ! From the rising of the sun to the going down thereof may be seen, at all seasons, grouped around the altar of this colossal edifice, Notre-Dame, on the shores of the St. Lawrence, a peace-loving, a God-fearing, a pious and a contented people ; and all over the city those of other creeds and of other nationalities are not less grateful for the happiness and for the liberty of conscience which they enjoy. Mr. Chairman, Montreal is tardy in erecting monuments to her great men. She has been singularly slow in recording her sense of the obligation which she owes to her great founder. And why ? In the pages of history, the name of Paul de Maisonneuve occurs as that of one uniting intrepid daring with a gentleness almost maidenly, a devotion to duty, however hazardous in execution, and an obedience the most complete to the details of honor and of duty. This trait of de Maisonneuve's is wisely recorded on one of the tablets. When attempts were made to dissuade him from attempting an enterprise fraught with peril, he replied : " Honor and duty alike impel me, and I shall go, even were every tree on the island of Montreal an Iroquois. " But more than 250 years after this occurred, he is " first seen in acts of prowess eminent, " recorded in durable brass. To you citizens of Montreal, who have procured the means wherewith to erect this tribute of gratitude, it must be to you, as it is to every one of patriotic feeling, a matter of pride and satisfaction that the genius of a young Canadian has conceived and imagined, and the cunning of his right hand has shaped and fashioned this beautiful, this finished work of art. Let us hope that statues of Jacques Cartier, the discoverer of Canada ; and yet of another, Cartier, the wise legislator ; and of a Logan, who studied so deligently and so well the geology and paleontology of this country ; and of a Lafontaine, who left the impress of his great mind on our statute book ; and of another, one of the most gentle characters, that so beautiful in his untimely death, de Lorimier ; and others that do not occur to me at the instant may follow quickly to show that Canada, too, has had her great men and that she is willing to do them honor. If we may differ as to the men who should be honored, there is a female figure, which the artist has placed on a corner here, the effigy of one great in heroism as de Maisonneuve himself, and, for a woman, greater, for she trusted herself to an almost unknown sea and to a handful of sailors, that she might come to these shores to tend the sick and the wounded. And when, for one hundred and fifty years, the institution she established was the only one in this city devoted to the alleviation of human suffering, Miss Mance should not be forgotten in the eventful ceremony of this day, and as the day of woman's rights, I hope the ladies who hear me may exercise their privilege in her regard."

Sir William then said a few words in favor of preserving, with the greatest care everything relating to the early history of the country, and commended in an especial manner the work of the Numismatic society and of the de Ramezay collection.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ COLIN,

Supérieur de Saint-Sulpice.

Excellence,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Lorsqu'est tombé le voile qui nous dérobait la statue, je ne sais quel frémissement de joie mêlée d'admiration a passé par toutes les poitrines : une grande figure nous apparaissait, et avec cette figure, les plus nobles traits de notre histoire, les plus beaux souvenirs de la nation.

Saluons le fondateur, le père de Montréal, l'un des insignes bienfaiteurs du pays, l'un de ses libérateurs, l'illustre de Maisonneuve, notre gloire : saluons-le avec un juste enthousiasme.

Quel étonnement pour ce grand homme de se revoir après deux cent trente ans d'absence, au sein de cette ville opulente. En présence de ces riches palais, de ces somptueuses constructions, de ces gigantesques voies

LE MOYNE

ferrées, de ces tours imposantes, de cette superbe coupole, devant tout ce spectacle grandiose, que ne doit pas éprouver son noble cœur ?

Est-ce là ce Montréal, cette Ville-Marie que je plantais sur ce sol, en 1642, avec mes quarante colons, sous la bénédiction d'un saint missionnaire de la Société de Jésus ? Est-ce cette ville que je tenais parfois tout entière dans mon château-fort, que j'ai défendue pendant près de dix ans contre les tribus barbares avec cent cinquante

REVEREND ABBÉ COLIN.
Supérieur du Séminaire de Saint Sulpice

braves seulement ?—Oui, grand Français, grand Canadien, c'est cette même ville, c'est la vôtre ; vous êtes ici chez vous ; vous êtes au milieu de votre peuple.

Ces longues et belles rues avec les flots humains qui s'y pressent sont les branches vigoureuses, sorties du grain de sénevé dont vous parla le zélé Père Vimont ; cette ville est la " ville chrétienne " que six ans, d'avance, M. Olier désignait dans ses mémoires et que déjà il appelait une " œuvre d'une merveilleuse importance ; " c'est la ville pour laquelle, peu de temps après, dans l'étonnante rencontre au château de Meudon, il donna cent louis d'or à M. de la Dauversière ; la ville même à laquelle ce vertueux gentilhomme et les de Fancamp, les de Renty et les autres associés, dont vous fûtes l'incorruptible mandataire, se sont généreusement dévoués.

Tout ici, grand homme, parle de vous. Cette *Place d'Armes* rappelle la journée fameuse, où, resté seul contre deux cents Iroquois, vous les fites reculer de frayeur en abattant à vos pieds leur terrible chef. Là-bas est le Mont-Royal où vous plantâtes la Croix, signe de la civilisation chrétienne que vous êtes venu apporter dans ces régions. Tout près de nous, à l'opposé, s'élevait l'Hôtel-Dieu, bâti par vos ouvriers, administré et servi par l'infatigable demoiselle Mance, et bientôt confié par vous aux soins charitables des sœurs hospitalières de La Flèche. Un peu plus loin, était la modeste et première école que vous donnâtes à la vénérable sœur Bourgeoys, modèle de toutes les vertus. Plus près, à droite, existent encore les murs de la maison qui vous servit de résidence et où habitèrent les fils de M. Olier que vous allâtes lui demander vous-même. Et à la Pointe-à-Callières, non loin du rivage, était construit le redoutable Fort qui fut le centre de toutes vos opérations.

Où que je regarde autour de moi, tout est plein, tout est rayonnant de votre gloire.

Montréal est l'œuvre de votre courage, de votre constance, de vos sacrifices ; l'œuvre tout spécialement de votre fidélité. Vous y avez été fidèle en dépit des sollicitations de l'amitié, en dépit de tous les périls, fidèle même au milieu des attraits les plus séduisants pour une légitime ambition. Si l'on vous oppose la multitude de barbares qui sans cesse se précipite sur l'île de Montréal, vous répondez que vous avancerez quand même, dussent tous les arbres de la forêt se changer en Iroquois ; si l'on vous offre le gouvernement général du Canada, vous le refusez. Ce que vous voulez, c'est Montréal ; c'est, malgré les fatigues et les dangers, la fondation de Montréal ; parce que pour vous, fonder Montréal, c'est l'honneur, c'est le devoir, c'est la parole donnée : Dieu le veut.

Voilà de l'héroïsme, de la gloire !

Mais voyons comme il est tout entier à son entreprise.

Afin de résister à l'impétuosité des barbares, il commence par enfermer sa ville naissante dans un vrai camp retranché, inexpugnable, au delà duquel il disperse des redoutes pour la protection des cultivateurs et de leurs moissons. Puis, son grand besoin étant d'avoir des soldats, il en forme. Il exerce ses hommes au combat ; il les remplit de son ardeur, et tous sont prêts " à aller au feu comme à un festin." Dans les temps de détresse, tous les regards se tournent vers lui, et jamais il ne paraît plus résolu, plus maître de lui-même que dans les extrémités où tout semble perdu.

Les Iroquois, vainqueurs des trente ou quarante mille Hurons des grands lacs, vainqueurs aussi des Algonquins refoulés dans les forêts, n'ayant plus de barrière qui les retienne, se préparent-ils à fondre sur les colons français et à les exterminer ? La terreur, au bruit sinistre de cette nouvelle, se répand-elle dans toute la colonie, jusqu'aux Trois-Rivières, jusqu'à Québec ? Maisonneuve saisit mieux que personne tout ce que la situation a d'alarmant. Mais son courage, au lieu de s'étonner, grandit avec le danger. Intrépide capitaine, il fait surtout sentir sa présence. Par sa prudence, par son activité, par ses mesures salutaires, il relève tout, rassure tout. Quand

UN CHEF SAUVAGE

il n'a plus que cinquante hommes il fait voile pour la France et en ramène cent recrues. Montréal est sauvé, le pays est sauvé. Avec un rare coup d'œil, avec une détermination qui en impose à tous, de Maisonneuve groupe ses guerriers ; il commande les sorties ; il dirige les attaques ; il défie et repousse les cinq nations iroquoises qui s'épouvantent à son seul nom.

Nous sommes à l'âge héroïque de Montréal. Les Lavigne, les Le Moyne, les Lambert Closse marchent d'exploits en exploits. Plus tard, Dollard et ses seize jeunes compagnons, comme des géants, s'élèvent au prodige. Après eux, les miliciens de la Sainte-Famille montrent tant de valeur, qu'à voir leur mépris de la mort, on les prendrait pour des Croisés. Et parmi ces magnanimes courages, la bravoure chevaleresque de Maisonneuve, bravoure qui les anime tous, paraît dans tout son éclat.

Administrateur sage et habile autant que vaillant capitaine, il sait de plus faire de ses colons des citoyens dignes des admirables destinées de Montréal.

Dix ordonnances lui suffisent pour régler leurs rapports mutuels et diriger leur conduite. Par l'impartialité de ses décisions, par ses habitudes simples et édifiantes, il leur apprend à vivre heureux, à l'ombre de la justice, dans la pratique de mœurs pures et chrétiennes. Il met le travail en honneur parmi eux, et on les voit, au retour du combat, quitter le mousquet pour reprendre la charrue ou s'appliquer à quelque métier. Lui, vêtu de son modeste capot gris, parcourt leurs rangs, visite les laboureurs, passe aux ouvriers et les encourage tous par sa présence et par ses paroles. Son désintéressement extraordinaire achève de gagner les cœurs : il refuse de signer un acte qui lui serait avantageux, mais qu'il ne trouve pas assez droit ; et les présents qu'on lui apporte, il ne les accepte que pour les donner. Aussi, peut-il maintenant tout obtenir.

Il cherche tout spécialement à attacher ses colons au sol de la nouvelle patrie ; il les unit par les liens des plus nobles intérêts communs ; il fait naître en eux cette prodigieuse puissance qu'on appelle l'amour de la patrie ; et la religion, qu'il honore et que tous honorent avec lui, rend cet amour, en le bénissant, invincible, impérissable.

Gouverneur chrétien, sa prévoyante sagesse ne lui permet pas de tolérer ce qui peut altérer la pureté de cette flamme. Non moins sévère contre l'impiété que contre les scandales, il ne cède devant aucun désordre. Et cependant, comme il est respecté ! Comme tous l'aiment ce législateur paternel ! Va-t-il s'embarquer pour un voyage en France ? Ils s'assemblent pleins d'émotion et, baignés de pleurs, l'accompagnent jusqu'au rivage. Revient-il à sa patrie d'adoption ? Ils ne contiennent pas leur joie et entonnent, en action de grâces, le *Te Deum*.

Citoyens de Montréal, soyez fiers de votre fondateur. Nous sommes loin pourtant d'en avoir dit toute la gloire.

Elle est au degré le plus admirable celle des grands bienfaiteurs de l'humanité. Il n'a pas seulement ajouté une page merveilleuse à l'histoire, il a doté les peuples d'une ville nouvelle. Et quelle ville ? Les deux mondes en profitent ; c'est toute une conquête dont jouit chaque jour la civilisation, conquête également précieuse pour la religion et pour la fortune publique. Avoir rendu cet immense service, n'est-ce pas une grande gloire ?

Mais chose des plus rares, cette gloire de Maisonneuve est, en outre, pure de tout nuage ; elle est sans défaillance pour la vertu, sans compromis ni avec la conscience, ni avec la foi ; elle est absolument sans tâche.

Elle s'élève encore plus haut ; elle est, pour lui, le fruit sacré du dépouillement total de soi, d'une abnégation surhumaine. Il ne s'est jamais réservé que la peine et le sacrifice.

Et comme rien ne doit manquer à la louange d'un tel héros et qu'il ne peut, après tant de mérite, rester sans récompense, la sienne est celle des victimes du devoir : le bannissement et l'oubli.

Nous sommes en présence du sublime.

Assistons à cet acte solennel, le plus grand peut-être d'une si belle existence.

Lorsque de Maisonneuve eut solidement établi Montréal et noblement rempli sa mission, un ordre supérieur le destitue et le relègue en France. A ce coup inattendu, tout Montréal est en deuil, mais lui, calme et silencieux, ne songe qu'à se soumettre. Les six mille livres qu'on lui doit, il les donne aux pauvres, et il s'en va.

—Adieu, cher Canada, chère patrie.

Il part, n'emportant rien que le bonheur d'avoir encore Dieu pour lui.

O sublime exilé ! O fondateur de Montréal ! Quelle gloire que la vôtre ! N'était-il pas temps que votre statue s'élevât majestueuse parmi nous ?

Il a été heureusement inspiré notre artiste canadien en déployant pour nous tout son rare talent. On sent l'habile main du fils qui s'est plu à modeler les beaux traits de son glorieux ancêtre. Tout ce monument, avec ses bas-reliefs et ses bronzes parlants, est la brillante histoire de Montréal venant fixer son domaine et prendre sa large place sous le soleil.

Chaque jour, peuple canadien, il vous redira ce monument, les sublimes exemples et la gloire immortelle qui sont notre héritage ; et il rappellera au pays entier ce que la foi et la valeur de nos pères ont procuré à ces contrées de prospérité et de grandeur.

Venez tous au pied de cette fière statue payer votre tribut de reconnaissance à votre bienfaiteur, à un héros.

Venez, ville de Montréal, venez la première ; citoyens de Montréal, magistrats, financiers, commerçants, ouvriers, de quelque langue, de quelque origine que vous soyez, venez avant tous les autres lui rendre vos ardents hommages pour tout le bien que vous en avez reçu.

Province de Québec, à votre tour, venez saluer de Maisonneuve comme vous saluez Champlain, venez lui décerner de semblables éloges. Il les a mérités par ses combats qui vous ont protégée, par ses services rendus à la cause de la religion et de la nation canadienne.

Puissance du Canada, vous aussi, venez lui offrir vos

hommages. En vous donnant Montréal, que n'a-t-il pas fait pour votre richesse et votre progrès ? Il convenait que l'illustre homme d'État qui vous représente fut déjà sur son piédestal pour saluer aujourd'hui le fondateur de Montréal et lui dire : Merci.

Peuple canadien de Montréal, en présence de ce héros qui est votre gloire et parmi les confusions que soulèvent de toutes parts les intérêts et les passions, ne craignez pas de le dire hautement à toutes les provinces fédérées, si la foi, si les exemples de notre admirable fondateur nous ont appris à défendre avec un invincible courage notre dignité nationale et nos libertés sacrées, c'est aussi à ces mêmes sources que nous savons puiser notre juste respect des minorités et le sentiment profond de notre inaltérable loyauté.

SON HONNEUR J. O. VILLENEUVE,
Maire de Montréal

DISCOURS DE SON HONNEUR LE MAIRE J. O. VILLENEUVE.

Excellence,

M. le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je suis heureux d'assister comme maire de Montréal, à l'inauguration d'une œuvre si artistique et si nationale, et de proclamer que notre conseil de ville a le droit de se glorifier d'y avoir contribué. Cette œuvre fait honneur au talent de l'artiste, au dévouement de ceux qui l'ont entreprise et conduite à bonne fin, à tous ceux qui y ont contribué de leur argent ou de leur activité.

Nous avons le droit de montrer avec orgueil aux étrangers comme à nos concitoyens, ce monument digne de celui dont il est chargé de rappeler le souvenir. Nous avons le droit d'en être fiers à cause de son architecture imposante, à cause surtout des évènements, du caractère et des vertus admirables de l'homme qu'il rappelle.

Peu de pays, de grands pays même, peu de villes célèbres peuvent se glorifier d'avoir eu pour fondateurs des hommes aussi dignes d'admiration que de Maisonneuve et ses compagnons.

Rien de plus pur, de plus noble que la vie de ces hommes, rien de plus glorieux et de plus émouvant que le récit de leurs sacrifices.

Aussi, on ne peut trop faire pour apprendre à les connaître et à les admirer, pour célébrer leurs vertus et leurs exploits et en transmettre le souvenir à la postérité.

Notre histoire n'est pas très longue, mais elle est bien remplie, elle est chargée de noms et de souvenirs dignes d'être glorifiés.

On disait avec raison que nous n'avions pas assez de monuments et de statues pour rendre hommage à nos ancêtres.

Voilà un beau commencement. J'espère qu'on ne s'arrêtera pas là et qu'avant longtemps on verra s'élever sur nos places publiques d'autres monuments afin que notre population ait sans cesse et partout sous les yeux le souvenir et l'exemple des grandes choses accomplies par nos pères.

MAYOR VILLENEUVE'S SPEECH.

Your Honor,

Mr. President,

Ladies and Gentlemen :

I am happy, as Mayor of Montreal, to attend the inaugural ceremonies connected with so artistic and so eminently national a work, and to express publicly the pride the City Council takes, and takes justly, I think, in the part it has had in providing a substantial contribution toward the funds for adorning the city with the imposing memorial of its heroic founder. Such a work reflects honor not alone upon the talented artist and those who have aided him in carrying out his designs to a successful issue, but is equally creditable to all of those who gave their time and money to ensure the realization of the whole work. We have reason to show with pride to our fellow countrymen and to strangers a monument worthy of him whose name it perpetuates. We have the rights to feel proud on account of its imposing aspect, on account of the glorious events it recalls and the admirable virtues of the man in whose honor it is erected. Very few countries, even large countries, and even fewer famous cities of the world, can claim the glory of having had, as their founders, men so worthy of admiration as Maisonneuve

and his companions. There is recorded in the world's biographical history nothing purer or nobler than the life of these men, nothing more glorious and stirring than the history of their hardships and self-denial. We cannot dwell too much upon their admirable qualities, nor give our admiration too much scope. We should consider it a practical duty to proclaim their virtues, to extol their deeds of heroism and devotion, and to transmit a recollection of their names and their influence to the generations to come. Our history is brief, but it is not barren. It is well stocked with names and events worthy of being proudly commemorated. It has been stated that we do not possess a sufficient number of monuments and statues in honor of our ancestors. This is a good beginning and I trust that before long other monuments and statues will be erected upon our public squares, in order that our citizens may always and everywhere have before their eyes the example of the great deeds of their forefathers.

LETTRE DE M. BARTHOLDI,

auteur de la statue de *la Liberté*, érigée à New-York.

Paris, 18 janvier 1892.

Mon cher Monsieur Hébert,

J'ai eu un grand plaisir à voir votre intéressant projet ; ce sera une œuvre qui vous fera honneur, le sujet est très bien compris et d'une heureuse disposition.

Votre composition présente tous les éléments d'un charmant monument, et je ne doute pas que l'exécution ne les réalise complètement.

Recevez, mon cher Monsieur Hébert, tous mes compliments avec mes meilleures amitiés.

LETTRE DE M. AUGUSTE PARIS,

qui a fait pour la ville de Paris, les statues suivantes :

Le sergent Bobillot, obtenue dans un concours ;

La statue de Danton, boulevard St-Germain, obtenue dans un concours ;

Une statue de la Liberté, au Parc Montsouris.

Paris, 27 août 1892.

Mon cher Monsieur Hébert,

J'ai regretté de ne pas vous avoir trouvé à votre atelier.

J'ai vu votre modèle du Monument de Maisonneuve, qui sera érigé à Montréal ; je le trouve bien compris dans son ensemble, je suis persuadé que votre œuvre gagnera à l'exécution.

Avec mes félicitations, une cordiale poignée de main.

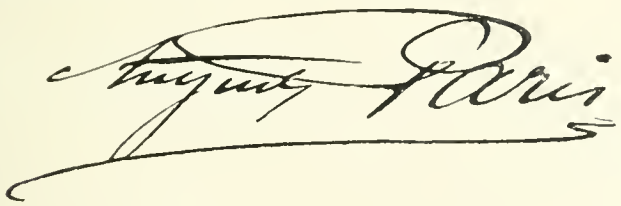

LETTRE DE M. V. DALOU,

qui a fait pour le Palais-Bourbon (Chambre des Députés),

le bas-relief de *Mirabeau répondant au Marquis de Dreux-Brézé :* Nous sommes ici, etc. ;

le *monument de Eugène Delacroix*, au Jardin du Luxembourg ;

Le triomphe de la République, pour la place de la Nation ;

et *deux monuments* au Père-Lachaise, *Victor Noir* et *Blanqui*.

27 août 1892.

Cher Monsieur Hébert,

Laissez-moi vous faire tous mes compliments de l'esquisse du monument que vous destinez à votre pays natal.

Non seulement l'ensemble présente un aspect des plus heureux, à cause de ses proportions et de l'harmonie qui règne entre ses différentes parties architecturales et sculpturales, mais les figures accessoires ainsi que les bas-reliefs, (du plus grand intérêt), contribuent à donner à la base une tournure très imposante ; enfin les mascarons et les coquilles de la vasque étant d'une donnée toute nouvelle, cela ajoute un charme et une grâce de plus à votre composition, admirablement couronnée par la figure principale, d'un beau sentiment et d'un jet très décoratif.

C'est en un mot un travail qui, j'en suis convaincu, fera le plus grand honneur à son auteur, ainsi qu'au pays où il va s'ériger.

Agréez, mon cher Monsieur Hébert, avec encore tous mes compliments, l'assurance de ma parfaite considération.

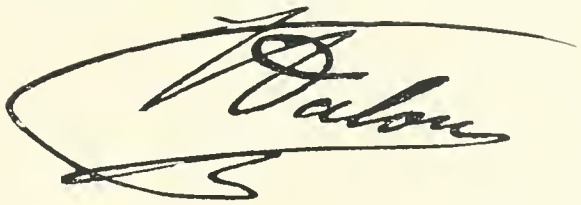

LETTRE DE M. TURCAN,

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR,

Auteur de : *Carnot, organisateur de la Victoire* (obtenue dans un concours) ; *le monument des Volontaires des Bouches-du-Rhône*, érigé à Marseille ; *l'Aveugle et le Paralytique*, groupe en marbre qui a obtenu la médaille d'honneur au Salon et à l'Exposition.

Paris, 8 mars 1892.

Mon cher ami Hébert,

J'ai vu en votre absence le modèle de votre monument ; permettez-moi de vous adresser ces lignes pour vous faire part de mon appréciation. Votre esquisse me fait l'effet d'être un tout bien harmonieux. La base, malgré son apparence massive, paraît être très élégante avec ses quatre jolies statues. Voilà, mon cher ami Hébert, l'impression de ce que j'ai éprouvé et me hâte de vous la transmettre bien amicalement, en vous priant toutefois malgré tout d'agréer mes meilleurs compliments et l'expression de mes sentiments très dévoués.

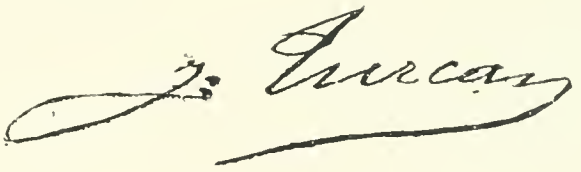

LETTRE DE M. J. BERTHET,

Auteur de : *La Femme à la Perle*, groupe en marbre ; *J.-J. Rousseau*, exécuté pour le Panthéon.

Paris, mars 1892.

Mon cher Hébert,

Vous me demandez ce que je pense de votre dessin du monument de Maisonneuve. Il me suffira de vous répéter ce que je vous en ai dit déjà,—c'est que le dessin promet une œuvre qui sera exécutée avec le plus grand soin donné à tous les détails. Il y a plusieurs figures et la difficulté de les grouper n'était pas petite ; vous en êtes sorti avec bonheur, mon cher ami, et en vrai maître de l'art.

Voilà, mon cher Hébert, mon appréciation sincère, tout en croyant que cela ne vous entraîne pas au-delà du but que vous vous êtes proposé, et je vous prie de me croire votre tout dévoué collègue et ami.

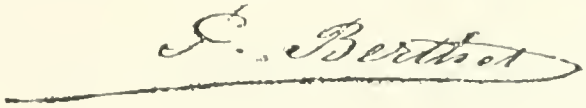

INSCRIPTIONS SUR LE MONUMENT

En face :

MAISONNEUVE
1642

Côté sud :

IL EST DE MON HONNEUR
D'ACCOMPLIR MA MISSION,
TOUS LES ARBRES DE L'ILE
DE MONTRÉAL DEVRAIENT-ILS
SE CHANGER EN AUTANT
D'IROQUOIS.

PAROLES DE M. DE MAISONNEUVE
À M. DE MONTMAGNY

Côté nord :

VOUS ÊTES LE GRAIN
DE SENEVÉ QUI CROÎTRA
ET MULTIPLIERA, ET SE
RÉPANDRA DANS TOUT LE PAYS.

PAROLES DU PÈRE VIMONT

En arrière :

THE CITIZENS
OF
MONTREAL
GRATEFUL
1895

304909
Author Comité du Monument de Maisonneuve
Title Souvenir de Maisonneuve.
HC
C7337s
DATE.
NAME OF BORROWER.

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED